



# Rapport annuel d'activités

Exercice 2024





# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

---

## EXERCICE 2024

# JUIN 2025

#### Publié par

ASSILASSIME Solidarité  
Bd du 30 Août - Adidogomé, Carrefour la Pampa  
08 B.P. : 81 641 • E-mail : [assilassime@assilassime.org](mailto:assilassime@assilassime.org)  
Tél. : +228 22 51 12 34 • [www.assilassime.org](http://www.assilassime.org)

#### Photo de couverture

ASSILASSIME Solidarité

©Juin 2025, Lomé Togo

---

CE DOCUMENT EST RÉALISÉ PAR LE SECRÉTARIAT  
GÉNÉRAL D'**ASSILASSIME SOLIDARITÉ** DU  
TOGO. DES VERSIONS ACCESSIBLES DE CE  
RAPPORT SONT DISPONIBLES À LA DEMANDE  
AINSII QUE SUR LE SITE WEB DE LA STRUCTURE.

POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION  
À CE SUJET, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER  
AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE PAR COURRIEL  
À **[ASSILASSIME@ASSILASSIME.ORG](mailto:ASSILASSIME@ASSILASSIME.ORG)** OU PAR  
TÉLÉPHONE AU **+228 22 51 12 34**.

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

### 01

#### 1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ .....

1.1. Environnement socio-économique .....	12
1.2. Mission, Vision et Valeurs d'ASSILASSIMÉ Solidarité .....	13
1.3. Gouvernance d'ASSILASSIME Solidarité .....	13
1.3.1. Assemblée Générale	
1.3.2. Conseil d'Administration	
1.3.3. Comité de Direction	
1.3.4. Comité de Coordination	

### 02

#### 2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS .....

2.1. Présentation de la méthodologie appliquée .....	15
2.2. Produits et services financiers .....	16
2.2.1. Épargne	
2.2.1.1. Dépôt à vue	
2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)	
2.2.1.3. Plan Épargne Projet (PEP)	
2.2.2. Crédit	
2.2.2.1. Le crédit coup de pouce	
2.2.2.2. Le crédit Aménovi	
2.2.2.3. Le crédit vert (ancien crédit Miwoè)	
2.2.2.4. Le crédit individuel	
2.2.2.5. Le Crédit Agricole	
2.2.2.6. Le crédit jeune Entrepreneur	
2.2.2.7. Le crédit stockage	
2.2.3. Transfert d'argent	
2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)	
2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)	

2.3. Services non financiers .....	20
------------------------------------	----

2.3.1. L'équipe de travailleurs sociaux	
2.3.2. Plans de formation et gestion du processus de formation	
2.3.3. Les écoutes individuelles	
2.3.4. Les référencements	
2.3.5. Les causeries éducatives	
2.3.6. Les évènements communautaires	

2.4. Les activités environnementales .....	22
2.4.1. La formation aux agriculteurs et éleveurs sur l'agroécologie en milieu rural	
2.4.2. Les écoles aux champs	
2.4.3. Les visites d'exploitation	
2.4.4. La promotion d'engrais biologiques et biopesticides	
2.4.5. La collecte des déchets ménagers	

### 03

#### 3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....

3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestions .....	25
3.2. Situation patrimoniale .....	26
3.2.1. Analyse des éléments d'actif	
3.2.2. Analyse des éléments du passif	
3.3. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels .....	30
3.3.1. Indicateurs financiers	
3.3.2. Ratios prudentiels	
3.4. Stratégie de financement .....	31
3.5. Gestion budgétaire en 2024 .....	32

### 04

#### 4. ANALYSE DU PORTEFEUILLE .....

4.1. Activité de crédit .....	35
4.1.1. Évolution de la clientèle de 2021 à 2024	
4.1.2. Évolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2022	
4.1.3. Évolution du portefeuille à risque	
4.1.4. Évolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence	
4.1.4.1. Évolution de l'encours de crédit par agence	
4.1.4.2. Évolution du PAR à 1 jour par agence	
4.1.4.3. Évolution du PAR à 30 jours par agence	
4.1.4.4. Évolution du PAR à 90 jours par agence	
4.1.5. Analyse de l'encours de crédit par région	
4.1.6. Évolution des crédits octroyés	
4.1.6.1. Évolution des emprunteurs actifs	
4.1.6.2. Évolution du taux de fidélisation	

4.1.6.3. Situation des crédits virés en perte	44
4.1.6.4. Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés	
4.2. Activité d'épargne	44
<b>05</b>	
<b>5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE</b>	46
.....	
<b>06</b>	
<b>6. ACTIVITÉS DU SERVICE RES- SOURCES HUMAINES</b>	47
6.1. Gestion des ressources humaines	47
6.2. Évolution du personnel	47
6.3. Représentation du personnel à fin dé- cembre 2024	48
6.4. Formation de renforcement des compé- tences	48
6.5. Autres faits marquants	49
6.6. Difficultés RH au cours de 2024	49
6.7. Perspective	49
<b>07</b>	
<b>7. ACTIVITÉS DU SERVICE INFOR- MATIQUE</b>	50
<b>08</b>	
<b>8. ACTIVITÉ DE PERFORMANCE SOCIALE</b>	51
8.1. Évaluation des objectifs sociaux	51
8.2. ASSILASSIME est-elle conforme aux prin- cipes sociaux et environnementaux ?	55
8.3. Actions d'accompagnement social indivi- dualisé des bénéficiaires vulnérables réali- sées par l'équipe des travailleurs sociaux :	57
.....	
8.4. Conception et mise en œuvre de projets sociaux	58
<b>09</b>	
<b>9. ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE</b>	59
9.1. Aperçu du département d'Audit Interne	59
9.2. Portée de l'audit interne et diligences ac- complies en 2024.....	59
9.3. Les outils, méthodologies et Formations	59
9.3.1. Outils et méthodologie	
9.3.1.1. Les Outils	
9.3.1.2. Méthodologie	
9.3.1.3. Formation	
9.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne	60
.....	
9.5. Gestion de risques	62
9.6. Suivi des principales conclusions et recom- mandations	62
9.7. Dispositions internes de LBC/FT	63
9.7.1. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT	
9.7.2. Déclarations de versements suspects	
9.7.3. Résultats obtenus	
9.7.4. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2024	
9.8. Relation avec les autorités et les par- taires chargés de l'audit externe	65
9.9. Difficultés rencontrées en 2024	65
9.10. Perspectives de l'audit interne et dével- opements futurs	66
<b>10</b>	
<b>10. LES PERSPECTIVES D'ASSILAS- SIME SOLIDARITÉ POUR L'ANNÉE 2025</b>	67

# DEUXIÈME PARTIE

69

ANNEXE 1 : LES PLANS DE FORMATIONS DE L'ANNÉE 2024 .....	70
ANNEXE 2 : LES ÉTATS STATISTIQUES ET LES ÉTATS FINANCIERS .....	75
I. DONNÉES GÉNÉRALES .....	77
III. DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DÉPÔTS .....	79
IV. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES .....	80
V. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES .....	83
VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	84
VII. OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRE .....	86
IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES .....	86
X. PERFORMANCES FINANCIÈRES .....	86

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>ADA</b>	Appui au Développement Autonome
<b>ACVO</b>	Association Catholique de la Veuve et de l'Orphelin
<b>ACS</b>	Action Contre le Sida
<b>AFIRD</b>	Association des Femmes et des Jeunes pour la Réconciliation et le Développement
<b>AFD</b>	Agence Française de Developpement
<b>AG</b>	Assemblée Générale
<b>AGE</b>	Assemblée Générale Extraordinaire
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenu
<b>APAPE</b>	Association des Parents et Amis des Personnes Encéphalopathes
<b>APROFEHTO</b>	Association pour la Promotion de la Femme Handicapée au Togo
<b>APROSCULPH</b>	Association pour la Promotion de Sports de la Culture et des Loisirs des Personnes Handicapées
<b>APSFD</b>	Association Professionnelle des SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES
<b>AST</b>	Action Santé pour Tous
<b>APS Afrique</b>	Association pour la Promotion de la Santé pour tous en Afrique
<b>ATAIDEMES</b>	Association Togolaise d'Aide aux Enfants Malentendants et Sourds
<b>ATBEF</b>	Association Togolaise pour le Bien Être Familial
<b>ATOP</b>	Agence Togolaise de Presse
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BLR</b>	Boucle Local Radio
<b>MSC</b>	Mediterranean Shipping Company
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAS-IMEC</b>	Cellule d'Appui et de suivi des Institutions Mutualistes ou Coopérative d'épargne et de Crédit
<b>CADEPH</b>	Cercle d'Action pour le Développement des Personnes Handicapées
<b>CADETE</b>	Centre Africain de Développement des Technologies agro-Ecologiques
<b>CDSS</b>	Chargé du Développement des Services Sociaux
<b>CTA</b>	Conseiller Technique Agricole
<b>CRIPS</b>	Centre de Recherches et d'Informations Pour la Santé
<b>CSST</b>	Comité Sécurité Santé au Travail
<b>DAV</b>	Dépôt à vue
<b>DBN</b>	Don Boule de Neige
<b>EDM</b>	Entrepreneurs du Monde
<b>EVT</b>	Espoir Vie Togo
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière en Afrique
<b>FH</b>	Faisceau Hertzien

<b>FTTH</b>	Fibre optique jusqu'au domicile
<b>GCA</b>	Grameen Crédit Agricole
<b>HTA</b>	Hypertension artérielle
<b>IMF</b>	Institution de Microfinance
<b>IST</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>ITRA</b>	Institut Togolaise de Recherche Agronomique
<b>LBC-FT</b>	Lutte contre le Blanchement des capitaux et le financement du Terrorisme
<b>LMDF</b>	Luxembourg Microfinance Development Fund
<b>MAIN</b>	Microfinance African Institutions Network
<b>MFS</b>	Microfinance Solidaire
<b>MUSA-VISA</b>	Mutuelle de Santé des Volontaires Internationaux pour la promotion de la Santé en Afrique
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAR</b>	Portefeuille A Risque
<b>PVWH</b>	Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience
<b>PH</b>	Personne Handicapée
<b>PHM</b>	Personne ayant un Handicap Mental
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNB</b>	Produit Net Brut
<b>PPE</b>	Personne Politique Exposé
<b>PSM</b>	Personne Sourde et Malentendante
<b>PSH</b>	Personne en Situation de Handicap
<b>RA</b>	Responsable d'Agence
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RIM</b>	Initiative pour la gestion des Risques dans le secteur de la Microfinance
<b>SFD</b>	Système Financier Décentralisé
<b>SIDI</b>	Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement SIG
<b>SIG</b>	Système d'Information et Gestion
<b>SPI</b>	Social Performance Indicator
<b>TS</b>	Travailleur Sociaux
<b>UEMOA</b>	Union économique et Monétaire Ouest Africaine
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience
<b>WILDAF-TOGO / FDD</b>	Women In Law and Development in Africa / Femmes, Droit et Développement en Afrique
<b>WPF</b>	Woles Planet Fundation
<b>PISCCA</b>	Projet Innovant de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs
<b>CIP</b>	Consortium Impact Plus





01

## PREMIÈRE PARTIE

# Activités de l'institution

# 1. PRÉSENTATION D'ASSILASSIMÉ SOLIDARITÉ

ASSILASSIME Solidarité est une institution de microfinance sociale qui a été créée avec un statut juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28 décembre 2012. Elle a été promue par Entrepreneurs du Monde (EdM), une ONG française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basé à Lyon (France). Un des principes fondateurs de l'action d'ASSILASSIME Solidarité a été le ciblage des personnes exclues de l'offre classique de microfinance et plus particulièrement les populations vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix, etc.

Initialement active seulement à Lomé, ASSILASSIME qui signifie « main dans la main » en langue Ewé, a

élargi ses activités à de nouvelles zones géographiques pour porter progressivement depuis 2022 son réseau à dix agences implantées dans le Grand-Lomé, à Amlamé, Anié et Aného avec un point de service à Atakpamé.

Un accent est mis sur la formation des bénéficiaires qui est fondamentale et préalable à toute offre de crédit. Les premières offres de produits financiers délivrées furent les crédits « coup de pouce » à destination des bénéficiaires particulièrement démunies, mais motivées pour entreprendre ; ces crédits sont exempts de toute caution, de garantie matérielle, de frais de gestion ou d'intérêt. Divers autres produits à découvrir dans ce rapport se sont développés et se sont ajoutés graduellement à la gamme proposée pour s'adapter aux besoins de la population cible au fur et à mesure du développement des activités.

## 1.1. Environnement socio-économique

**Avec un PIB estimé à 5 522 milliards FCFA (9,1 milliards USD) en 2023** pour une population de 8,8 millions d'habitants (soit un PIB / hab de 998 USD) qui croît au rythme de 2,3 % par an, le Togo appartient à la catégorie des pays les moins avancés (PMA).

Le niveau de pauvreté est deux fois plus élevé en milieu rural (58,8%) qu'en milieu urbain (26,5%) ; ceci tient notamment à la concentration de la croissance économique dans les secteurs modernes et au faible accès à des services de qualité. La pauvreté est légèrement plus élevée au sein des ménages dirigés par les femmes (45,7%) que ceux dirigés par les hommes (45,2%). Les femmes demeurent plus vulnérables, car ayant un accès limité aux opportunités économiques, à l'éducation, la santé et autres facilités socio-économiques de base<sup>1</sup>.

L'Indice de capital humain (ICH) du Togo est de 0,43 ; ce qui signifie que les enfants nés aujourd'hui au Togo ne seront productifs qu'à 43% de leur potentiel à l'âge adulte, en l'absence d'accès à une bonne santé, à une nutrition et alimentation adéquate ainsi qu'à une éducation.

En termes de ventilation sectorielle, le secteur primaire (principalement l'agriculture) contribue à hauteur de 20% au PIB ; le secteur secondaire, qui repose en grande partie sur l'agroalimentaire et la construction représente 23 % du PIB ; tandis que le secteur tertiaire centré autour du commerce, de l'activité portuaire, aéroportuaire et financière contribue à plus de la moitié du PIB (57 %)<sup>2</sup>.

Depuis 2014, le port de Lomé est devenu une plate-forme de transbordement prenant ainsi la 4<sup>ème</sup> place comme port de conteneurs d'Afrique et le 1<sup>er</sup> sur la côte ouest d'Afrique subsaharienne.

Malgré les effets persistants de la pandémie de la COVID-19, l'économie togolaise a fait preuve de résilience, avec une croissance moyenne de 6,1 % entre 2021 et 2023, grâce aux mesures de relance budgétaire. Cependant, une inflation élevée et des disparités d'opportunités économiques entre les zones rurales et urbaines entravent les progrès en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités. Les perspectives de croissance demeurent cependant robustes en dépit du contexte international incertain et devraient se

1 Source : la Banque Mondiale, vue d'ensemble <https://www.banquemonde.org/fr/country/togo/overview>

2 Source : Direction Générale du Trésor <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TG/conjoncture>  
Togo – Document de stratégie pays 2021-2026,

3 Source : Groupe de la Banque Africaine de Développement <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/togo/economic>

stabiliser autour de 5,4% en 2024 – 2025, avant de se renforcer pour atteindre 5,8% en 2026.

La feuille de route gouvernementale « Togo 2025 » vise quant à elle, un potentiel de croissance de 7 % qui s’articule autour de trois axes stratégiques : (i) faire du Togo un hub logistique ; (ii) industrialiser l’économie et créer des chaînes de valeur en accélérant la transformation des phosphates (production d’engrais) et des matières premières locales agricoles et forestières (coton, soja, bois, etc.), notamment sur la Plateforme industrielle d’Adétikopé (PIA) ; (iii) améliorer l’inclusion sociale. À ces priorités stratégiques s’ajoute le Programme d’urgence pour la région des Savanes (nord).

Le déficit budgétaire, même s’il s’est réduit par rapport à 2022 (8,4 % du PIB), demeure en 2023 à un

niveau élevé, à 6,6 % du PIB. Il est projeté à 4,8 % du PIB en 2024 (FMI), si la réduction des dépenses publiques et la hausse des recettes domestiques (+0,8 % du PIB) se confirment. Cette trajectoire de consolidation budgétaire permettrait au Togo de se rapprocher progressivement de la norme communautaire de 3 % du PIB à l’horizon 2025.

Il faudra renforcer les opportunités économiques et l'accès aux services de base des populations vulnérables pour permettre de réduire les disparités socio-économiques et accélérer le développement. Les réformes doivent également continuer pour faire face aux risques réels d'instabilité régionale, de turbulences financières et de chocs climatiques plus fréquents en vue d'accélérer la croissance, renforcer la résilience et réduire l'endettement public.

## 1.2. Mission, Vision et Valeurs d'ASSILASSIMÉ Solidarité

ASSILASSIME Solidarité s'est dotée d'une mission qui consiste à « *offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes en situation d'exclusion ou d'extrême pauvreté, ayant un accès limité au système de microfinance classique au Togo, pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie* ».

Sa vision est de « *permettre à toute personne désireuse d'entreprendre de pouvoir accomplir son rêve pour qu'elle et sa famille s'affranchissent durablement de la pauvreté* ».

Pour atteindre sa mission, ASSILASSIME Solidarité a retenu 3 valeurs qui sont : *la transparence, l'engagement et le professionnalisme*.

## 1.3. Gouvernance d'ASSILASSIME Solidarité

### 1.3.1. Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (L'AG) est l'organe de gouvernance suprême de l'institution. Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association (fondatrices, adhérents, sympathisants, membres d'honneur).

L'AG se réunit une fois par an en session ordinaire. Les membres fondateurs et adhérents peuvent élire les membres du Conseil d'Administration.

### 1.3.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration d'ASSILASSIME Solidarité se compose exclusivement d'administrateurs non exécutifs conformément aux exigences réglementaires en matière d'intermédiation financière applicable aux Systèmes Financiers Décentralisé du Togo. L'Assemblée Générale élit en son sein les membres

du Conseil d'Administration, à bulletin secret, à la majorité absolue des voix exprimées par les membres à jour de leur cotisation. Leur mandat est de trois (3) ans renouvelables une fois. Conformément à l'article 30 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de cinq (5) membres

### 1.3.3. Comité de Direction

Le Conseil d'Administration d'ASSILASSIME Solidarité a mis en place un Comité de Direction chargé de la gestion courante de l'institution, de la surveillance de ses différents secteurs d'activités et d'information adéquate et diligente du Conseil d'Administration. Il est chargé des tâches qui lui sont attribuées et est présidé par le Directeur

Exécutif. Le Comité de Coordination a été mis en place par le Comité de direction afin de donner une vue holistique aux Responsables des agences sur la situation de l'institution. Il est composé des membres du comité de direction auxquels s'ajoutent : le Chef comptable, le Chargé SIG, des Coordinateurs d'agences, le Chargé du développement des services sociaux, le Chargé de

la performance sociale, et les Responsables d'agence. Le comité de coordination se réunit au moins tous les

#### **1.3.4. Comité de Coordination**

Le Comité de Coordination a été mis en place par le Comité de direction afin de donner une vue holistique aux Responsables des agences sur la situation de l'institution. Il est composé des membres du comité de direction auxquels s'ajoutent : le Chef comptable, le Chargé SIG, des Coordinateurs d'agences, le Chargé

deux mois et peut rapprocher ses rencontres selon l'urgence des sujets à traiter.

du développement des services sociaux, le Chargé de la performance sociale, et les Responsables d'agence. Le comité de coordination se réunit au moins tous les deux mois et peut rapprocher ses rencontres selon l'urgence des sujets à traiter.



## 2. PRODUITS ET SERVICES OFFERTS

ASSILASSIME Solidarité offre de différentes gammes de produits et services financiers et non financiers adaptés aux besoins spécifiques des bénéficiaires. La lutte contre la pauvreté ne doit pas se limiter à la fourniture des services sociaux ; ces prestations peuvent certes soulager des populations démunies souffrant de plusieurs maux, mais ne peuvent pas assurer un développement durable et permanent dans tous les

domaines. ASSILASSIME Solidarité, en collaboration avec les partenaires financiers et non financiers, adopte une approche économique destinée à libérer le potentiel des populations urbaines et rurales. Cette approche vise la promotion de systèmes productifs durables et économiquement viables ainsi que la diversification des sources de revenus que ce soit en milieu urbain ou rural.

### 2.1. Présentation de la méthodologie appliquée



La méthodologie pratiquée par ASSILASSIME Solidarité est la méthodologie de groupe (20 à 40 personnes en milieu urbain et 15 à 40 personnes en milieu rural) à responsabilité individuelle des bénéficiaires. Néanmoins, ASSILASSIME Solidarité reste ouverte aux autres catégories de clientèles du moment où leur financement n'entraîne pas une dérive de la mission sociale.

Cette méthodologie spécifique est dénommée « Aménovi ». Elle allie services financiers (crédit, éducation financière ...) et socio-économiques (formations, conseil à la gestion d'activités génératrices de revenus existante et projet aussi bien en milieu rural qu'urbain ...).

Une des limites de la caution solidaire est le risque de dégradation, voire de destruction, des liens sociaux entre les membres. À la moindre difficulté de remboursement, les membres d'un groupe peuvent se séparer ; la méthodologie «Aménovi» étant à responsabilité individuelle, elle préserve les membres de cet inconvénient ; une autre limite à laquelle font face habituellement les demandeurs de crédit est la garantie financière préalable au crédit. La méthodologie «Aménovi» a donc pour avantage de lever cette barrière en permettant à ses bénéficiaires un accès au premier crédit, sans caution solidaire ni garantie financière. À l'issue du premier crédit obtenu sans garantie financière, le bénéficiaire constitue progressivement la garantie financière nécessaire pour son crédit suivant, et ainsi de suite. La méthodologie «Aménovi» par ce biais, préserve les bénéficiaires des inconvénients liés à la constitution

des dépôts de garanties en bloc, et leur évite de s'endetter ailleurs pour constituer la garantie financière en vue de bénéficier d'un crédit.

Chaque réunion de groupe est une occasion de formation, de sensibilisation sur des thématiques sociales, économiques, sanitaires ou techniques. La date de mise

en place du crédit peut varier d'un membre à un autre du même groupe et est fixée selon les préférences de chaque membre du groupe ; de même, la durée et le montant ne sont pas les mêmes pour les membres d'un même groupe, mais sont fixés en fonction des activités de chaque membre pris individuellement.

## 2.2. Produits et services financiers

---

Divers instruments financiers sont proposés aux bénéficiaires membres des groupes ou non comme produits et services adaptés à leur situation.

### 2.2.1. Épargne

C'est un produit destiné aux bénéficiaires individuels et membres des groupes d'ASSILASSIME Solidarité qui ont ouvert un compte au sein de l'institution.

#### 2.2.1.1. Dépôt à vue

C'est un compte pour dépôt au jour le jour où les bénéficiaires peuvent effectuer des dépôts et des retraits à leur guise.

Les bénéficiaires font leurs dépôts en espèce lors des réunions de groupe, ou directement au guichet dans les

agences d'ASSILASSIME Solidarité et/ou via l'application Mobil Money appelée GASSIASSI. Le dépôt minimum que le bénéficiaire ne peut pas retirer sur le compte est de cinq cents (500) francs.

#### 2.2.1.2. Dépôt à Terme (DAT)

Ce produit permet aux bénéficiaires de pouvoir bloquer un montant sur leurs comptes à terme en vue d'une utilisation future en contrepartie du versement d'intérêts. Le montant de cette rémunération est librement déterminé après un accord entre ASSILASSIME

Solidarité et son bénéficiaire sur le taux d'intérêt suivant la politique de DAT mis en place par l'institution. Le montant minimum pour un DAT est de cent mille (100 000) francs.

#### 2.2.1.3. Plan Épargne Projet (PEP)

Le PEP est un produit d'épargne complémentaire à l'épargne standard, laquelle est obligatoire lorsqu'on est bénéficiaire de ASSILASSIMÉ. Ce produit est validé par le CA en 2024. Comme son nom l'indique, le Plan d'Épargne Projet permet de générer un revenu

supplémentaire grâce aux intérêts créditeurs, tout en soutenant les partenaires dans la réalisation d'un projet personnel ou professionnel à court ou moyen terme, et ce dans la plus grande confidentialité.

### 2.2.2. Crédit

Sept (7) différents types de crédits sont mis à la disposition des bénéficiaires. Ces crédits sont destinés à développer ou créer des activités génératrices de revenus (AGR).

**N.B. Tous les crédits de groupes d'Assilassimé sont octroyés sans garanties matérielles, ni cautions physiques et ni assurance décès (excepté les crédits d'un montant supérieur ou égal à 1 000 000 FCFA qui doivent être assurés par une compagnie externe).**

### 2.2.2.1. Le crédit coup de pouce

Il s'agit d'un crédit productif destiné aux personnes particulièrement vulnérables et qui ont besoin d'un tout petit prêt pour démarrer une activité. Ce crédit est décaissé sans frais de dossier ni intérêt. Son

montant varie entre 5.000 FCFA au minimum et de 20.000 FCFA au maximum. Il est accordé pour une durée se situant entre 3 mois et 6 mois au maximum et est renouvelable deux fois.

### 2.2.2.2. Le crédit Aménovi

Il s'agit ici d'un crédit de groupe à responsabilité individuelle pour financer les AGR. Le montant et la durée du crédit sont adaptés à chaque emprunteur, mais le suivi et la gestion des remboursements se font lors des réunions mensuelles de groupe. La durée du crédit est au minimum de 3 mois et de 6 mois au maximum pour le premier cycle, et de 18 mois pour les cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 5 000 000 de FCFA. Pour les premiers prêts, le plafond est de 150.000F CFA.

N.B. : Son taux d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion qui sont de 1.45% du montant du crédit accordé.



### 2.2.2.3. Le crédit vert (ancien crédit Miwoè)

Il présente les mêmes conditions que le crédit Aménovi en termes de méthodologie de groupe à responsabilité individuelle, mais l'objet du crédit diffère. En effet, ce produit de crédit est un crédit de consommation pour l'acquisition de produits à forte efficacité énergétique permettant aux ménages de réduire leurs dépenses quotidiennes. Ces produits sont fournis par le partenaire d'ASSILASSIME Solidarité qui est MIVO Énergie et comprennent des lampes solaires, des foyers améliorés et des Kits Gaz. Le taux et les frais de gestion sont de même que ceux du crédit Aménovi.



### 2.2.2.4. Le crédit individuel



Ce produit dénommé Mavo (je veux être libre) est un crédit proposé à des bénéficiaires qui sont au moins au cinquième cycle de crédit obtenu dans les groupes et qui souhaitent disposer de plus de temps pour gérer leurs activités. Ces bénéficiaires doivent accepter un accompagnement sous forme de formations trimestrielles dans les agences où ils reçoivent les crédits.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 millions de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Pour les premiers prêts de crédit individuel, le minimum est de 500.000F CFA. Comme pour le crédit Aménovi, le taux

d'intérêt est de 1.5% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé. Le

## 2.2.2.5. Le Crédit Agricole



Ce crédit est mis à la disposition des populations agricoles desservies par nos agences en milieu rural. La méthodologie est typiquement la même que celle d'Aménovi. Il finance tant les activités de production végétale que l'élevage.

## 2.2.2.6. Le crédit jeune Entrepreneur

Il s'agit d'un crédit à caractère individuel qui s'adresse exclusivement aux jeunes (femmes ou hommes) désireux de se lancer dans une activité entrepreneuriale avec création d'emploi dans les domaines de production, de transformation, de l'innovation, présentant de la potentialité, et de la valeur ajoutée sur la dimension genre, sociale et/ou environnementale.

Ce crédit concerne les bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité dont l'activité emploie 02, 03 ou plusieurs personnes et qui nécessite des accompagnements sous forme d'entreprise. Ces bénéficiaires sont orientés vers l'incubateur partenaire Miawodo pour suivre des formations accélérées afin de les outiller dans la gestion des entreprises.

bénéficiaire est censé présenter au moins une caution physique et payer une assurance-décès.

La particularité de ce crédit est qu'en plus des animateurs, au moins un Conseiller Technique Agricole (CTA) est mis à disposition dans chaque agence pour :

- Suivre et conseiller les bénéficiaires ;
- Former les bénéficiaires sur les questions agricoles (école au champ) et les animateurs sur les modules agricoles destinés aux bénéficiaires (avec des kits agro).
- Améliorer la compréhension des réalités des bénéficiaires agricoles par l'équipe opérationnelle en remontant les informations et en participant au comité de Crédit Agricole afin d'amener les animateurs et les membres du comité de crédit à prendre de bonnes décisions lors de l'octroi des crédits.
- Appuyer les bénéficiaires en difficulté lors des récoltes et aider l'agence à redresser les situations d'impayés de Crédit Agricole.
- Renseigner toutes les activités dans le logiciel FONIO : <https://fonio.bubbleapps.io/>

Les crédits agricoles sont octroyés avec des différences suivant les spéculations ciblées, couvrant les saisons agricoles.

Il est accordé pour une durée minimum de 3 mois et un maximum de 24 mois pour les cycles successifs. Le montant varie de 25 000 FCFA à 3 millions de FCFA. Pour les premiers prêts, le plafond reste 150.000F CFA.

Ce crédit est également ouvert aux jeunes porteurs de projets ou entrepreneurs identifiés par Miawodo et qui, après leurs formations, sont référencés à ASSILASSIME Solidarité pour être candidat aux crédits.

Le montant varie de 500 000 FCFA à 5 000 000 de FCFA. La durée maximale est de 18 mois. Les premiers prêts de crédit, jeunes entrepreneurs, varient entre 500.000F CFA et 2 000 000 F CFA ; son taux d'intérêt est de 1.33% mensuel dégressif avec les frais de gestion de 1.45% du montant du crédit accordé. Le bénéficiaire est censé présenter au moins un coemprunteur et payer une assurance-décès.

### 2.2.2.7. Le crédit stockage



Il s'agit d'un crédit productif avec la méthodologie de groupe à responsabilité individuelle destiné aux commerçants de céréales (maïs, haricot, soja ...) qui pratiquent depuis au moins 02 ans l'activité de stockage de céréales pour sa revente après une durée déterminée.

Ce crédit a les mêmes caractéristiques que le crédit Aménovi ; cependant, il n'est octroyé qu'après avoir bénéficié d'un premier crédit Aménovi (cycle 1).

### 2.2.3. Transfert d'argent

Un service de transfert d'argent est le complément idéal aux offres de produits actuels que ASSILASSIME Solidarité a identifié et rend disponible dans toutes ses agences. Ce service a l'avantage d'être moins coûteux,

limitant les intermédiaires, et contribue à des transferts d'argent sécurisés, rapides et flexibles.

#### 2.2.3.1. Mobile money (Tmoney et Flooz)

Les opérations de Mobile money deviennent monnaie courante dans tous les coins de Lomé et qui a comme clientèle la population tout entière sans exception aucune.

En effet, les opérations mobiles money sont toutes les transactions effectuées depuis un téléphone mobile et débitées soit sur une carte bancaire, soit sur la facture opérateur, soit sur un Porte-monnaie électronique, qui peut être alimenté avec un dépôt de cash auprès d'un agent ou d'un commerçant.

Pour faciliter les opérations à ses bénéficiaires, ASSILASSIME Solidarité a installé dans toutes les agences les points de dépôts et retrait de Tmoney et Flooz qui font le bonheur des populations environnantes, bénéficiaires ou non.

### 2.2.3.2. Transfert d'argent traditionnel (RIA, Money gram)

Dans le but de permettre à la population de recevoir et d'envoyer de l'argent sur le plan national et à l'étranger, ASSILASSIME Solidarité offre des

services de transfert d'argent (RIA, Money gram, small word) dans ses différentes agences.

## 2.3. Services non financiers

Les services sociaux économiques sont complémentaires aux services financiers. Le responsable des opérations, le chargé du développement des services sociaux et les travailleurs sociaux sont responsables des services socio-économiques. Ils sont chargés de renforcer la résilience des bénéficiaires, et donc, consolider la performance sociale de l'IMF.

Le service social appuie les animateurs pour dispenser des formations socio-sanitaires et sur le genre ; il offre un soutien psychologique et/ou conseille les bénéficiaires rencontrant des difficultés socio-économiques

### 2.3.1. L'équipe de travailleurs sociaux

En 2024, l'équipe des services sociaux est composée de 4 travailleurs sociaux intervenant dans les 7 agences du grand Lomé ; cette équipe reste à être renforcée pour qu'ASSILASSIME Solidarité puisse disposer d'un travailleur social par agence. Au cours de l'année 2024, les Travailleurs sociaux ont :

- Évaluer la qualité de la formation dispensée par les animateurs lors des réunions de groupe.

### 2.3.2. Plans de formation et gestion du processus de formation

Chaque nouvelle année, nos bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité suivent des formations sur le genre, la santé, le social, l'environnement, la gestion des AGR, l'agriculture et l'élevage. En 2024, l'élaboration des plans de formation a tenu compte des besoins et difficultés des bénéficiaires ; ce travail a été possible grâce aux apports de l'équipe opérationnelle d'ASSILASSIME Solidarité et à l'assistance des référents techniques (agro, méthodologie et formation) d'Entrepreneurs du monde. Les différents plans de formation élaborés et utilisés tout au long de l'année 2024 sont présentés en ANNEXE 1.

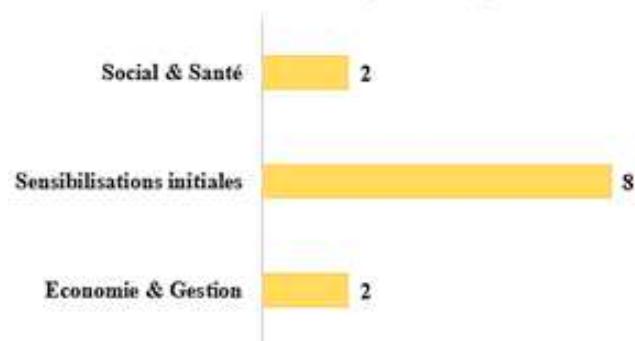
Les années antérieures, deux plans d'intégration classique sont élaborés. En 2024, 5 plans de formations ont été élaborés dont deux plans de formation classique (urbain et agro), deux plans d'intégration urbain (A et B) et un plan de formation d'intégration rurale. Contrairement aux années antérieures où il n'existe qu'un plan de formation d'intégration

accrues en les orientant vers des structures spécialisées, et en organisant des causeries et évènements visant à un changement de comportements et une amélioration de leurs conditions de vie. En réduisant la vulnérabilité des bénéficiaires, ces acteurs des services socio-économiques aident également l'IMF à améliorer sa performance économique et financière en limitant le risque d'impayés.

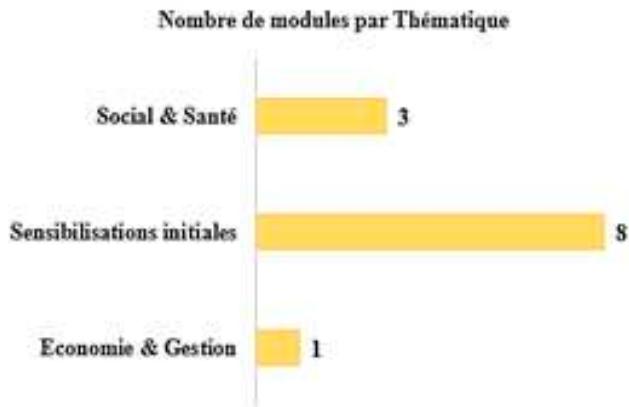
Au cours de l'année 2023, l'équipe des services sociaux a réalisé plusieurs activités pour aider ASSILASSIME Solidarité à atteindre ses objectifs sociaux.

- Accompagner, les bénéficiaires à mettre en pratique le contenu des formations lors des écoutes individuelles.
- Organiser et participer, à des évènements communautaires et des causeries éducatives
- Orienter des bénéficiaires vers les structures de prises en charge.

### Nombre de modules par thématique



Graphique 1 : Plan de formation d'intégration urbaine A

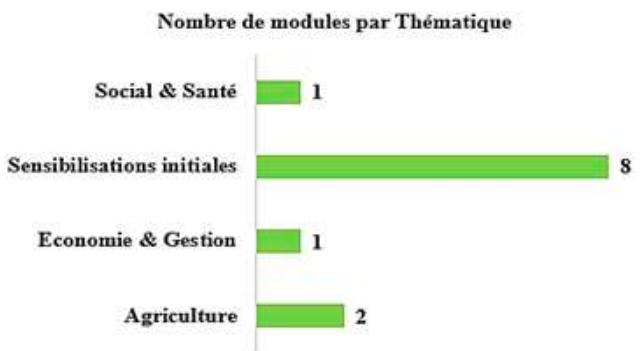


Graphique 2 : Plan de formation d'intégration urbain B

Le nombre de modules diffère par rapport aux thématiques et au milieu. En effet, il y a plus de module social, économique et genre en milieu urbain qu'en milieu rural. Le plan de formation classique agro, comporte, 4

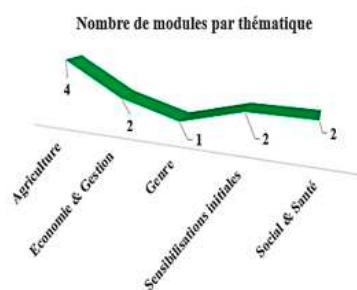


Graphique 4 : Plan de formation classique urbain



Graphique 3 : Plan de formation d'intégration rural

modules agro que le plan de formation classique urbain ne comporte pas. Ceci s'explique par l'accompagnement des agriculteurs et éleveurs en milieu rural.



Graphique 5 : Plan de formation classique agro

### 2.3.3. Les écoutes individuelles

Les écoutes individuelles ont pour but d'offrir un espace privilégié aux bénéficiaires pour confier et partager leurs difficultés aux Travailleurs Sociaux en charge d'apporter un appui psychologique, mais aussi des conseils personnalisés ; chaque travailleur social pourra ainsi écouter jusqu'à 600 bénéficiaires par an. En 2024, les entretiens sont déclinés en :

### 2.3.4. Les référencements

Les référencements consistent à orienter les bénéficiaires vers une ou plusieurs structures spécialisées partenaires de l'IMF, en mesure d'apporter des solutions, après avoir écouté les difficultés de ceux-ci. Avant de référer un bénéficiaire, le Travailleur Social doit toujours s'assurer de la capacité de la structure à pouvoir répondre aux besoins de celui-ci.

En 2024, les bénéficiaires en difficulté ont été orientés vers des partenaires comme : APS Afrique, CEA/ SMS LA FAMILLE, LUMIÈRE VIE AMOUR, POUPOUNNIÈRE BONJOUR BEBE, RAPAA,

- **Appui-conseil** : en cas de difficultés sociales et/ ou économiques pour les bénéficiaires en situation d'impayés ou non ;
- **Médiation** : en cas de tensions/conflits avec l'animateur, et/ou avec le reste du groupe, et/ou avec un membre de sa famille, pour les bénéficiaires en situation d'impayés ou non ;
- **Prédécaissement** : pour les bénéficiaires en situation de grande vulnérabilité, ayant besoin d'appui avant de recevoir un prêt (notamment coup de pouce)

CADEPH, WILDAF TOGO, CRIPS, WILDAF-TOGO, KOMAB, AST, KOMAB, APS Afrique, PDH, ATBEF, JADE POURLA VIE. Les problèmes rencontrés par ces bénéficiaires ont concerné, des "Maux d'yeux, prise en charge des bébés, problèmes d'addiction à la drogue des enfants des bénéficiaires, la prise en charge des personnes handicapées, la violence ou problèmes conjugaux, problèmes fonciers, enfant en conflit avec la loi, VIH/SIDA, bourse d'études des enfants, planning familial.

### 2.3.5. Les causeries éducatives

Les causeries éducatives consistent en un temps de sensibilisation animée en dehors des réunions de groupe pour débattre d'un sujet socio-sanitaire et/ou de genre. Ainsi en 2024, deux causeries éducatives ont eu lieu et

sont menées par le centre médico-social APS Afrique "le cancer de seins et du col de l'utérus" et par le CMS la famille sur "la lutte contre l'hypertension artérielle".

### 2.3.6. Les évènements communautaires

es évènements ponctuels sont organisés en partenariat ou non avec une ou plusieurs organisations pour sensibiliser et pousser à l'action les bénéficiaires directs et indirects de l'IMF autour d'une thématique économique, socio-sanitaire, genre ou environnementale sur le terrain ou en agence. À la différence des causeries éducatives, les évènements communautaires proposent une « mise en pratique » des sujets abordés. Ils peuvent ainsi prendre différentes formes, telles que :

- Une demi-journée consacrée au ramassage des déchets dans les quartiers,
- Une consultation médicale assurée par un partenaire de santé,
- Une audience foraine animée par les services d'une institution publique

- Une foire-exposition pour la promotion et la vente de certains produits et services par des bénéficiaires.

En 2024, ASSILASSIME Solidarité a organisé :

- Avec APS Afrique, le bilan de santé dans les agences de Adidogomé, Aného, Vakpossito, Atakpamé, Baguida, Tokoin.
- Avec l'ONG Recherche Action Prévention Accompagnement des Actions (RAPPA), un évènement communautaire sur l'addiction aux écrans ; aux bénéficiaires d'Adidogomé ;
- Des débats sur des thèmes "une meilleure participation des femmes, accélérerons le combat contre la consommation des substances psychoactives et les violences faites aux femmes" et "la consommation des substances psychoactives".

## 2.4. Les activités environnementales

Dans le cadre de son engagement pour la protection de l'environnement, ASSILASSIME Solidarité a mis en place plusieurs activités et à aussi organisé leurs suivis.

### 2.4.1. La formation aux agriculteurs et éleveurs sur l'agroécologie en milieu rural

Plus de 4000 agriculteurs et éleveurs des zones rurales couvertes par ASSILASSIME Solidarité ont été formés sur " la limitation des pertes en eau sur ma parcelle et

les bonnes pratiques de préparation du sol et de semis, Voir plan de formation agro 2024"

### 2.4.2. Les écoles aux champs



Les Conseillers Techniques Agricoles (CTA) ont réalisé des accompagnements aux agriculteurs et éleveurs en animant des écoles aux champs et en réalisant des exploitations aux champs, suivi d'appui-conseil. Il y a eu 173 écoles aux champs en 2024 qui ont touché 3563 bénéficiaires contre 167 avec 3654 bénéficiaires en 2023. Les thèmes d'écoles aux champs animés en 2024 sont :

## LISTE DES THÈMES D'ECOLES AUX CHAMPS 2024

EAC2-1 : Bien irrigué par aspersion

EAC2-2 : Faire son compost

EAC2-3 : Mettre en place des cordons pierreux

EAC2-4 : Préparer un compost liquide

EAC2-5 : Faire son compost amélioré

EAC3-1 : Faire ses pesticides naturels

EAC3-2 : Riz irrigué : Faire sa pépinière

EAC3-3 : Mais : Lutte intégrée contre la pyrale du maïs ou chenille légionnaire

EAC3-4 : Bananier Multiplication par la méthode PIF

EAC3-5 : Réagir à une pluviométrie insuffisante à l'installation de la culture

EAC3-6 : Maraîchage Faire sa pépinière

EAC3-7 : Maraîchage Maladies et ravageurs

EAC3-8 : Maraîchage Repiquage

EAC3-9 : Lutte contre l'alternatise de l'oignon

EAC3-10 : Mise en place d'une rotation en maraîchage

EAC3-11 : Les bonnes pratiques de stockage de l'arachide

EAC3-12 : Bien conserver l'arachide : Lutte contre le bruche

EAC3-13 : Fabrication de l'huile de neem

EAC4-1 : Fabriquer une porcherie traditionnelle

EAC4-2 : Fabriquer un logement pour les caprins/ovins/bovins

EAC4-3 : Bien gérer son embouche bovine

EAC4-4 : Bien faire la vaccination des volailles

EAC4-5 : Formuler ses aliments pour sa volaille

EAC4-6 : Réussir le chauffage de ses poussins

EAC4-7 : Importance et utilisation d'un pédiluve

EAC4-8 : Lutte contre la fièvre porcine

### 2.4.3. Les visites d'exploitation

Des visites d'exploitations ont été réalisées auprès des agriculteurs et éleveurs pour décourager l'utilisation des pratiques nocives au climat et à la biodiversité ; en contrepartie, des solutions basées sur la nature et à la technologie verte, pour s'adapter ou atténuer les

conséquences du changement climatique et conserver ou restaurer la biodiversité leurs ont été proposé afin de garantir leur sécurité alimentaire, d'augmenter leurs revenus, améliorer leur productivité et maintenir leur bien-être.

### 2.4.4. La promotion d'engrais biologiques et biopesticides

L'une des solutions proposées aux agriculteurs pour améliorer leurs terres cultivables et avoir un bon rendement à la fin de chaque saison de culture est la promotion de l'engrais biologique, le bokachi. L'autre solution pour conserver leurs céréales contre les insectes nuisibles et les chenilles est l'huile de neem. Le prix de ces produits est incorporé dans le crédit vert de ceux qui font la demande. De cette manière, ils peuvent

acquérir ce produit au cas où ils n'ont pas directement les moyens. Le graphique ci-dessous montre les ventes en 2023 et 2024. Nous constatons qu'il y a plus de vente en 2023 qu'en 2024. Ceci est dû à la qualité et au résultat non immédiat des produits (surtout le bokachi) proposés aux paysans.

## VENTE DES ENGRAIS ET BIOPEPTICIDES

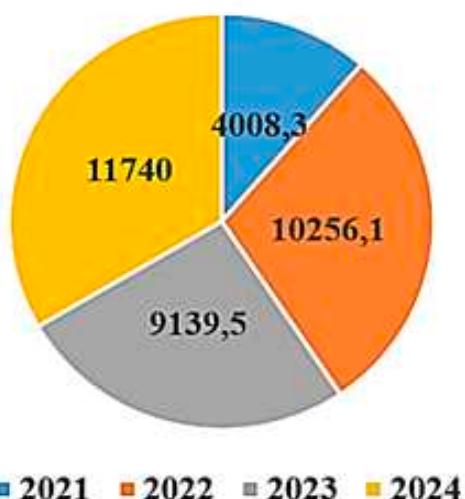


### 2.4.5. La collecte des déchets ménagers

Soucieuse des impacts négatifs de ses produits : crédit ... sur l'environnement, ASSILASSIME Solidarité s'est engagée pour la protection de l'environnement ; c'est ainsi qu'une convention de partenariat a été signée avec MIAWODO pour la collecte de déchets plastiques, ménagers produites par les employés et

certains bénéficiaires. En 2024, la collecte est réalisée dans les agences de Tokoin, Adidogomé, Agoé, Kégué, Vakpossité et au siège d'ASSILASSIME Solidarité. L'évolution de ces collectes est représentée dans le graphique ci-après.

**KG de déchets collectés par an**



### 3. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

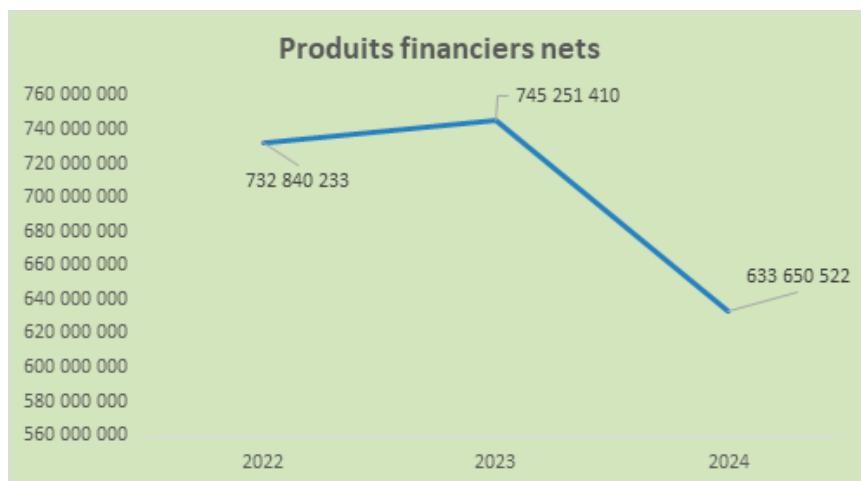
#### 3.1. Analyse des soldes caractéristiques de gestions

La réalisation d'une analyse financière à la fin d'un exercice permet de connaître la performance et la rentabilité dudit exercice et ainsi de prendre des décisions de gestion pour l'exercice suivant afin d'améliorer et faire évoluer les performances de l'institution. Pour une bonne analyse financière, le reclassement des comptes par catégories est une étape importante. Ainsi, pour l'analyse de cette année 2024, une comparaison des soldes caractéristiques de gestions de l'exercice 2024 par rapport à ceux de l'année 2023 permettra de mieux étudier ces différents agrégats.

L'élément primordial à prendre en compte pour le début de cette analyse est la baisse enregistrée sur les produits des capitaux prêtés qui sont passés de 873 987 556 FCFA en 2023 à 788 125 426 en 2024. Nous notons un recul dans les activités de crédit avec un encours de crédit qui est passé de 4 300 434 716 FCFA en 2023 à 3 953 497 270 en 2024 soit une diminution en valeur absolue de 346 937 446 FCFA.

L'évolution des frais financiers sur les capitaux empruntés a enregistré une légère régression dans son évolution contrairement à l'exercice passé. Cela se traduit à travers une diminution de plus 19% et qui s'explique par des remboursements plus importants avec les coûts sur les capitaux empruntés de 83 476 091 FCFA en 2023 à 99 554 595 en 2024. Le montant total des emprunts est passé de 1 697 950 662 FCFA en 2023 à 1 610 209 458 en 2024, soit une diminution de plus de 5%.

La diminution des revenus des capitaux prêtés aux clients implique une régression importante par rapport aux années précédentes du Produit net financier qui est passé de 745 251 410 FCFA en 2023 à 633 650 522 en 2024, soit une régression en valeur absolue de 111 600 888 FCFA (15%). Cette régression de cette année résulte principalement de la baisse des intérêts sur crédit due à la baisse de l'encours de crédit. Le graphique suivant illustre cette tendance.



Graphique 1 : Évolution des produits financiers nets

Afin de déterminer la rentabilité de l'institution, l'appréhension de l'évolution du Produit Net Bancaire seul ne suffit pas, il faut aussi apprécier l'évolution des frais généraux.

Les frais généraux ont enregistré au cours de cet exercice 2024 une croissance de 6% en passant de 666 057 097 FCFA en 2023 à 735 534 350 en 2024.

Cette augmentation des frais généraux s'explique par plusieurs facteurs à savoir :

- Une croissance des frais de personnel de 14% dû au renforcement des différentes équipes

- Une augmentation de 18% des autres charges d'exploitation s'expliquant par l'augmentation des charges courantes de besoins en fourniture de bureau, d'électricité, d'eau, de supports de gestion, d'assurance, les dotations aux amortissements des immobilisations, etc.

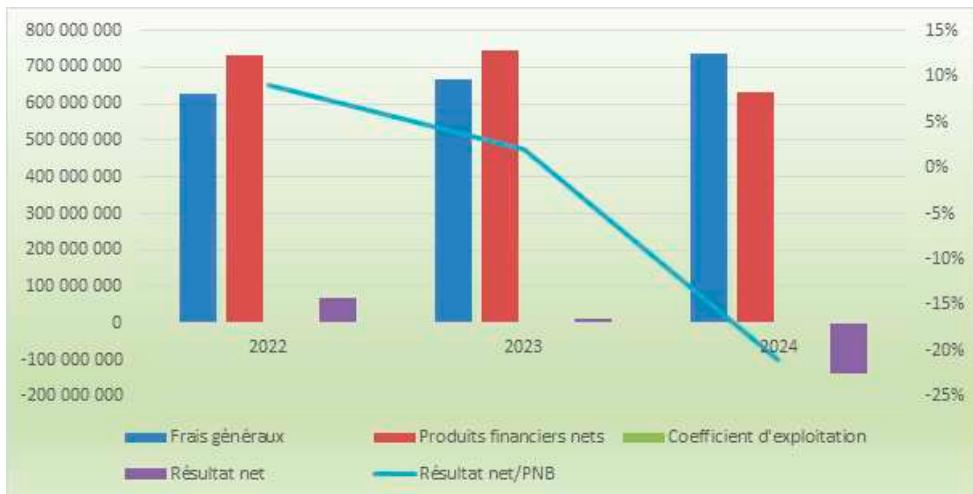
Pour une analyse plus approfondie, il convient de mettre aussi en évidence le coefficient d'exploitation qui est le rapport des frais généraux sur le PNB. Il permet de mesurer le poids des charges dans la richesse créée par l'institution. Plus ce ratio est élevé, plus la richesse est perdue dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau 1

Éléments	2022	2023	2024
Frais généraux	625 438 812	666 057 097	735 534 350
Produits financiers nets	732 840 233	745 251 410	633 650 522
Coefficient d'exploitation	85%	89%	116%
Résultat net	68 035 897	11 275 049	-135 590 528
Résultat net/PNB	9%	2%	-21%

Le coefficient d'exploitation a connu une progression de 2023 à 2024 en passant de 89% à 116%. Ce qui s'explique par une diminution dans l'évolution de la rentabilité de l'institution.

Les graphiques suivants illustrent l'évolution des frais généraux, du produit financier net, du coefficient d'exploitation de l'association ASSILASSIME Solidarité.



Graphique 2 : Évolution des frais généraux, produit net financier et du coefficient d'exploitation

### 3.2. Situation patrimoniale

Afin d'avoir une situation plus claire et pour une analyse complète de l'évolution de l'institution, un examen des grandes masses de la situation patrimoniale est nécessaire.

Ainsi l'évolution des grandes masses du bilan se présente comme suit :

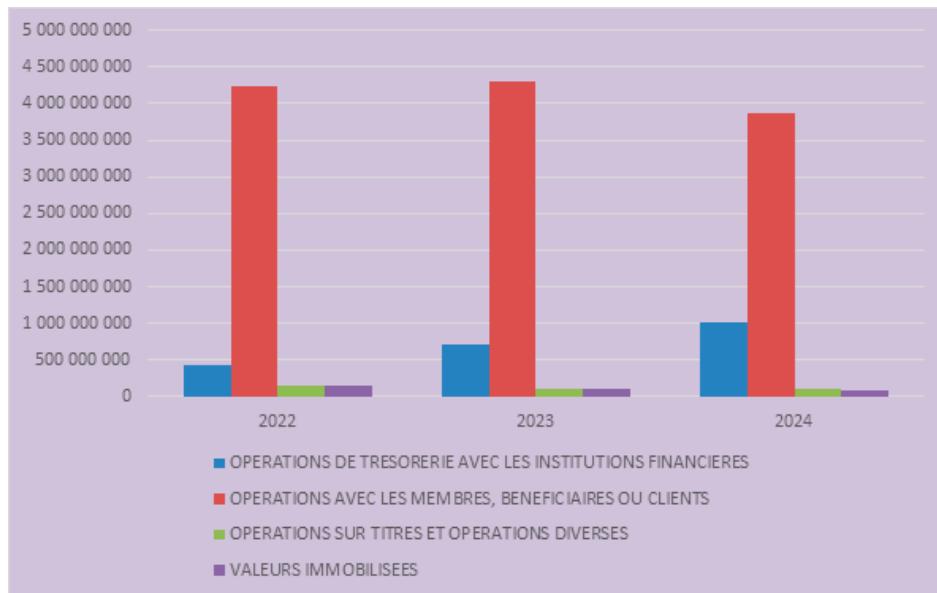
Tableau 2 :

	2022	2023	2024
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	424 731 155	720 463 410	1 013 236 722
OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	4 225 407 834	4 244 796 534	3 876 170 876
OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	143 987 657	112 176 520	105 463 041
VALEURS IMMOBILISÉES	138 039 936	108 727 993	80 967 968
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 932 166 582</b>	<b>5 186 164 457</b>	<b>5 075 838 607</b>

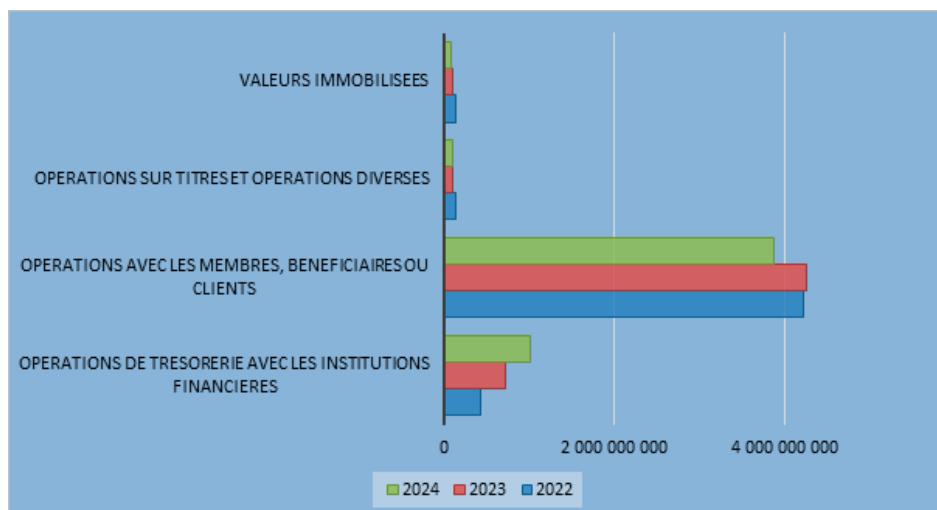
### 3.2.1. Analyse des éléments d'actif

Nous enregistrons pour l'exercice 2024 une régression du patrimoine d'ASSILASSIME Solidarité de 110 325 850 FCFA par rapport à l'exercice 2023. Ainsi les graphiques suivants vous présentent l'évolution des

différents agrégats de l'actif du bilan au cours des trois derniers exercices en fonction des années puis en fonction des grands postes du bilan.



Graphique 3 : Évolution de l'actif du bilan 2022-2024



Graphique 4 : Répartition de l'actif du bilan 2022-2024

Au vu de ces deux graphiques, nous faisons les remarques suivantes :

- Une diminution de l'actif du bilan par rapport à l'année précédente avec une régression des activités.
- Les opérations sur titres et opérations diverses avec une diminution de la dette des débiteurs divers et autres créances en attente de 6%.
- Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières d'une valeur de 1 013 236 722 avec une augmentation de 41% par rapport à

l'exercice 2023 et représente de 20% de l'actif. Il est composé comme suit :

- Valeur en caisse : 128 922 805 FCFA qui constitue les disponibilités en caisse et au coffre au 31 décembre 2024
- Comptes de dépôts débiteurs : 581 632 054 FCFA constituent les soldes des différents comptes bancaires au 31 décembre 2024
- Le poste opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients représente 82% de l'actif total et se compose de l'encours de crédit d'une valeur

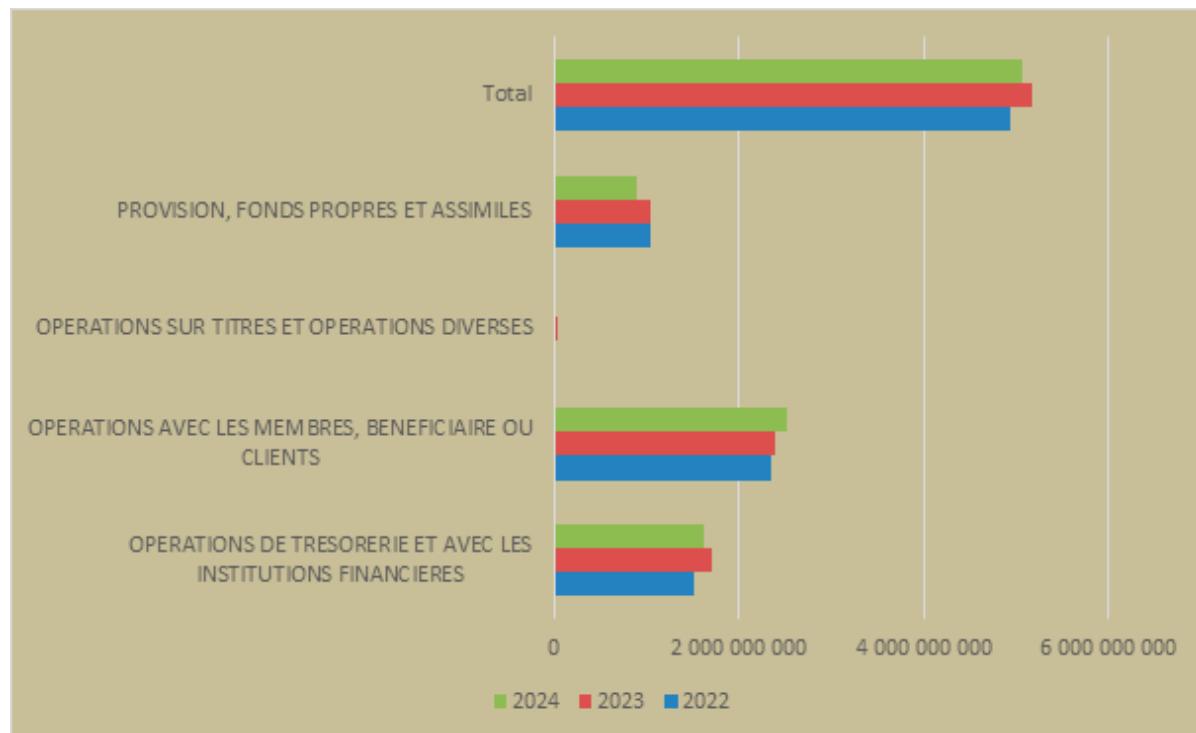
- de 3 876 170 876 FCFA dont des créances rattachées de 35 450 848 FCFA.
- Le poste opérations sur titre et opérations diverses d'une valeur 105 463 041 FCFA soit 2% du total actif dont :
  - Comptes de stock : 15 052 819 FCFA
  - Autres stocks : 17 600 FCFA
- Débiteurs divers : 80 965 323 FCFA provisionnés pour 11 672 682
- Comptes d'ordre et divers : 27 896 609 FCFA
- Le poste valeurs immobilisées d'une valeur de 80 967 968 FCFA soit 2% de l'actif total. Il représente la valeur nette des valeurs immobilisées au 31 décembre 2024.

### 3.2.2. Analyse des éléments du passif

Les postes du passif sont reclassés en quatre grandes masses comme suit :

Tableau 3 :

ÉLÉMENTS	2022	2023	2024
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	1 511 518 202	1 708 098 059	<b>1 623 599 330</b>
OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES, BÉNÉFICIAIRES OU CLIENTS	2 345 532 883	2 394 510 968	<b>2 524 543 231</b>
OPÉRATIONS SUR TITRES ET OPÉRATIONS DIVERSES	28 558 134	31 621 800	<b>22 890 758</b>
PROVISION, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS	1 046 557 363	1 051 933 630	<b>904 805 288</b>
<b>Total</b>	<b>4 932 166 582</b>	<b>5 186 164 457</b>	<b>5 075 838 607</b>



Graphique 5 : Évolution du passif du bilan selon les grandes postes

Le poste opérations de trésorerie avec les institutions financières est composé des emprunts

obtenus. Il représente plus de 32% du total passif et est décomposé comme suit :

Désignations	Montant
Emprunt microfinance Solidaire	<b>393 574 200</b>
Emprunt KIVA	<b>264 436 366</b>
Emprunt GCA	<b>118 072 260</b>
Emprunt LMDF	<b>131 000 000</b>
Emprunt BANCAITICA	<b>90 642 290</b>
Emprunt FEFISOL	<b>157 429 680</b>
Dettes rattachées	<b>13 389 872</b>
Emprunt Global Partnership	<b>244 432 068</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 623 599 330</b>

Nous assistons à une Diminution des emprunts de 5% par rapport à l'année 2023 soit 87 741 204 FCFA en valeur absolue due aux remboursements des emprunts au cours de l'année 2024.

Les opérations avec les membres, bénéficiaires ou clients pour 50% du total passif sont en augmentation de 5% par rapport à l'année 2023 et se décomposent comme suit :

- Dépôts à vue : Il s'agit de l'encours DAV d'une valeur de 993 736 389 FCFA
- Dépôts de garantie : il s'agit de l'encours des nantissements constitués d'une valeur de 1 218 208 442 FCFA
- Dépôts à terme : il s'agit des dépôts à terme constitués pour 300 503 000 FCFA
- Dettes rattachées : 12 095 400 FCFA
- Les opérations sur titres et opérations diverses d'une valeur de 22 890 758 FCFA soit 1% du total passif. Ils sont en régression de 28% par rapport à 2023 et se décomposent comme suit :
- Créditeurs divers : 7 305 100 FCFA
- Comptes d'ordre et divers : 15 585 658 FCFA

Les provisions, fonds propres et assimilés sont passés de 1 051 933 630 en 2023 à 904 805 288 FCFA en

2024 soit 18% du total passif avec une progression de 14%. Ils résultent de la somme des éléments suivants :

- Subvention d'investissement : 19 481 279 FCFA représente la valeur nette en subvention d'investissement après dépréciation des immobilisations
- Fond de crédit : 928 615 262 FCFA provient essentiellement des subventions reçues des bailleurs telque Don Boule de Neige (DBN) et Woles Planet Fundation (WPF) pour financer les activités de crédit.
- Les provisions pour charges de retraite pour 2 516 312 FCFA
- Autres provisions pour risques et charges : 16 043 967 représente la provision des congés non jouis du personnel et les provisions pour les débiteurs divers
- Réserve générale : 48 923 FCFA représente le montant total mis en réserve
- Fonds de dotation : 52 137 721 FCFA représente les fonds consacrés au décaissement des crédits miwoè dans le cadre du projet UE en partenariat avec Mivo Énergie
- Report à nouveau : 9 552 352 FCFA qui représente le montant net des déficits et excédents réalisés au cours des années antérieures.
- Résultat en instance d'approbation : -135 590 528 correspond au déficit de l'exercice 2024.

### 3.3. Analyse des indicateurs financiers et ratios prudentiels

#### 3.3.1. Indicateurs financiers

##### Indicateurs financiers

Type de Ratio	Nom du Ratio	2023	2024	Norme	Commentaires
I- INDICATEURS DE QUALITÉ DU PORTEFEUILLE	Portefeuille classé à risque à 90 jours	5,54%	7,04%	<ou=3%	Le provisionnement ne respecte pas la norme
	Taux de provisions pour créances en souffrance	48,20%	48,50%	>ou=40%	Le provisionnement respecte la norme
	Taux de perte sur créances	0,48%	1,61%	<2%	Les pertes sont maîtrisées
II- INDICATEURS D'EFFICACITÉ/ PRODUCTIVITÉ	Ratio des charges de personnel	10,36%	12,19%	<10%	Les charges salariales sont trop élevées par rapport à la production de l'association, elles ont augmenté par rapport à 2023
	Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit	23,83%	29,14%	< ou =35%	La structure a dépensé plus de 29 FCFA en 2024 contre 23 FCFA en 2023 pour la gestion de chaque 100 FCFA d'encours de crédit.
III- INDICATEURS DE RENTABILITÉ	Autosuffisance opérationnelle	98,48%	87,22%	>130%	La rentabilité de l'institution n'est pas atteinte, cependant elle a régressé par rapport à l'année 2023 en passant de 98,48% à 87,22% en 2024
	Rendement sur actif	-0,30%	-3,03%	>3%	Pour chaque Franc d'actif engagé, il y a pratiquement un déficit d'exploitation de plus de 3 FCFA en 2024 contre un résultat quasi nul en 2023
IV- INDICATEURS DE GESTION DU BILAN	Taux de rendement des actifs	18,59%	17,54%	>15%	Chaque Franc d'actif productif engagé génère environ près de 18 FCFA de produits d'intérêts et commissions en 2024 contre pratiquement près de 19 FCFA en 2023.
	Ratio de liquidité de l'actif	13,89%	14,00%	>5%	La liquidité est bonne, elle est de 14% en 2024 et est pratiquement au même niveau que 2023
	Ratio de capitalisation	20,28%	17,83%	>15%	La capitalisation des ressources est bonne. Elle a régressé en passant de 20,28% en 2023 à 17,83% en 2024.
	Rentabilité des fonds propres	-1,47%	-16,98%	>15%	La structure a perdu plus de 17 FCFA en 2024 contre une perte de près de 1FCFA en 2023 pour chaque Franc de fonds propres engagé

### 3.3.2. Ratios prudentiels

N°	RATIO	SCORE		NORME	OBSERVATION (Respectée ou non respectée) Trimestrielle
		31/12/2023	31/12/2024		
	LIMITATION DES RISQUES AUXQUELS EST EXPOSÉE UNE INSTITUTION	125,75%	124%	<=200%	Respectée
I.	COUVERTURE DES EMPLOIS À MOYEN ET LONG TERME PAR DES RESOURCES STABLES	1567,76%	756,01%	>=100%	Respectée
	LIMITATION DES PRETS AUX DIRIGEANTS ET AU PERSONNEL, AINSI QU'AUX PERSONNES LIÉES	3,91%	3,45%	<=10%	Respectée
	LIMITATION DES RISQUES PRIS SUR UNE SEULE SIGNATURE	0,36%	0,56%	<=10%	Respectée
II.	NORME DE LIQUIDITÉ	120,51%	116,65%	>=80%	Respectée
VI.	LIMITATION DES OPÉRATIONS AUTRES QUE LES ACTIVITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT	0,03%	0,04%	<=5%	Respectée
	CONSTITUTION DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE	0%	0%		Non respectée
VI.	NORME DE CAPITALISATION	19,74%	17,60%	>=15%	Respectée
VII.	LIMITATION DES PRISES DE PARTICIPATION	0,10%	0,11%	<=25%	Respectée
VIII.	LIMITATION DU FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS ET DES PRISES DE PARTICIPATION	9,8%	7,5%	<=100%	Respectée

L'année 2024 a été marquée par une régression des principaux indicateurs financiers, y compris les indicateurs de rentabilité qui sont en dessous des

normes exigées. Cependant les ratios prudentiels ont été tous respectés à l'exception du ratio de constitution de la réserve générale.

### 3.4. Stratégie de financement

Initialement ayant été autorisée pour faire du crédit direct, l'institution a obtenu son agrément pour collecter de l'épargne en 2019. L'institution dépend essentiellement de 2 sources de financement qui sont l'épargne et les emprunts extérieurs. La mobilisation de l'épargne est encore insuffisante pour soutenir les activités, la mise en place de la collecte quotidienne à zéro franc

mis en place n'a pas permis à l'institution de remédier à la situation, mais s'est révélé plutôt coûteuse. Ainsi l'institution se retrouve dans l'obligation de poursuivre la mobilisation des ressources extérieures sous forme d'emprunts pour pouvoir accompagner les populations vulnérables. La situation des ressources financières se résume comme suit:

#### Ressources financières

Éléments	2022	2023	2024
Encours d'emprunt	1 501 682 804	1 697 950 662	1 610 209 458
Frais financiers/Emprunt	150 165 092	127 046 387	148 485 402
Encours d'épargne	2 345 532 883	2 392 066 468	2 512 447 831
Rémunération/Épargne	6 019 050	12 583 900	25 179 400

Au cours de l'année 2024, l'institution a maintenu la relation privilégiée qu'elle entretient avec ses différents partenaires financiers. Ce qui a favorisé la réception des financements à travers les emprunts mobilisés à hauteur de 335 035 589 en 2024 contre 774 842 684 en 2023 pour soutenir les activités de crédit avec des

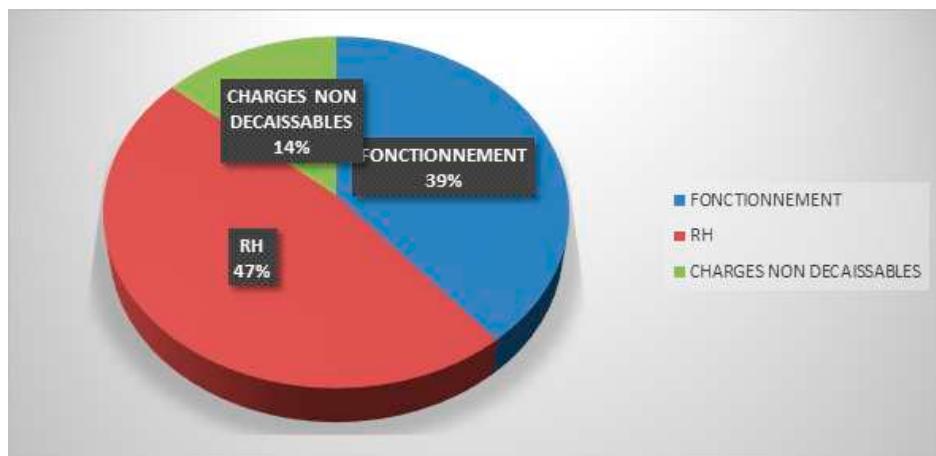
besoins ont été moins importants que ceux de 2023. Cependant nous remarquons une augmentation des coûts des emprunts. La rémunération de l'épargne a doublé, mais l'épargne toujours la source de financement la moins coûteuse.

### 3.5. Gestion budgétaire en 2024

Le budget de l'association ASSILASSIME SOLIDARITÉ se divise en 4 grandes parties : les dépenses pour le fonctionnement et les charges non décaissables, pour les ressources humaines, pour les investissements et pour les revenus. Il convient donc de faire le suivi définitif du budget afin de dégager les différents points de dépassement et de sous activités par rapport aux prévisions.

Ainsi, une analyse plus approfondie de la réalisation du budget à travers les postes budgétaires nous permettra de faire le bilan des réalisations budgétaires au cours de cette année 2024.

En illustration le réalisé décomposé par type de dépenses budgétaires



Graphique 7 : Décomposition réalisée par type de charges

Les dépenses pour les ressources humaines représentent 47% de l'ensemble des charges engagées au

cours de l'année 2024, pour le fonctionnement 39% et les charges non décaissables 14%.

Tableau 4 : Suivi budgétaire 2024

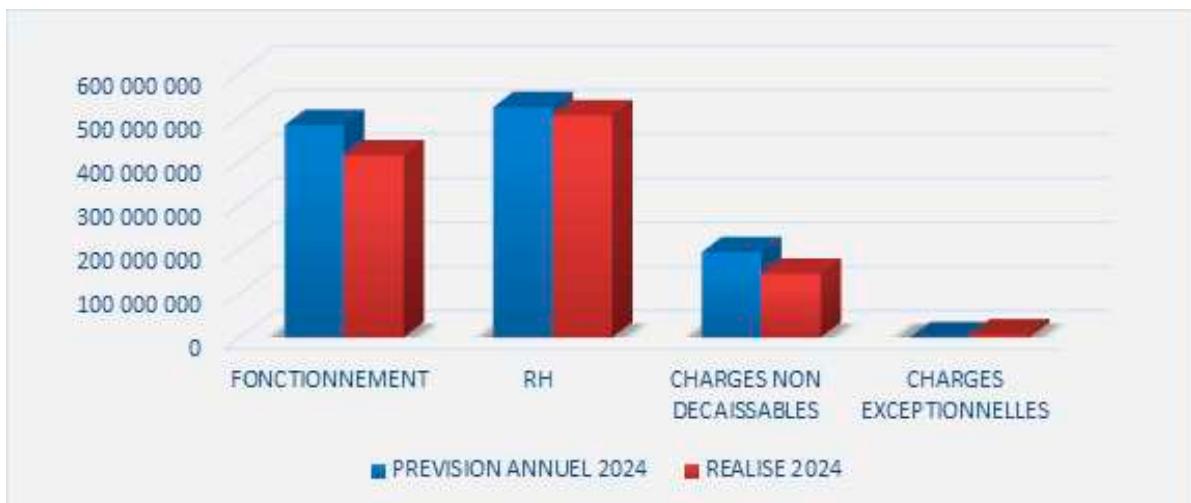
#### FONCTIONNEMENT

N° COMPTE	Rubriques	PRÉVISION ANNUELLE	RÉALISÉE	ÉCART	POURCENTAGE (%)
60	CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIÈRE	208 259 576	173 664 793	34 594 783	83%
61	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	79 365 814	72 066 729	7 299 085	91%
621	SERVICES EXTÉRIEURS	77 954 854	63 022 073	14 932 781	81%
622	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	113 141 677	101 935 322	11 206 355	90%
623	CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	2 640 801	1 984 498	656 303	75%
<b>TOTAL</b>		<b>481 362 722</b>	<b>412 673 415</b>	<b>68 689 307</b>	<b>86%</b>

Rubriques	PRÉVISION ANNUELLE	RÉALISÉE	ÉCART	POURCENTAGE (%)
CHARGES RH	522 120 700	503 262 491	18 858 209	96%

## INVESTISSEMENT

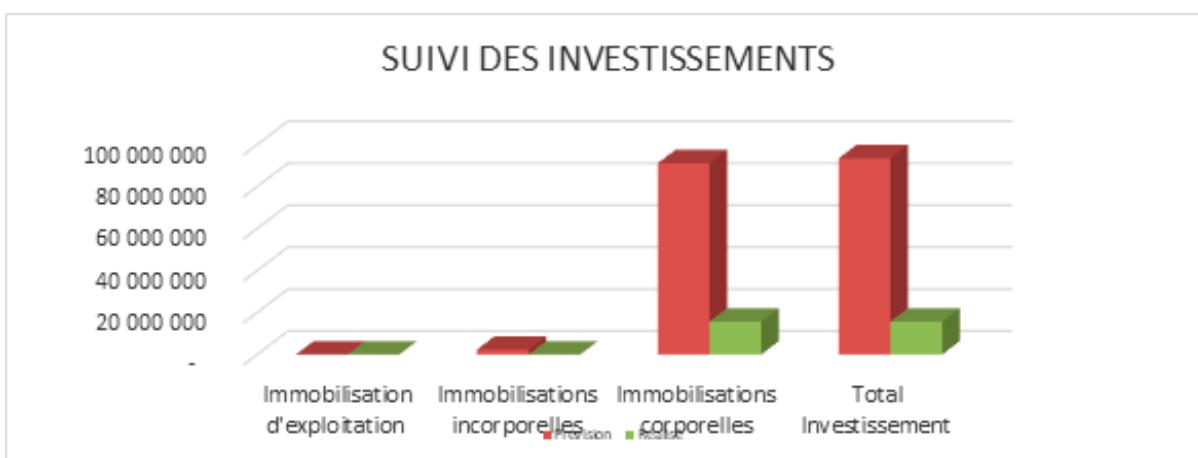
Rubriques	Prévision	Réalisé	Écart	POURCENTAGE (%)
Immobilisations incorporelles	2 320 000		-	2 320 000 0% 0%
Immobilisations corporelles	91 166 150	15 695 748	75 470 402	17%
<b>Total</b>	<b>93 486 150</b>	<b>15 695 748</b>	<b>77 790 402</b>	<b>17%</b>



Graphique 8 : Réalisé budgétaire par type de charges

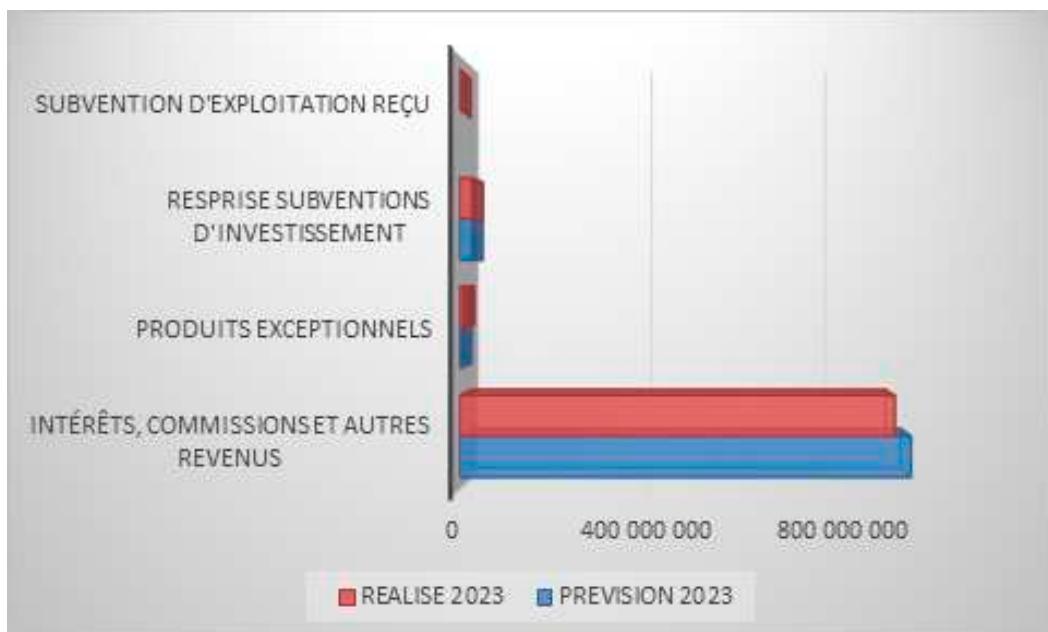
Avec l'analyse de l'exécution des charges, nous notons que les charges de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 86% et 96% pour les charges de ressources humaines. Les charges non décaissables ont un taux de

réalisation de 75% et les charges exceptionnelles de 901%. Le budget pris de façon globale enregistre un taux de réalisation de 92%.



Graphique 9 : Suivi des investissements

Les investissements ont été réalisés à hauteur de 17%.



Graphique 10 : Rapprochement produits d'exploitation prévisionnels/réalisés

Le revenu total d'exploitation encaissé pour l'exercice 2024 est de 923 939 197 contre une prévision de 958 036 588 soit un taux de réalisation de 96%. Il faut noter que les produits exceptionnels ont un taux de

réalisation de 518% et les reprises de subvention d'investissement pour 100%.

## 4. ANALYSE DU PORTEFEUILLE

ASSILASSIME Solidarité défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut se lancer dans une activité génératrice de revenus s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. ASSILASSIME Solidarité reste convaincu que cette vision est chaque jour partagée par un nombre de plus en plus croissant de citoyens et de décideurs.

### 4.1. Activité de crédit

ASSILASSIME Solidarité entend mener cette mission en déployant avec humilité toute son énergie et les qualités auxquelles elle est attachée : ouverture, agilité,

simplicité et surtout capacité à dépasser les stéréotypes pour contribuer à une nouvelle économie inclusive.

#### 4.1.1. Évolution de la clientèle de 2021 à 2024

Tableau N°1 : Évolution de la clientèle sur les 4 dernières années

Années	2 021	2 022	2 023	2 024
Clientèle (au 31/12)	87 046	101 954	112 926	120 762
Variation	0,00%	17,13%	10,76%	6,93%

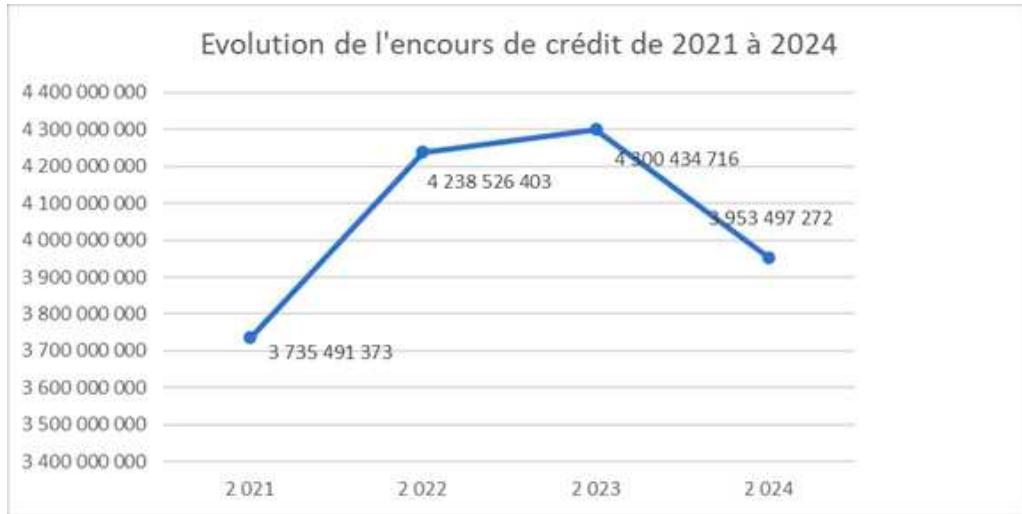
La clientèle de ASSILASSIME Solidarité a connu une évolution régulière sur les 04 dernières années. Elle est passée de 87 046 membres en 2021 à 120 762 en 2024 (voir tableau N°1 : Évolution de la clientèle sur les

4 dernières années). Cependant cette clientèle a chuté de près de 6,78% entre 2023 et 2024.

#### 4.1.2. Évolution de l'encours brut de crédit de 2020 à 2022

Tableau N°2 : Évolution de l'encours brut de crédit de 2021 à 2024

	2 021	2 022	2 023	2 024
Clientèle (au 31/12)	3 735 491 373	4 238 526 403	4 300 434 716	3 953 497 272
Variation	0,00%	13,47%	1,46%	-8,07%



L'encours de crédit est passé de 3 735 491 373 en 2021 à 3 953 497 272 en 2024. La courbe de l'encours du crédit présente la même tendance que celle que

#### 4.1.3. Évolution du portefeuille à risque

Les créances sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose ASSILASSIME Solidarité à une perte potentielle si les bénéficiaires n'honorent pas leurs

présente l'évolution de la clientèle. Toutefois il faut noter qu'entre 2023 et 2024 l'encours a chuté de 8,07%.

engagements financiers. Les différentes catégories de classification des créances douteuses se présentent suivant les graphiques qui suivent :

##### PAR à 1 jour

Tableau N°3 : PAR 1 Jour

Années	2 021	2 022	2 023	2 024
PAR en Volume	256 740 898	371 275 755	514 495 798	483 519 657
PAR en %	6,87%	8,76%	11,96%	12,23%
Variation	0,00%	44,61%	38,58%	-6,02%



Le portefeuille à risque de 1 jour n'a cessé de se dégrader depuis 2021. Il a connu une forte régression passant de 6,87% en 2021 à 12,23% en 2024. Le PAR 1 jour en volume s'est multiplié par deux (2) depuis 2021. Il

est passé de 256 740 898 en 2021 pour atteindre 483 519 657 en 2024. Il faut souligner qu'il y a une maîtrise du PAR 1 jour en 2024.

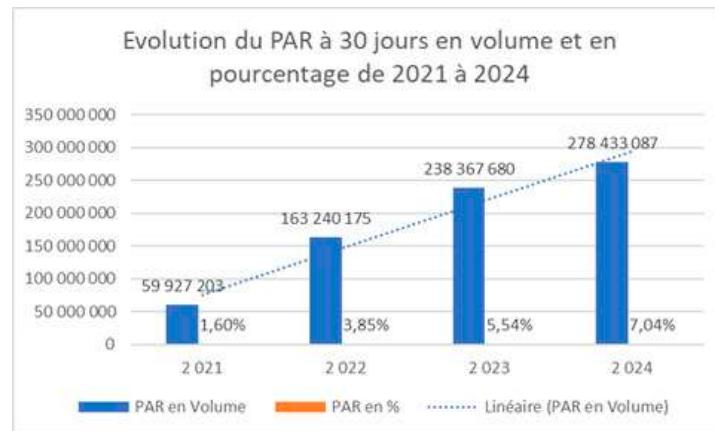
## PAR à 30 jours

Tableau N°4 : PAR 30 Jours

	2 021	2 022	2 023	2 024
<b>PAR en Volume</b>	59 927 203	163 240 175	238 367 680	<b>278 433 087</b>
<b>PAR en %</b>	1,60%	3,85%	5,54%	<b>7,04%</b>
<b>Variation</b>	0,00%	172,40%	46,02%	<b>16,81%</b>

La dégradation du PAR 30 jours a pris de l'ampleur depuis 2021. De plus de 59 millions d'impayés en 2021, les impayés sont passés à plus de 278 millions en

2024. ASSILASSIME n'a pas respecté la norme exigée dans le secteur (5%).



## PAR à 90 jours

Tableau N°5 : Évolution PAR 90 Jours

	2 021	2 022	2 023	2 024
<b>PAR en Volume</b>	36 336 643	109 672 715	190 583 945	<b>232 534 492</b>
<b>PAR en %</b>	0,97%	2,59%	4,43%	<b>5,88%</b>
<b>Variation</b>	0,00%	201,82%	73,78%	<b>22,01%</b>

La norme à respecter selon l'exigence de l'UEMOA pour la catégorie des impayés de 90 jours est :  $N \leq 3\%$  et sur les 2 dernières années (2022-2023), le PAR a été en dessous de la norme. Cependant, le PAR 90 jours

en pourcentage en 2024 est 5,88% dépassant ainsi la norme du secteur. On constate une croissance du PAR en volume durant les quatre dernières années. Il passe de 36 millions en 2021 à 232 millions en 2024.



#### 4.1.4. Évolution de l'encours de crédit et du PAR de chaque agence

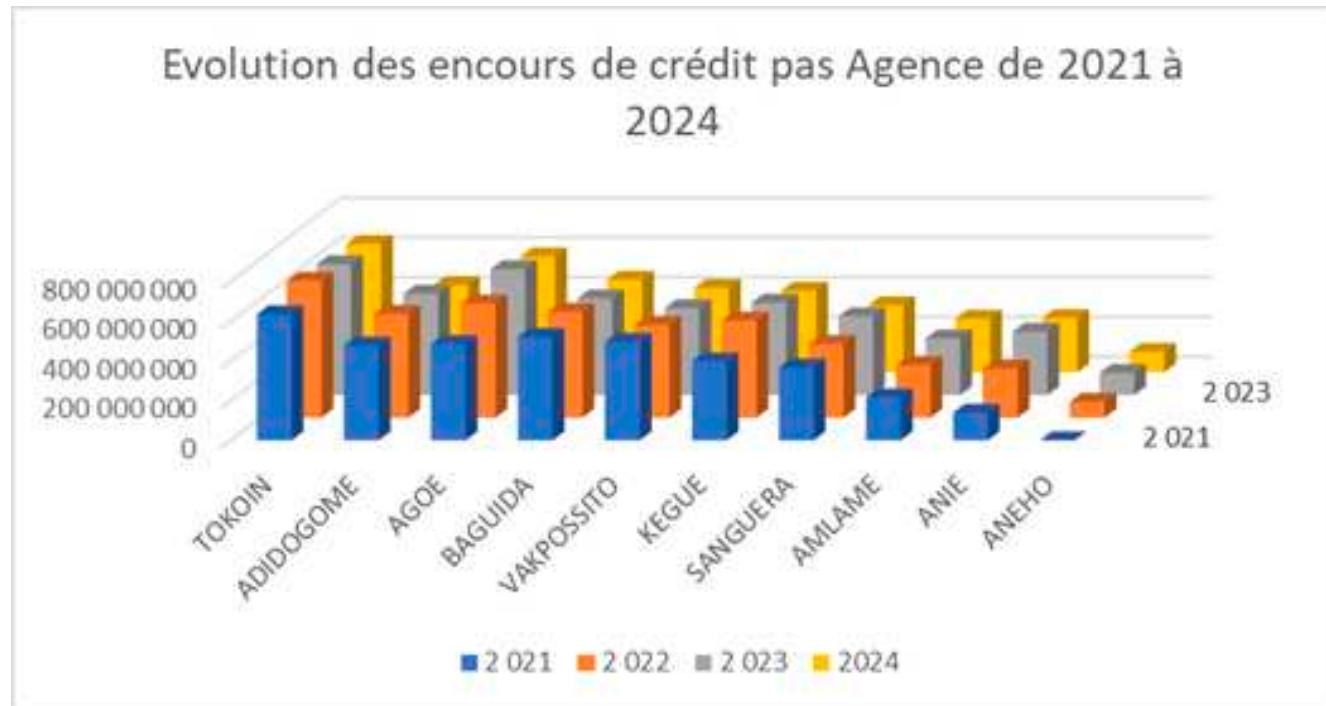
##### 4.1.4.1. Évolution de l'encours de crédit par agence

Tableau N°6 : Évolution encours de crédit de 2021 à 2024

Années	2 021	2 022	2 023	2024
<b>TOKOIN</b>	635 361 273	689 416 098	658 413 295	<b>646 253 045</b>
<b>ADIDOGOME</b>	477 570 890	522 541 580	509 798 783	<b>438 628 042</b>
<b>AGOE</b>	485 186 570	574 475 085	633 330 690	<b>582 867 325</b>
<b>BAGUIDA</b>	521 221 007	533 261 490	486 469 560	<b>466 458 990</b>
<b>VAKPOSSITO</b>	495 909 725	467 358 080	437 237 100	<b>424 961 705</b>
<b>KEGUE</b>	397 693 348	488 901 295	464 649 193	<b>410 599 730</b>
<b>SANGUERA</b>	367 054 510	370 631 275	396 160 915	<b>337 550 400</b>
<b>AMLAME</b>	216 710 000	264 905 160	284 737 245	<b>269 572 655</b>
<b>ANIE</b>	138 784 050	247 285 065	318 312 980	<b>273 712 145</b>
<b>ANEHO</b>	0	79 751 275	111 324 955	<b>102 893 235</b>
<b>TOTAL</b>	3 735 491 373	4 238 526 403	4 300 434 716	<b>3 953 497 272</b>

Comme l'ont montré les chiffres consolidés, les agences ont connu les mêmes sorts avec une croissance très importante des encours de crédits entre 2021 et 2022 avant de connaître une évolution ralentie depuis 2023.

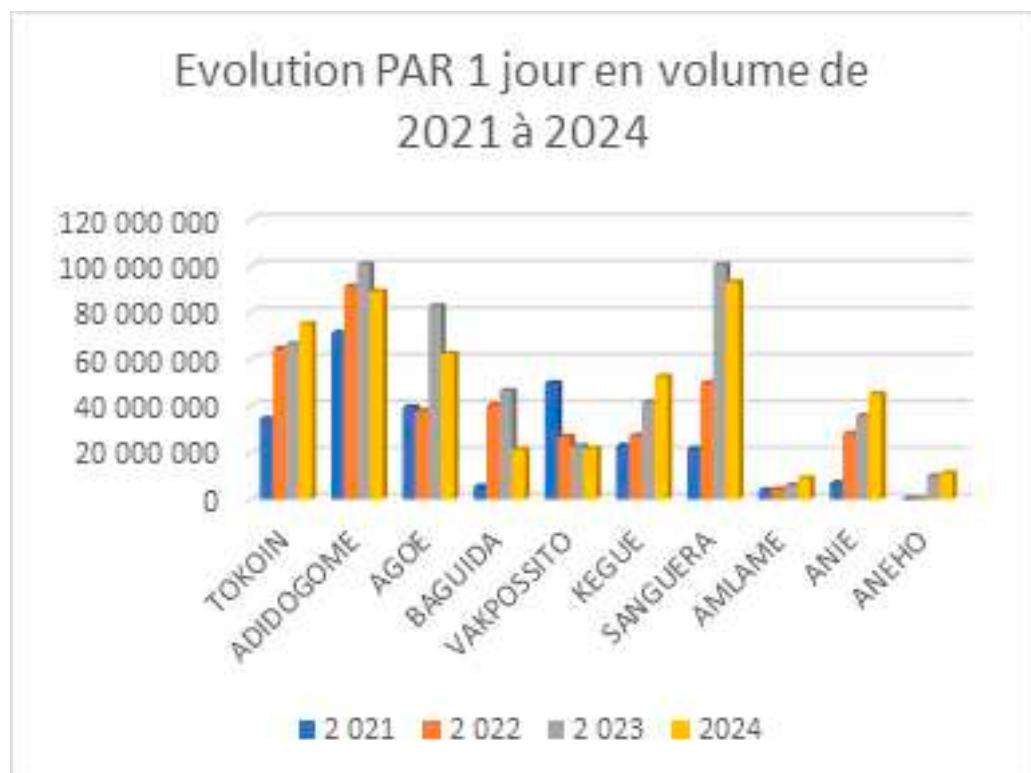
L'encours de crédit en 2024 a chuté par rapport à son niveau de 2023, il faut souligner que toutes les agences ont connu une baisse de l'encours de crédit en 2024.



#### 4.1.4.2. Évolution du PAR à 1 jour par agence

Tableau N°7 : Évolution PAR 1 jour en volume de 2021 à 2024

	2 021	2 022	2 023	2024
<b>TOKOIN</b>	34 574 750	64 665 505	66 656 845	<b>75 272 845</b>
<b>ADIDOGOME</b>	71 407 955	91 374 295	100 767 875	<b>89 249 352</b>
<b>AGOE</b>	39 532 880	37 967 395	82 888 010	<b>62 460 145</b>
<b>BAGUIDA</b>	5 578 992	40 532 415	46 557 765	<b>21 468 595</b>
<b>VAKPOSSITO</b>	49 832 955	26 947 200	22 919 850	<b>21 746 895</b>
<b>KEGUE</b>	22 990 383	27 268 815	41 797 193	<b>52 715 905</b>
<b>SANGUERA</b>	21 788 420	49 852 525	100 516 855	<b>93 291 165</b>
<b>AMLAME</b>	3 896 100	4 387 500	6 059 335	<b>9 049 790</b>
<b>ANIE</b>	7 044 550	28 196 205	35 936 175	<b>45 311 050</b>
<b>ANEHO</b>	0	83 900	9 892 895	<b>11 304 315</b>
<b>SIÈGE</b>	93 913		503 000	<b>1 649 600</b>
<b>TOTAL</b>	256 740 898	371 275 755	514 495 798	<b>483 519 657</b>



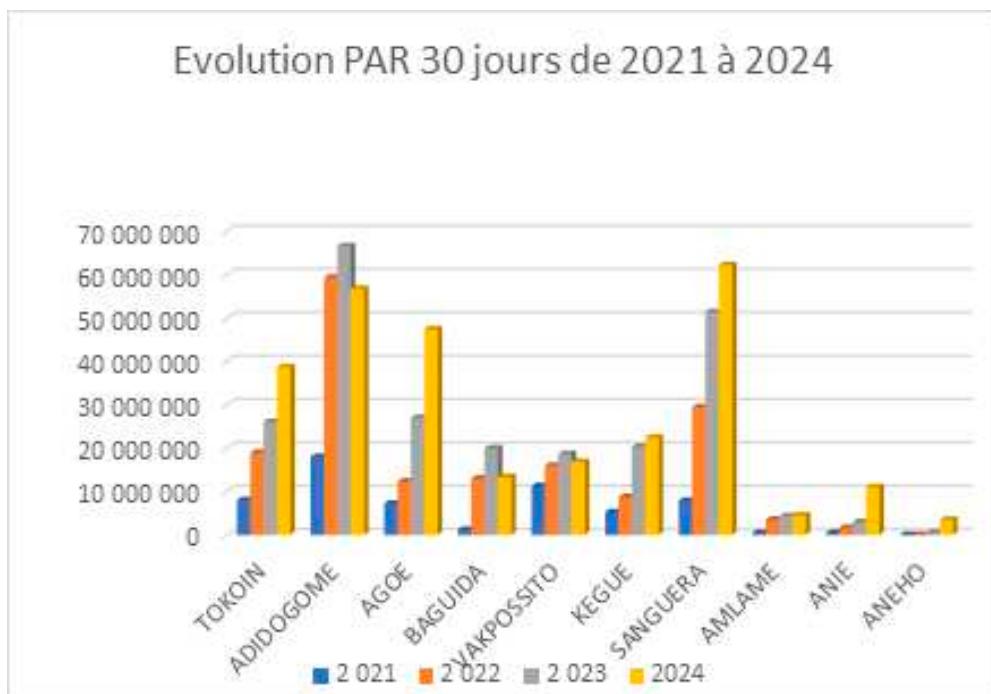
Le PAR 1 jour en volume a évolué de 256 millions en 2021 à 483 millions en 2024. Cinq agences ont fortement contribué à cette dégradation. Il s'agit

principalement des agences de Adidogomé, de Agoè, de Sanguera, de Anié et de Tokoin.

#### 4.1.4.3. Évolution du PAR à 30 jours par agence

Tableau N°8 : PAR 30 jours

	2 021	2 022	2 023	2024
<b>TOKOIN</b>	8 008 295	18 986 475	26 063 625	<b>38 694 640</b>
<b>ADIDOGOME</b>	18 008 085	59 378 680	66 580 197	<b>56 786 417</b>
<b>AGOE</b>	7 244 450	12 368 505	26 960 555	<b>47 500 105</b>
<b>BAGUIDA</b>	1 202 042	13 047 585	19 985 430	<b>13 350 085</b>
<b>VAKPOSSITO</b>	11 268 020	15 996 300	18 674 600	<b>16 849 295</b>
<b>KEGUE</b>	5 288 258	8 763 705	20 325 188	<b>22 464 735</b>
<b>SANGUERA</b>	7 892 240	29 491 275	51 382 020	<b>62 274 305</b>
<b>AMLAME</b>	470 600	3 525 400	4 324 015	<b>4 506 540</b>
<b>ANIE</b>	451 300	1 682 250	2 996 450	<b>11 041 450</b>
<b>ANEHO</b>	0	0	572 600	<b>3 490 715</b>
<b>SIÈGE</b>	93 913	0	503 000	<b>1 474 800</b>
<b>TOTAL</b>	59 927 203	163 240 175	238 367 680	<b>278 433 087</b>

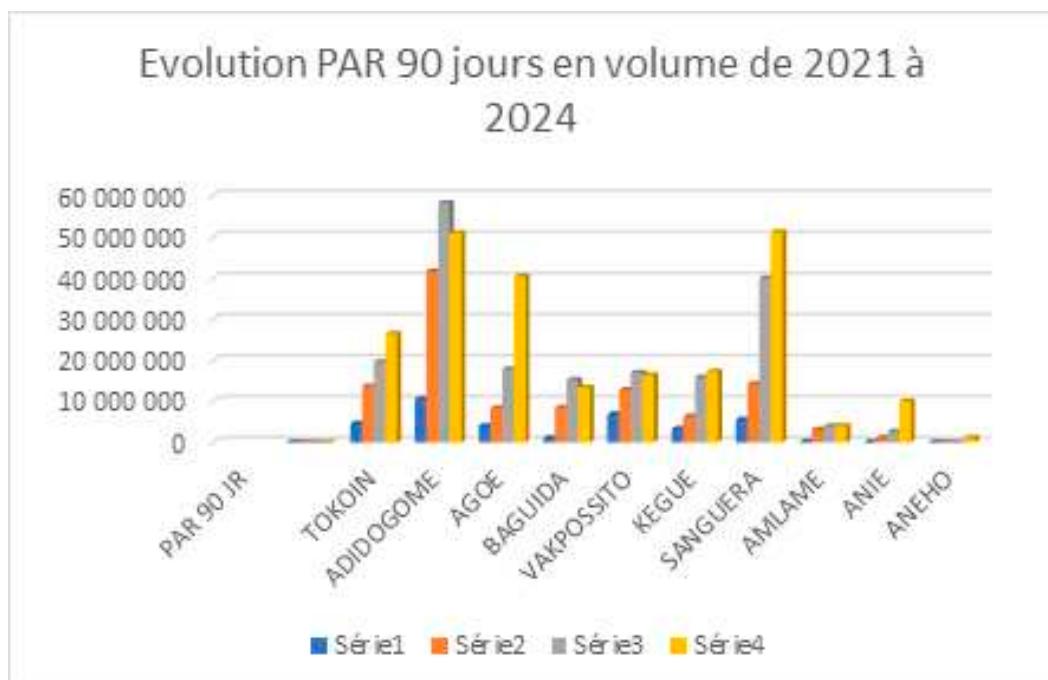


Le PAR 30 jours présente les mêmes tendances d'évolution que le PAR 1 jour. Après analyse, les agences qui ont contribué à la dégradation du PAR 1 jour sont celles qui dégradent aussi le PAR 30 jours.

#### 4.1.4.4. Évolution du PAR à 90 jours par agence

Tableau N°9 : PAR 90 jours

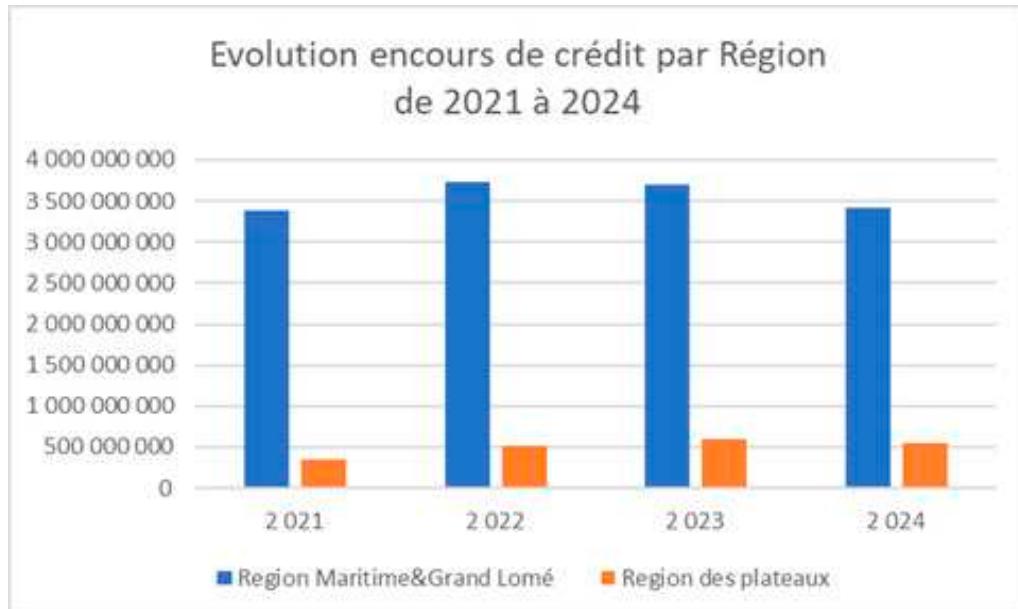
	2 021	2 022	2 023	2024
<b>TOKOIN</b>	4 573 795	13 601 665	19 549 350	<b>26 452 775</b>
<b>ADIDOGOME</b>	10 562 535	41 637 740	58 231 497	<b>50 867 777</b>
<b>AGOE</b>	3 986 750	8 390 795	17 839 735	<b>40 357 445</b>
<b>BAGUIDA</b>	1 057 842	8 460 285	15 195 690	<b>13 350 085</b>
<b>VAKPOSSITO</b>	6 862 180	12 776 000	16 943 400	<b>16 397 995</b>
<b>KEGUE</b>	3 335 138	6 284 355	15 783 538	<b>17 277 905</b>
<b>SANGUERA</b>	5 541 390	14 254 425	39 946 020	<b>51 191 635</b>
<b>AMLAME</b>	224 100	3 122 600	3 957 265	<b>4 023 490</b>
<b>ANIE</b>	95 000	1 144 850	2 685 350	<b>9 979 450</b>
<b>ANEHO</b>	0	0	0	<b>1 161 135</b>
<b>SIÈGE</b>	93 913	0	452 100	<b>1 474 800</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36 332 643</b>	<b>109 672 715</b>	<b>190 583 945</b>	<b>232 534 492</b>



Le PAR 90 jours présente les mêmes tendances d'évolution que le PAR 30 jours.

#### 4.1.5. Analyse de l'encours de crédit par région

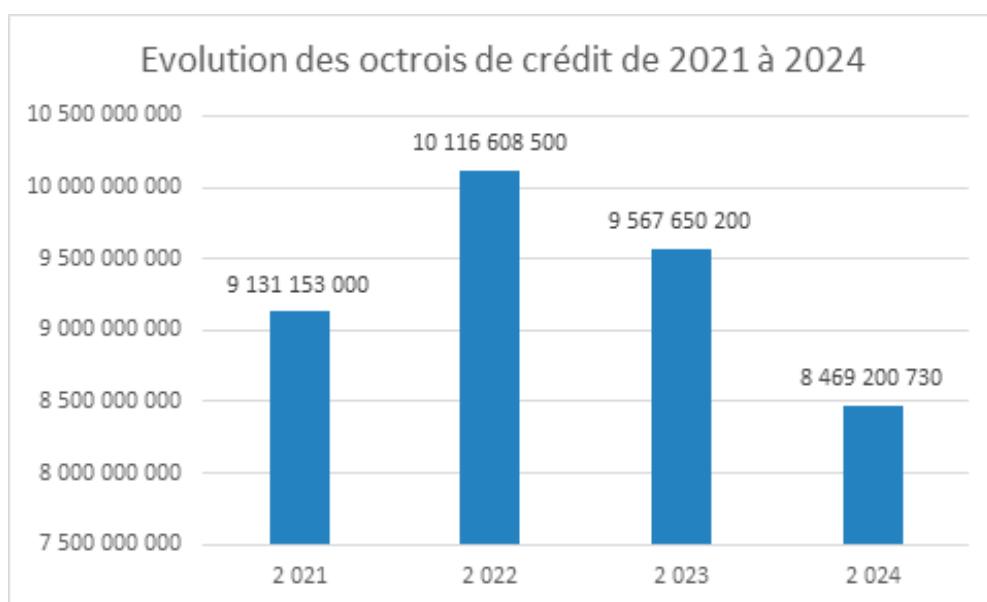
Années	2 021	2 022	2 023	2 024
Région Maritime & Grand Lomé	3 379 997 323	3 726 336 178	3 697 384 491	3 410 212 472
Région des plateaux	355 494 050	512 190 225	603 050 225	543 284 800
<b>Total</b>	<b>3 735 491 373</b>	<b>4 238 526 403</b>	<b>4 300 434 716</b>	<b>3 953 497 272</b>



La part du portefeuille de crédit de la région des plateaux dans l'encours de crédit global est passée de 14% en 2023 à 13,7% en 2024. Cette régression s'explique

par la sécheresse qui a empêché la zone de Amlamé d'atteindre le niveau d'octrois prévus en 2024.

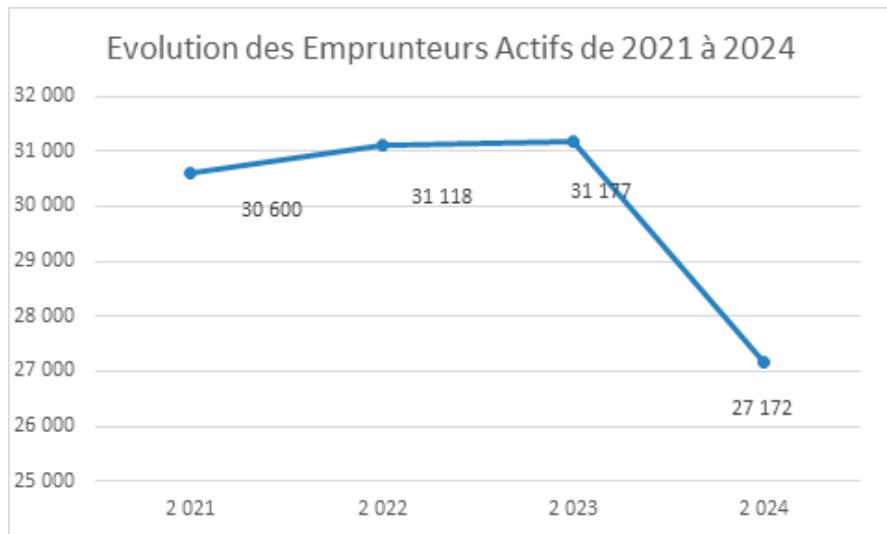
#### 4.1.6. Évolution des crédits octroyés



Les octrois de crédit en 2024 s'élèvent à 8 469 200 730 contre 9 567 650 200 en 2023, soit une variation

négative de 11,48%. Cette baisse s'observe dans toutes les agences en 2024.

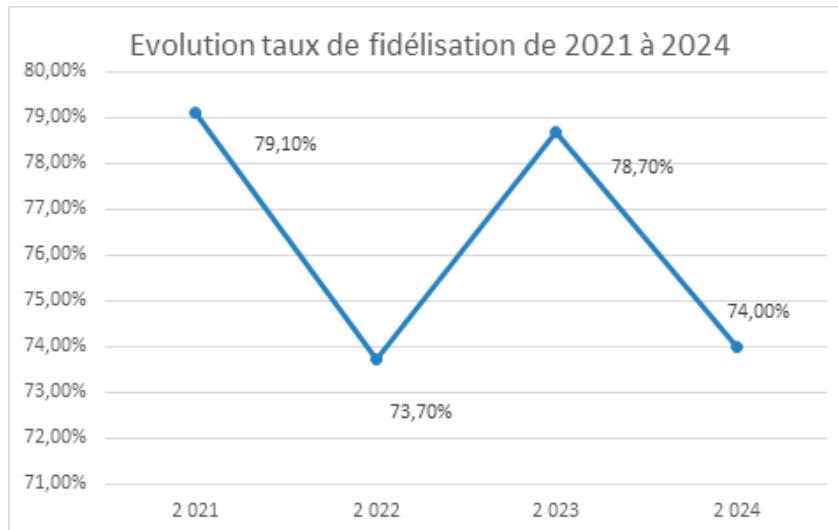
#### 4.1.6.1. Évolution des emprunteurs actifs



Les emprunteurs actifs ont chuté de près de 13% entre 2023 et 2024. Il y a une corrélation entre

cette baisse et le niveau des octrois de 2024 qui ont aussi connu une baisse.

#### 4.1.6.2. Évolution du taux de fidélisation



Le taux de fidélisation est passé de 79,1% en 2021 à 74% en 2024. On constate une évolution en dents de

scie. Nous pouvons dire qu'en 2024 il y a eu moins de renouvellement de crédit par rapport à 2023.

#### 4.1.6.3. Situation des crédits virés en perte

Tableau N°14 : Évolution des Crédits Virés en Perte de 2021 à 2024

	2 021	2 022	2 023	2 024
<b>Recouvrements des crédits passés en perte</b>	496 405	207 285	453 450	926 398
<b>Montant des crédits transférés en perte au cours de l'année</b>	14 615 948	16 080 040	20 727 014	63 577 400
<b>Encours de crédit Viré en perte (stock au 31/12)</b>	15 310 093	22 732 453	34 889 043	86 286 108



Les crédits transférés en perte ces 4 dernières années ont augmenté. Le montant des crédits transférés en perte est passé de 14 615 948 F CFA en 2021 à 63 577 400 F CFA en 2024. Parmi les facteurs explicatifs des transferts de crédit en perte l'on retrouve en bonne partie les transferts pour cause de décès. L'encours des crédits virés en perte est multiplié par 4 durant ces quatre dernières années. L'encours des crédits virés en perte est passé de 15 310 093 en 2021 pour atteindre

86 286 108 en 2024. Les mécanismes de garantie dont bénéficie ASSILASSIME Solidarité ne permettent pas de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les bénéficiaires. Il faut aussi remarquer que les recouvrements de crédit viré en perte sont très faibles.

#### 4.1.6.4. Situation des crédits restructurés ou rééchelonnés

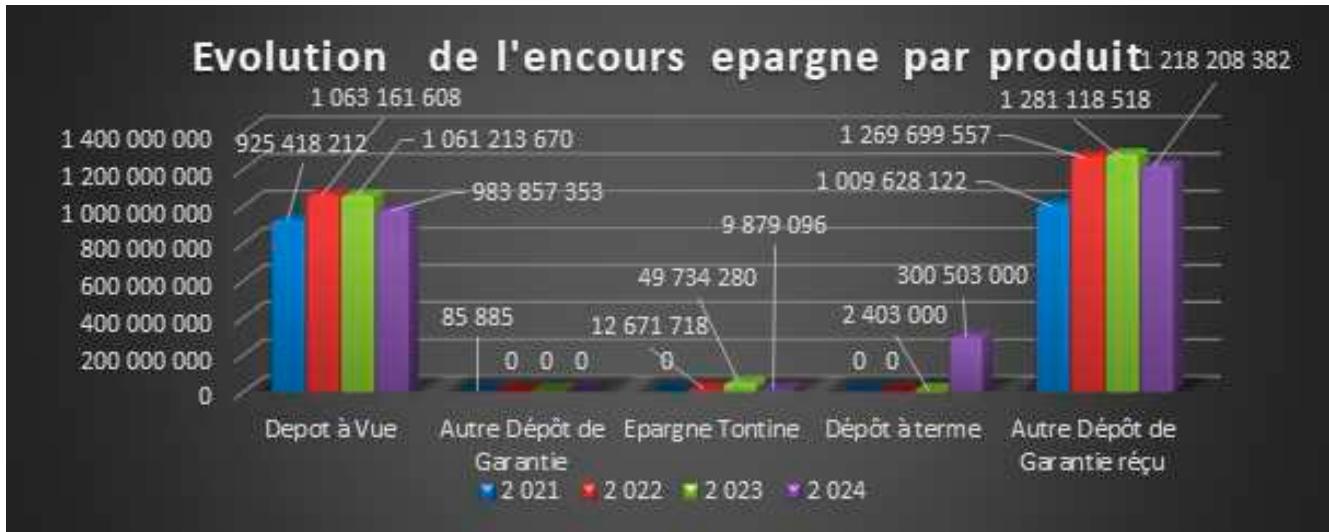
En 2024, les bénéficiaires d'ASSILASSIME Solidarité ont connu d'énormes difficultés pour rembourser leurs crédits, cependant l'institution ne dispose pas de

dispositif de rééchelonnement de crédits et n'a donc procédé à aucun rééchelonnement.

## 4.2. Activité d'épargne

Tableau N°15 : Évolution de l'épargne par produit 2021 à 2024

Années	2 021	2 022	2 023	2 024
Dépôt à Vue	925 418 212	1 063 161 608	1 061 213 670	983 857 353
Autre Dépôt de Garantie	85 885	0	0	0
Épargne Tontine	0	12 671 718	49 734 280	9 879 096
Dépôt à terme	0	0	2 403 000	300 503 000
Autre Dépôt de Garantie reçue	1 009 628 122	1 269 699 557	1 281 118 518	1 218 208 382
<b>Total</b>	<b>1 935 132 219</b>	<b>2 345 532 883</b>	<b>2 394 469 468</b>	<b>2 512 447 831</b>
<b>Variation</b>	<b>0,00%</b>	<b>21,21%</b>	<b>2,09%</b>	<b>4,93%</b>



L'encours d'épargne a augmenté sur les quatre (4) dernières années. Il est passé de 1 935 132 219 en 2021 à 2 512 447 831 en 2024. Au 31 décembre 2024, les autres dépôts de garantie (Cautions financières) représentent 48,5% de l'encours d'épargne. Il est suivi par les Dépôts à vue (39,2%), du DAT (12%) et de

l'encours Tontine (0,4%). ASSILASSIME a enregistré ses premiers dépôts à terme pour un encours de 2 403 000 en 2023.

## 5. STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Dans sa stratégie environnementale, ASSILASSIME Solidarité a décidé d'être un acteur de la protection de l'environnement. C'est ainsi qu'elle s'efforcera de réaliser les quatre objectifs stratégiques suivants durant la période du plan stratégique environnemental (2022 – 2026) :

- OS1 Être une référence dans le domaine de la MF en matière de protection de l'environnement
- OS 2 Gérer les risques environnementaux internes
- OS 3 Gérer les risques environnementaux externes
- OS 4 Promouvoir des solutions écologiques et résilientes

En 2021, ASSILASSIME Solidarité a nommé en interne un point focale concernant les questions environnementales. En 2022, un plan environnemental a été mis en place avec des objectifs à atteindre tant en interne que vis-à-vis des bénéficiaires et ces objectifs doivent couvrir aussi bien les agences en milieu rural qu'urbain.

Ainsi, en milieu rural, ASSILASSIME Solidarité doit accorder de l'importance à la pratique agroécologique

et sensibiliser ses bénéficiaires dans le sens de l'utilisation de fertilisants organiques et les biopesticides.

En milieu urbain, l'action doit être portée sur la protection de l'environnement par la réduction de l'utilisation de plastiques, le recyclage des déchets plastiques, en s'appuyant sur des partenaires comme MIAWODO. Des actions à l'encontre de l'émission de CO<sub>2</sub>, en évitant la consommation de bois de chauffes, des sensibilisations et l'offre de crédit vert doivent être intensifiées avec MIVO Énergie et d'autres partenaires encore.

## 6. ACTIVITÉS DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

### 6.1. Gestion des ressources humaines



Les administrateurs et les dirigeants ont continué de travailler sur l'amélioration des conditions de travail du personnel. La première réunion avec le personnel à l'entame de l'année 2024 avait permis de présenter le bilan de l'année précédente et de communiquer les défis à relever au cours de 2024.

Dans l'intention d'apporter une évolution à la rémunération des équipes, particulièrement, l'équipe opérationnelle et celle du service finances, le système de calcul des primes variables a été revu afin de rehausser le montant maximal de prime mensuelle tout en

assurant une meilleure qualité de travail. Pour encourager le personnel et récompenser leur fidélité, des récompenses ont été données aux employés les plus méritants. Un nouveau responsable des ressources humaines a également rejoint l'institution avec pour mission de travailler sur l'amélioration du cadre de vie au travail, d'œuvrer à créer plus de cohésion, de travailler sur une meilleure politique de gestion de carrière et un plan de formation donnant ainsi plus de perspective d'avenir au personnel d'ASSILASSIME Solidarité.

### 6.2. Évolution du personnel

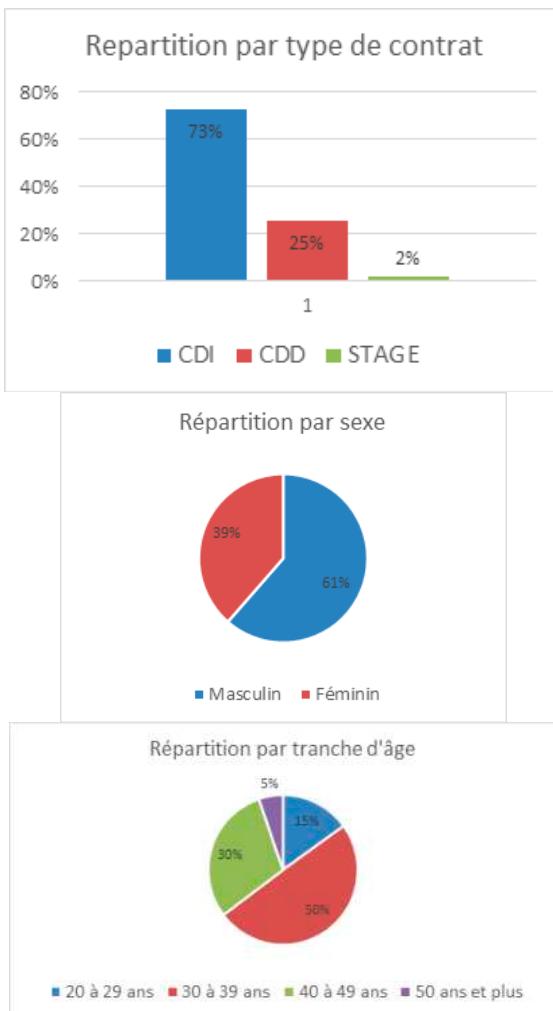
Le principal atout de l'institution reste les ressources humaines ; l'effectif contrairement aux données ci-dessous a évolué en nombre pour répondre aux vacances de postes et au renforcement des équipes.



Au 31 décembre 2024 l'effectif est de 153 dont 3 stagiaires. En 2022 et 2023, l'effectif était respectivement de 137 à 165 personnes, soit une hausse de 20,4 % ; une croissance due aux recrutements dans l'activité tontine.

En 2024, l'effectif connaît une légère baisse pour atteindre 153 personnes, soit une diminution de 7,3 % par rapport à 2023. Cette évolution reste néanmoins positive sur l'ensemble de la période, avec un solde net de +16 personnes depuis 2022.

## 6.3. Représentation du personnel à fin décembre 2024



La répartition des âges montre une nette dominance des **30-39 ans**, qui représentent 50% des effectifs, suivis par les **40-49 ans** (30%). Les autres tranches sont minoritaires :

- **20-29 ans** : 15%.
- **50 ans et plus** : seulement 5%

## 6.4. Formation de renforcement des compétences

ASSILASSIME Solidarité a fait participer et à l'organisé, selon la planification annuelle, des formations et de séances de sensibilisation à l'endroit du personnel. Les thématiques abordées ont touché tous les départements ainsi que le membre du CODIR ; ces thématiques ont porté essentiellement sur :

- L'amélioration de la gestion financière et du crédit, à travers la tenue d'une comptabilité fidèle et la production d'un reporting fiable ;
- la digitalisation des chaînes de valeur agricoles ;

La structure des effectifs montre une nette prédominance des Contrats à Durée Indéterminée (CDI), qui représentent 73 % de l'effectif. Cette proportion témoigne d'une politique RH axée sur la stabilité, la fidélisation des talents et la pérennité des emplois. Les Contrats à Durée Déterminée (CDD) constituent 25 % des effectifs. Les stagiaires ne représentent que 2 %, ce qui indique une faible part de profils en formation.

Cette répartition par sexe montre une prédominance masculine avec 61 % d'hommes contre 39 % de femme.

### – Moins de 20 ans : 0%

L'institution compte surtout des salariés dans la force de l'âge (30-49 ans), ce qui suggère une main-d'œuvre expérimentée et stable.

Elle compte très peu de seniors (50+ ans) et peu de jeunes de moins de 30 ans.

- la maîtrise du plan comptable des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) et les travaux de fin d'exercice ;
- L'utilisation d'un outil numérique pour la gestion des réclamations des bénéficiaires ;
- La gestion de projets web et les campagnes digitales et la formation sur la cybersécurité ;
- De la cartographie des risques au plan d'audit basé sur les risques ;
- La gouvernance efficace et l'efficience d'une institution de microfinance Article 44 ;
- La mobilisation de l'épargne et augmentation de la part de marché du SFD ;

- Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ;
  - Le contrôle interne, la gestion des risques et la surveillance financière des SFD, article 44 ;
  - Une formation sur la plateforme de gestion des réclamations et des suggestions à tout le personnel ;
- Le personnel dans son ensemble a été sensibilisé également sur :

- La Vision, la Mission et les Valeurs et les objectifs sociaux, théories de changement.
- L'hygiène, la sécurité et la santé au travail

Il est à noter que certaines de ces formations sont délivrées par l'APSFD et à chaque fois que ce fut nécessaire, le personnel d'ASSILASSIME Solidarité participe également aux formations du réseau MAIN.

## 6.5. Autres faits marquants

En termes de promotion, des opportunités ont été offertes aux collaborateurs d'évoluer principalement vers les postes de Comptable, de caissier et d'Adjoint au Responsable d'agence.

Le poste de Coordinateur d'agence a été transformé en Chargé des opérations et rattaché directement au Directeur des opérations.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de l'instance des délégués du personnel suivi de leur formation par l'inspection du travail.

Autre fait marquant de l'année, l'instauration de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) par l'État, entrée en vigueur en janvier. Cette réforme a conduit à l'intégration de l'AMU dans le système de paie, avec un taux réglementaire de 10 % du salaire imposable, réparti équitablement entre l'employeur et l'employé. Dans ce cadre, ASSILASSIMÉ Solidarité a consenti un effort important en prenant en charge 7,5 % de ce taux, ne laissant que 2,5 % à la charge des employés.



## 6.6. Difficultés RH au cours de 2024

Les difficultés concernent la gestion des congés de l'équipe de terrain qui a connu une nette amélioration.

## 6.7. Perspective

ASSILASSIME Solidarité devra mener des actions pour améliorer les pratiques en ressources humaines et la qualité de vie au travail ; ces actions porteront sur, le renforcement des compétences managériales et de leadership en vue de développer un leadership bienveillant, l'élaboration d'une nouvelle politique d'intégration, l'amélioration du plan de carrière et de mobilité, la révision de l'outil d'évaluation annuelle du personnel, la relance des activités du comité sécurité et santé au travail, et bien d'autres encore.

Le sentiment d'appartenance du personnel à l'entité ASSILASSIME Solidarité et le renforcement de la cohésion sociale passera aussi par la planification des activités de détente, team building, journées sportives qui seront accentuées pour favoriser un meilleur climat social, avec un accent particulier sur les formations pour plus de performance.

## 7. ACTIVITÉS DU SERVICE INFORMATIQUE

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans la gestion des systèmes informatiques et l'amélioration des outils numériques. Parmi les réalisations majeures, la **plateforme de gestion des plaintes** a été mise en place afin d'optimiser le traitement des réclamations et améliorer la satisfaction des clients. Après une phase pilote de trois mois dans certaines agences, son déploiement a été généralisé.

Dans le cadre de l'**évolution des outils technologiques**, les tests de la version V6.4 de Perfect se sont révélés non concluants, entraînant la réception et l'intégration de la version V6.3 de février 2023. Cette version a été testée avec succès avant son déploiement complet.

La **mise à jour de l'application Dogakaba** a été une autre priorité majeure. Après l'identification de divers dysfonctionnements, les correctifs apportés ont permis d'améliorer sa stabilité et ses performances, garantissant ainsi une meilleure expérience utilisateur.

En matière de **maintenance informatique**, trois axes ont été abordés :

- **Curatif**, avec la résolution rapide des incidents et dysfonctionnements ;
- **Préventif**, grâce à des contrôles réguliers et des ajustements pour renforcer la sécurité des systèmes ;
- **Évolutif**, intégrant de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins métier et aux évolutions technologiques.

L'**audit informatique** réalisé cette année a permis d'évaluer la performance, la sécurité et la conformité des systèmes d'information, identifiant les vulnérabilités et améliorant la gestion des risques.

Une avancée stratégique a été la **migration de la base de données Dogakaba en local**, visant à renforcer la sécurité et optimiser la performance du système. La mise en place du serveur local a été achevée, bien que les tests aient été suspendus temporairement pour éviter des perturbations lors d'une période de forte activité.

La **plateforme Sancheck**, destinée à la vérification du blanchiment d'argent, a été déployée afin de renforcer la conformité réglementaire et automatiser l'analyse des transactions, détectant ainsi les anomalies et garantissant une meilleure transparence financière.

Enfin, pour améliorer la gestion des adhésions, une **plateforme de vérification des doublons** a été mise en place, permettant d'éliminer les erreurs et d'assurer une meilleure fiabilité des données.

La **clôture de l'exercice 2024** a marqué une étape clé dans la gestion financière, garantissant la conformité comptable et assurant une transition fluide vers l'année suivante.

Ces actions mettent en lumière les avancées et initiatives déployées en 2024 pour améliorer les performances des systèmes et optimiser les outils numériques.

## 8. ACTIVITÉ DE PERFORMANCE SOCIALE

La présente synthèse se rapporte aux activités du volet de gestion de la performance sociale et environnementale (GPSE) de ASSILASSIME Solidarité sur la période de janvier à décembre 2024. Elle est basée sur le rapport du bilan social 2024 dont les composantes principales sont les résultats de l'évaluation des objectifs sociaux (ciblage, impact, satisfaction des bénéficiaires) obtenue à partir de l'analyse du profil socio-économique des bénéficiaires, de l'état d'alignement de l'institution aux normes universelles de GPSE, et complétée par les activités socio-économiques réalisées ainsi que les actions de projets à impact social mises en œuvre au profit de la cible.

### 8.1. Évaluation des objectifs sociaux

#### • Les indicateurs de ciblage : « Garantir que nous soutenons les personnes vulnérables»

L'analyse de profil réalisée porte sur un échantillon de 4826 nouveaux bénéficiaires questionnés lors de la demande de leur 1er cycle de crédit tout au long de l'année 2024. Il ressort que :

En générale, ASSILASSIME Solidarité ralentie dans ses performances à atteindre des bénéficiaires vulnérables en référence à ses objectifs sociaux définis, bien que certains indicateurs affichent des avancées comparées aux scores de 2023 : En effet,

- Seules 4 cibles d'indicateurs sur 14 (soit 28%) sont atteintes à savoir : 22% des primo-emprunteurs sont des personnes analphabètes, 88% vivent en logement surpeuplé, 18% étant des emprunteurs agricoles et 43% bénéficiant de l'inclusion financière avec AS pour la première fois. Il est noté que les 3 premiers indicateurs atteints sont en progrès comparés au score de l'année 2023 ;
  - 10 cibles ne sont pas atteintes (soit 72%) ; toutefois, 3 indicateurs sont en progrès dans leur performance comparée à 2023 : *71% des ménages utilisant des foyers peu efficents ; 45% ne disposant pas de moyen de déplacement motorisé et 19% ne possédant pas de TV et/ou une radio.* Il est par ailleurs noté que 5 indicateurs sont en régression et 1 est resté constant.
  - Les performances actuelles les plus éloignées de leur cible concernent les personnes ; et celles utilisant du matériel de cuisson peu efficient (- 19%)
- Tout en maintenant en continu les résultats positifs obtenus, AS va s'investir plus pour améliorer sa performance sur les indicateurs où elle semble le plus éloigné des cibles visées telles qu'entre autres :
- *Nombre de crédit coup de pouce dans son porte-feuille (- 61% d'écart sur la cible)*
  - *Taux des ménages sans accès aux soins de santé conventionnels (- 29% d'écart sur la cible)*

- *Taux des ménages utilisant des foyers peu efficents (-19% d'écart)*
- *Taux des ménages utilisant une eau de l'extérieur (-14% d'écart)*
- *Taux des ménages n'ayant pas de TV ou radios fonctionnelles (-11% d'écart)*
- *Taux des ménages vivant avec une source d'AGR au plus (-9% d'écart)*
- *Taux des emprunteurs n'ayant jamais obtenu du crédit formel (-9% d'écart)*
- *Taux des ménages utilisant des sources d'éclairages peu efficaces (-8% d'écart)*

#### • Les indicateurs d'impact : « Quels changements constatons-nous dans la vie des bénéficiaires ?”

L'analyse des changements a porté sur l'évolution de la vie d'un échantillon de 850 bénéficiaires empruntant auprès de ASSILASSIME Solidarité jusqu'à leur 7e prêt, sur en moyenne 7 années. Il ressort que :

En générale, les changements auxquels contribue l'action de ASSILASSIME Solidarité à travers ses produits et services pour l'amélioration des conditions de vie sont nettement évidents auprès des bénéficiaires au fur et à mesure de leur avancement en niveaux de cycle de crédit ; Les résultats de l'analyse montrent l'état comparatif des conditions de vie d'un cycle à l'autre des bénéficiaires : en effet

On observe des changements favorables dans 8 domaines sur 10 entre le cycle 1 et le cycle 7. En comparaison des indicateurs cibles définis, les réussites présentant les performances les plus importantes concernent :

- Taux des bénéficiaires ayant accès aux soins conventionnels en cas de maladie (+13 points de %) ;
- Taux des bénéficiaires utilisant dans leur ménage des moyens de cuisson efficaces (+ 11 points de %).
- Taux des bénéficiaires vivant sous un toit précaire (+8 points de %) ;

- Taux des bénéficiaires ayant les moyens de prendre 2 repas quotidiens et plus (+8 points de %)
- Taux des bénéficiaires utilisant dans leur ménage une source d'éclairage efficient (+7 points de %);
- Taux des bénéficiaires utilisant une source d'eau à l'intérieur du ménage (+6 points de %).

Par exemple sur l'objectif d'accès aux soins conventionnels, il est noté des changements positifs dès

3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING	Niveau de crédit	Cycle 1	Cycle 3	Cycle 5	Cycle 7	% de variation
	Recours aux soins conventionnels	44%	50%	51%	63%	+ 19%

De même, sur cet autre indicateur concernant la proportion des emprunteurs utilisant un matériel de cuisson efficient : L'objectif est atteint dès le 5e cycle de prêt et connaît au cycle 7 un écart favorable de +19 points de % qui compare à la condition du base Line. Ceci est un fruit du partenariat entre ASSILASSIME Solidarité et le programme MIVO Énergie permettant

Niveau de crédit	Cycle 1	Cycle 3	Cycle 5	Cycle 7	% de variation
1 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY	Accès à un mode efficient de cuisson	17%	24%	31%	36%

Toutefois, des efforts restent à mobiliser pour faire plus d'impact au niveau des indicateurs touchant le surpeuplement des ménages (avec +2 pers/pièce) et aussi  
**Succes story : Trajectoire de madame Enyonam A.D.**



**“Je ne voulais pas rester sans rien faire, alors j'ai créé mon propre commerce”**

«Je m'appelle Enyonam A. D., j'ai 41 ans et une licence en sociologie.

Au début mon mari préférait que je reste à la maison pour m'occuper des enfants. Je ne voulais pas rester sans rien faire. En 2015, j'ai commencé la vente de gaz butane. Progressivement, j'ai diversifié mon activité avec la vente de pagnes et d'accessoires, qui est mon

le 3e cycle de crédit ; Au 7e cycle, l'écart capitalisé est de +19 points de % comparé à la situation au cycle1 des bénéficiaires. Cette avancée constitue une contribution aux ODD 3.

**OBJECTIF : >=50% des bénéficiaires au 7e cycle de crédit ont recours en premier lieu aux soins conventionnels en cas de maladie.**

de sensibiliser et de proposer des solutions d'équipements énergétiques efficents aux bénéficiaires ; il réduit non seulement l'impact négatif du mode de cuisson de ces ménages sur l'environnement, mais aussi leurs dépenses en énergie pour cuisson ou l'éclairage. Ainsi démontrer la contribution de ASSILASSIME Solidarité aux ODD 7.

l'augmentation durable des sources de revenus des ménages (2 personnes ou plus ayant une AGR).



activité principale aujourd'hui. Grâce aux crédits successifs d'ASSILASSIME Solidarité, j'ai pu développer mon commerce et aujourd'hui, je suis vice-présidente de mon groupe d'entrepreneurs Agavenunye.

Grâce aux prêts obtenus, mes revenus sont passés de 30 000 à 100 000 FCFA (45 à 152€) par mois. Je peux désormais contribuer aux dépenses familiales, épargner et concrétiser mes projets. Avec mes bénéfices,

*j'ai acheté un terrain et commencé sa clôture, avec l'objectif d'y construire des logements à louer. Avant, j'économisais sur l'argent du ménage. Aujourd'hui, mon activité me rend indépendante et me permet de réaliser mes propres projets. ”*

- **La satisfaction des bénéficiaires : “Les bénéficiaires sont-ils satisfaits de ASSILASSIME Solidarité ?”**

Au cours de cette année 2024, ASSILASSIME Solidarité a réalisé une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon de quelques 461 bénéficiaires (dont 83% de femmes) dans les 10 agences. Cet exercice aide à connaître la perception des bénéficiaires sur les produits et services offerts par l'institution. Elle a également permis aux employés de prendre conscience des besoins réels des partenaires afin de mieux promouvoir les services de ASSILASSIME Solidarité.

En général, on retient de cette étude entre autres aspects que :

- La satisfaction globale des femmes a dépassé celle des hommes pour l'offre de prêt, avec respectivement 81% contre 67% ; de même, les bénéficiaires des agences rurales sont plus satisfaits que ceux en zone urbaine avec un écart de 14 points de % (83% contre 69%). Par contre, 59% jugent les montants de crédit insuffisants et inadaptés au projet des emprunteurs.
- Pour l'offre d'épargne, globalement, 98% des bénéficiaires envisagent poursuivre des dépôts d'épargne avec ASSILASSIME Solidarité ; on note que les femmes et les bénéficiaires en zone urbaine sont les mieux satisfaits des offres d'épargnes de ASSILASSIME Solidarité; soient respectivement 81% contre 68% pour les hommes et 82% contre

- **L'évaluation de nos objectifs sociaux pour garantir que nos bénéficiaires sont satisfaits de nos produits et services :**

71% pour la zone rurale. Par contre, 28% estiment que les dépôts en réunion de groupe sur une fréquence mensuelle ne permettent pas de constituer des épargnes conséquentes.

- 93% des bénéficiaires sont satisfaits des formations économiques et sociales animées par ASSILASSIME Solidarité (avec 52% très satisfait) : 75% des producteurs sont satisfaits sur les thématiques agropastorales.
- 86% en moyenne des bénéficiaires des agences couvertes sont satisfaits de la mutuelle de santé LAMESSIN NYO ; toutefois, le plafond abordable de la cotisation mensuelle serait de 2000 F pour 96%, (dont 44% la situent à 1500 FCFA au plus).



*« Je réalise avec le crédit AS maintenant plus de profit dans mon commerce des céréales dénommé 'ARE' : avant les grossistes nous exploitaient, car on manquait de capital ; pour 5000 F reçus, on remboursait 10 000 F; Grace au crédit de AS nous sommes affranchies, car son taux est très bas ! ».*

INDICATEURS CIBLES	Résultats			Changement dans 2024
	2022	2023	2024	
>=90% des clients sont satisfaits des prêts accordés dont 50% déclarés très satisfaits lors de la dernière enquête de satisfaction			79% (enquête 2024)	
>=90% des clients sont satisfaits des offres d'épargnes dont 50% déclarés très satisfaits lors de la dernière enquête de satisfaction			79% (enquête 2024)	
>=90% des clients sont satisfaits des formations dont 70% déclarés très satisfaits lors de la dernière enquête de satisfaction			93% (enquête 2024)	
>=90% des clients sont satisfaits des formations agropastorales dont 70% déclarés très satisfaits lors de la dernière enquête de satisfaction			75% (enquête 2024)	
>=75% de taux de fidélisation	74%	79%	74%	
Indice de transparence des prix ≥ 75% (Calculé à l'audit SPI 2022)	91%	91%	91%	
Taux d'intérêt effectif ≤ 24 % (TEG, calculé à l'audit PPC 2024)	31%	31%	24%	

Objectif atteint Objectif manqué

Les scores des indicateurs pour les objectifs sociaux de satisfaction quoique relativement élevés sont pour la plupart en recul, comparés aux performances issues

- **Analyse des données du mécanisme de gestion des réclamations des bénéficiaires :**

**En 2024, 74 cas reçus, dont 03 suggestions** (contre 85 saisines, dont 4 suggestions en 2023). Il y a une baisse du nombre des saisines après une tendance haussière continue relevée depuis 2020 à la fin 2023.

Le taux de résolution des plaintes de 99% obtenu a atteint et dépassé sa cible fixée à 90% : mais les dépassements importants des délais de résolution restent les défis majeurs pour renforcer la confiance des plaignants envers ce mécanisme.

de l'enquête précédente. 03 sur 7 cibles définies sont atteints, soit 43% de réalisation.

**Principales catégories de réclamations reçues**



Le renforcement de la formation du personnel ainsi que la sensibilisation des bénéficiaires sur ce dispositif

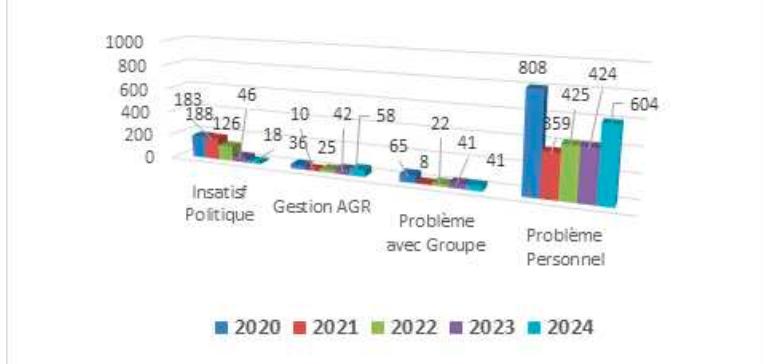
restent une perspective pour optimiser l'efficacité de ce mécanisme et ses acteurs en 2025.

- **À propos de l'analyse des départs de bénéficiaires ayant fermé leur compte auprès de ASSILASME Solidarité en 2024 et les évolutions du taux de fidélisation périodiquement mesuré :**

D'une part on note qu'en 2024, 732 bénéficiaires ont quitté ASSILASSIME (~2,8% de la moyenne des emprunteurs actifs) : à 83%, les raisons de fermeture des comptes sont indépendantes de ASSILAwSSIME

Solidarité et 2% reliées à l'insatisfaction de la politique de l'IMF. Cet indicateur connaît des améliorations continues depuis 2020, passant de 17% (188 sur 1097 départs) à 2% en 2024.

**Evolution des principales raisons de départ à ASSILASSIME depuis 2020**





D'autre part, le taux de fidélisation des bénéficiaires connaît un recul de 5 points de pourcentage à la fin 2024 où il est de 74% contre 79% en fin d'année 2023. Depuis 2020 où il est descendu à 64% ; Sa progression reste plus ou moins maintenue autour de l'objectif de 75% défini par la stratégie sociale de ASSILASSIME Solidarité.

Cette évolution du taux de fidélisation croisée aux résultats de l'enquête de satisfaction de laquelle plusieurs indicateurs sont en recul invite à un recentrage des politiques, produits, services et pratiques autour des besoins, préférences des bénéficiaires.

## 8.2. ASSILASSIME est-elle conforme aux principes sociaux et environnementaux ?

ASSILASSIME Solidarité a réalisé une autoévaluation accompagnée sur les principes de protection des clients en juillet 2024. Le score général moyen obtenu est de 83%. ASSILASSIME ambitionne de se préparer à la certification PPC de CERISE en 2025 et travaille à renforcer sa conformité aux normes universelles de

protection des clients. Ses points d'attention devant mobiliser plus d'efforts se rapportent à 03 principes : la prévention du surendettement, la transparence et la confidentialité des données des clients.



Présentation des niveaux de conformité sur les 8 principes (07.2024)

## • Analyse des actions environnementales mises en œuvre

Sur le plan environnemental, les actions de ASSILASSIME Solidarité se portent à 3 niveaux principaux : l'accompagnement des producteurs avec les formations à l'agroécologie pour la prise en compte du changement climatique ; la distribution d'intrants agricoles organiques pour permettre la réduction du recours aux intrants chimiques ; et le ramassage de déchets plastiques en vue du recyclage. Ces actions s'inscrivent dans la stratégie environnementale que ASSILASSIME entend renforcer. Une assistance technique du partenaire Fondation Grameen Crédit Agricole a permis de lancer au dernier trimestre une mission d'élaboration d'outils de mise en œuvre et suivi des activités du plan d'action environnementale de l'IMF ;

Lors de l'évaluation sociale SPI4 de septembre 2022, le score du Green index était de 64%.

Les actions de formations, les visites individuelles d'exploitation et les écoles aux champs sont réalisés par les Conseillers techniques agricoles de ASSILASSIME Solidarité au profit des producteurs dans les agences rurales d'Amlamé et Anié contribuent à la prise de

conscience des producteurs sur des enjeux environnementaux et les amènent à adopter des pratiques culturelles durables et résilientes aux effets du changement climatique : \*173 Ecoles au champ à 297 producteurs participant en moyenne; \* 846 Visites individuelles d'exploitation et d'appui-conseil aux producteurs.

La vente directe des intrants agricoles organiques tels que le fertilisant Bokashi et le biopesticide (Huile de neem et Biotou) aux producteurs désireux de réduire leur utilisation d'intrants chimiques se poursuit dans l'agence d'Anié et aussi à Amlamé. Ventes réalisées : Bokashi- 2,8 tonnes ; Biotou - 57Kg ; Biopesticide -18,57 litres.

Poursuite des ramassages de déchets plastiques au sein des groupes de bénéficiaires et par le personnel d'ASSILASSIME Solidarité. 11,7 tonnes de déchets ont été collectées en 2024 au sein de 5 agences et au siège ASSILASSIME Solidarité. Ce qui représente une avancée de plus de 2 tonnes de déchets sur le résultat de 2023 et la meilleure performance depuis 2021.

## • Activités menées sur la promotion du genre en 2024

ASSILASSIME Solidarité a un positionnement formel sur la promotion du genre et l'égalité de sexes depuis 2022. Un référent dédié est désigné et est actif au sein du personnel pour faire avancer cette thématique tant en direction des bénéficiaires que de la GRH de l'institution.

Au cours de l'année 2024, les principales activités menées ont porté sur :

- Formation du personnel sur le genre et la précarité menstruelle, ce qui a permis de renforcer leur capacité sur le genre et de les outiller pour bien réaliser les sensibilisations auprès des bénéficiaires ;
- Élaboration de deux modules de causerie-débat du thème la santé menstruelle et la scolarisation des jeunes filles et un module sur le mariage précoce :

La réalisation de ces supports visuels et adaptés au groupe cible ont permis de passer les formations auprès du public cible, les retours sur action lors des causeries-débats après les sensibilisations montrent que les messages sont bien passés

– Animation d'un cadre d'échange entre les référents genre du réseau Entrepreneurs du Monde sur les thématiques de l'empowerment, la masculinité positive ... permet de renforcer chaque référent et de partager des informations et pratiques à jour sur la thématique

En perspective pour 2025, ASSILASSIME Solidarité envisage renforcer la prise en compte de la dimension environnementale et de l'égalité genre impliquant autant les bénéficiaires que le personnel en vue d'un meilleur impact social et environnemental de l'organisation.

### 8.3. Actions d'accompagnement social individualisé des bénéficiaires vulnérables réalisées par l'équipe des travailleurs sociaux :

Une équipe de 4 travailleurs sociaux sont affectés aux services d'accompagnement social individualisé et à la réalisation des activités de causerie et d'événements communautaires ciblant les couches particulièrement vulnérables du ressort des agences du Grand Lomé. Leurs interventions au cours de l'année ont permis de toucher :

- 1 343 familles écoutées et orientées par les travailleurs sociaux dans les 7 agences de Lomé entre janvier de décembre 2024 (vs 239 familles en 2023).

- Parmi ces bénéficiaires, 383 ont été orientés vers les centres de prises en charge de partenaires.
- 55 événements communautaires et des causeries éducatives ont été réalisés sur des thématiques de santé et du social en collaboration avec des structures partenaires dédiées selon les thèmes abordés.
- 8654 bénéficiaires ont assisté en moyenne chaque mois aux séances de formation de groupe organisées sur les thèmes de santé, sociales et du genre.

Services socio-économiques de ASSILASSIME au 31/12/2025	
Nombre de bénéficiaires ayant obtenu un accompagnement social (écoutes)	1 343
Nombre de bénéficiaires référés à des organisations externes	383
Nombre de bénéficiaires participant à au moins une session de formations sociales et genres	8 654
Nombre d'événements communautaires et causeries éducatives	55
Nombre d'adhérent à la mutuelle de santé LAMESIN NYO	8 235

- Sur les modules de formation en Gestion : 15 479 participants en moyenne chaque mois lors de 6 509 séances tenues dans toutes les agences de ASSILASSIME ;
- Modules Agricoles : participations moyennes de 2011 bénéficiaires chaque mois lors de 841 séances tenues.
- Par ailleurs, 2 conseillers techniques agricoles à Amlamé et Anié ont réalisé à l'endroit des producteurs :
- 1 098 visites d'exploitation et d'appui-conseil aux producteurs (vs 405 en 2023)
- 218 sessions d'école au champ qui ont touché un cumul de 4548 producteurs (vs 950 producteurs touchés en 2023).

## 8.4. Conception et mise en œuvre de projets sociaux



- **Projet de promotion de la petite mécanisation agricole avec le soutien de l'Association Don Boule de Neige (DBN) :**

Lancé depuis 2022, ce projet a permis d'équiper en 2024 à Aného 3 groupements de maraîchers et de femmes transformatrices de manioc et noix de coco. Les équipements se composent de :

1 Moto Tricycle ; 02 machines rappeuses de manioc/coco à moteur Diesel ; 2 Machines débroussailleuses – 5 Motopompes thermiques PMT 50/75; 1 Pompe immergée 1,5 HP; 01 motopompe électrique 1,5 HP ; 2 Pulvérisateurs électriques (16 litres) ; des kits d'irrigation (Tuyaux divers PVC et Pression, Vannes et Crépines, bandes d'arrosage raccords d'arrosage) ; 5 boîtes de Colle (S100); 1 abonnement électrique au compteur CEET; 1 Rouleau de câbles électriques (1000 mètres) et 24 grandes bassines.

Depuis son lancement, ce projet a ainsi permis d'équiper 25 bénéficiaires (dont 12 femmes) réparties dans 4 groupements de producteurs ou transformatrices agricoles dans la région des plateaux puis dans la région maritime (préfecture des Lacs).

- **Projet de mutuelle de santé aux bénéficiaires**

Lancé à la fin d'année 2023, le dispositif de santé et de protection sociale LAMESIN NYO a été opérationnel en 2024 dans 4 agences telles que ADIDOGOME, AGOE, VAKPOSSITO et TOKOIN. Au total 8 235

bénéficiaires adhérents à la mutuelle ont été couverts ainsi que leur entourage familial (3 ayant droit par adhérent principal) à hauteur de 70% de leurs dépenses de santé. Le montant de la cotisation mensuelle pratiquée est de 2000F/mois, elle permet l'adhésion ouverte aux bénéficiaires emprunteurs ainsi qu'aux épargnants dans ces 4 agences pilotes.

En prélude aux lancements des activités d'enroulement des adhésions, des campagnes de sensibilisation de trois mois portant sur les fondamentaux et les modalités de fonctionnement de la mutuelle sont réalisées dans tous les groupes de bénéficiaires de chaque nouvelle agence.

Une équipe d'agents de la mutuelle assure un accompagnement des bénéficiaires à divers niveaux sur le terrain (groupes, familles, agences et formations sanitaires) afin de faciliter l'utilisation du produit, orienter les utilisateurs et faire de l'éducation pour la santé.

Ce dispositif de mutuelle de santé est appelé à s'étendre graduellement à toutes les agences de ASSILASSIME assurant une couverture de micro-assurance-santé accessible à des cibles de personnes vulnérables.

## 9. ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE

### 9.1. Aperçu du département d'Audit Interne

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, ASSILASSIME Solidarité s'est doté d'un département d'audit interne en vue d'avoir une assurance sur le degré de maîtrise de ses

opérations et de disposer d'un cadre de référence adéquat de conseil pour améliorer ses activités et lui permettant d'atteindre ses objectifs.

### 9.2. Portée de l'audit interne et diligences accomplies en 2024

En 2024 l'univers d'audit était composé de dix (10) agences et un (01) point de service, une direction, dix -huit (18) portefeuilles tontine et soixante-seize (76) portefeuilles de crédit détenus par les animateurs dans les différentes agences. Au cours de l'année, le service d'audit interne a réalisé des missions d'inspections, des audits de portefeuilles tontine et de crédit dans toutes les agences et une mission d'audit de management au siège de l'institution. Les diligences accomplies ont porté sur :

- La prise de contrôle, encaisse et gestion de liquidité
- Le respect de la réglementation, des textes internes et le respect du dispositif LBC/FT ;
- La gestion du personnel ;

- L'évaluation de la mise en œuvre des accords ou conventions avec les partenaires ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports antérieurs d'audit et de vérification.
- Les procès-verbaux
- Les opérations et relations d'affaires avec les apparentés
- Le crédit
- L'épargne
- La finance et la comptabilité
- Le contrôle interne
- La gestion de la performance sociale
- La sécurité
- Le système informatique

### 9.3. Les outils, méthodologies et Formations

#### 9.3.1. Outils et méthodologie

Le département dispose des outils de travail et de procédés méthodologiques permettant aux auditeurs de réaliser leurs missions conformément aux procédures d'ASSILASSIME Solidarité, aux normes, aux

instructions et à la loi. L'équipe a, en outre, bénéficié des formations de renforcement de capacité au cours de l'année 2024.

##### 9.3.1.1. Les Outils

Le service d'audit interne s'est doté des outils adéquats pour la réussite de sa mission. Ces outils sont entre autres :

- La charte de l'audit interne actualisée et le manuel de contrôle interne comportant les check-lists des différents modules de contrôle révisé et validé par le Conseil d'Administration d'ASSILASSIME Solidarité ;
- Le programme annuel d'audit interne de l'exercice 2024 approuvé par le Conseil d'Administration (CA) en décembre 2023 ;

- Les feuilles de travail des auditeurs et la cartographie des risques ;
- Le questionnaire d'efficacité de l'audit interne ;
- La fiche de déclaration d'indépendance des auditeurs internes ;
- Le logiciel LBC/FT permettant d'identifier les bénéficiaires suspects ayant leur compte ouvert dans Perfect,
- La plateforme Dogakaba qui permet non seulement de consulter les dossiers de crédit digitalisés avec possibilité de géolocaliser le domicile et le lieu d'activité de la bénéficiaire, mais aussi de vérifier

- la mise en œuvre de la gestion de la performance sociale au sein d'ASSILASSIME Solidarité,
- Les fichiers de suivi des recommandations des audits internes et externes,

### 9.3.1.2. Méthodologie

Au cours de l'année 2024, notre méthodologie de travail a été basée sur les étapes essentielles d'une mission ordinaire d'audit interne. Ces étapes sont ci-dessous résumées :

- La phase de planification de la mission qui consiste à apprêter et à examiner à distance les données des agences à auditer ; cette façon de procéder rend nos différentes missions plus efficaces et plus efficientes.
- La phase d'exécution de la mission sur place qui commence par une réunion d'ouverture suivie de la mission proprement dite ; une phase de clôture de la mission qui inclut la restitution et la fermeture de la mission par la signature par les audités du PV des constats qui constitue le rapport provisoire. Cette phase est accompagnée d'une évaluation des auditeurs par les audités permettant d'identifier les aspects à améliorer et la conduite à tenir lors des prochaines missions.

### 9.3.1.3. Formation

En 2024, les auditeurs ont fait des sensibilisations à l'endroit du personnel des 10 agences sur le thème : Sensibilisation sur la Lutte contre le

- Les ordinateurs portatifs dotés de l'outil de gestion Perfect

- Ces deux premières étapes sont suivies de la phase de communication des résultats d'abord au Conseil d'Administration par le truchement du Comité d'Audit et à la direction, ensuite à l'agence auditee après visa de la Direction exécutive et enfin aux autorités de tutelle à travers les rapports trimestriels de contrôle interne avec conservation de copies aux archives de l'institution.
- Les insuffisances font toujours l'objet de recommandations à l'endroit de la direction et aux auditées qui les mettent en œuvre. Les faits saillants de chaque mission sont si nécessaires et communiqués à la direction avant le rapport final.
- La dernière étape est le suivi des actions de progrès pour s'assurer de la mise en œuvre des recommandations.

Il faut souligner que toutes les activités du département d'audit interne d'ASSILASSIME Solidarité sont supervisées par le comité d'audit mis en place par le conseil d'Administration (CA).

Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme

## 9.4. Mise en œuvre du plan annuel d'audit interne

Le plan annuel d'audit interne 2024 a été adopté par le Conseil d'Administration (CA) en décembre 2023 conformément à la loi puis diffusé aux autorités dans le délai prévu par la réglementation. Le suivi de sa mise

en œuvre est résumé dans le tableau ci-dessous présentant les écarts entre prévision et réalisation :

SUIVI DU PLAN ANNUEL 2024					
Activités programmées	Nombre prévu	Réalisé	Taux de réalisation	Écart	Observations
Audit de gouvernance au Siège	1	1	100%	0	Fait du 23 au 31 décembre 2024
Audit de portefeuille des animateurs	36	38	100%	2	
Mission d'inspections d'agences	5	5	100%	0	
Audit de conformité globale de l'institution	1	1	100%	0	
Mission d'investigation	0	4 -		4	Dans les agences Adidogomé, Agoè, Vakpo et Kégué
Suivi des recommandations des audits externes et internes à la direction	4	4	100%	0	

Suivi des recommandations des audits internes dans les agences	4	4	100%	0	
Contrôle des suivis budgétaires	4	4	100%	0	
Faire la validation des états financiers et les états statistiques à communiquer aux autorités	12	11	92%	-1	Reste pour le mois de Déc. 2024 à faire en janvier 2025
Vérifier la tenue de la comptabilité	4	3	75%	-1	Reste la vérification de Déc. 2024
Examiner les processus d'achats et la gestion des stocks et des immobilisations	12	11	92%	-1	Dans toutes les agences ; reste pour le siège en décembre 2024
S'assurer d'une bonne gestion des comptes bancaires	1	1	100%	0	À faire lors de l'audit au siège
Faire le contrôle des opérations digitalisées	11	11	100%	0	Effectué dans toutes les agences
Vérifier la gestion de la liquidité et la sécurité des fonds dans les agences et au siège	12	12	100%	0	
Suivi de la mise en œuvre du plan d'affaires	2	1	50%	-1	Celui de décembre 2024 n'a pas été réalisé
Sécurité et sauvegarde des données	4	4	100%	0	
Gestion des habilitations et des profils d'utilisateurs, gestion du paramétrage	4	4	100%	0	Effectué dans toutes les agences
Gestion de l'information, audit des fiches d'intervention	3	3	100%	0	
Suivi de la mise à jour des manuels de procédures informatiques et documents liés	3	3	100%	0	
Fiabilité du Reporting	4	4	100%	0	Vérifier à chaque contrôle de validation des états financiers et statistiques
Gestion des équipements informatiques	1	1	100%	0	
Rédaction du rapport de Contrôle interne et sa diffusion aux autorités de régulation	4	4	100%	0	ok
Rédaction et diffusion du Bilan de l'audit interne 2023 avant fin janvier et redorer celui de 2024	1	1	100%	0	
Rédaction et diffusion aux autorités du Planning d'Audit 2024 avant mi-janvier	1	1	100%	0	
Rédaction et diffusion du rapport de la mise en œuvre du Dispositif LBC-FT avant fin février	1	1	100%	0	
Rédaction et envoi du rapport de contrôle global de 2023 aux autorités de tutelle avant fin juin 2024	1	1	100%	0	
Rédaction du rapport des activités pour le suivi trimestriel par le Comité d'Audit	4	4	100%	0	
Suivi de la cartographie des risques	4	4	100%	0	
Adéquation entre la stratégie sociale, les objectifs sociaux d'ASSILASSIME, et ses pratiques	4	4	100%	0	
Contrôle et analyse des données socio-économiques saisies dans Dogakaba (Écoutes/Référencements/Histoire de vie/Observations...)	4	4	100%	0	
Examiner les activités des TS et des CPS	4	4	100%	0	
S'assurer du respect des principes de protection des clients dans les groupes et agences	4	4	100%	0	Effectué dans tous les groupes visités et en agence
Contrôle de la Gestion des plaintes, pratiques de recouvrement des créances	4	4	100%	0	
Faire le contrôle de la satisfaction des bénéficiaires sur la gestion de leurs plaintes	4	4	100%	0	Effectué à travers l'outil de gestion des plaintes à Lomé et à l'intérieur
Suivre la mise en œuvre des recommandations du plan d'actions de Spi4 et PPC	4	4	100%	0	
Vérifier le respect de la méthodologie et la gestion des bénéficiaires dans les groupes	4	4	100%	0	
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>	<b>174</b>	<b>98%</b>	<b>-2</b>	

**Commentaire du tableau :** Suivant les données du tableau, nous notons qu'au terme des quatre trimestres de l'année, sur 176 activités prévues, 174 ont été

réalisées avec succès, soit un taux de réalisation de 98%. Les activités non encore réalisées sont pour la plupart programmées à faire pour la fin du 4e trimestre 2024.

## 9.5. Gestion de risques

En 2024, les activités du service Audit interne ont également porté sur la gestion des risques inhérents aux activités de l'institution. À titre illustratif on peut citer :

- L'actualisation de la cartographie des risques par l'intégration des nouveaux risques identifiés lors des différentes missions d'audit de portefeuille, de conformité, d'assurance dont un atelier de suivi et mis à jour a été organisé avec les équipes opérationnelles de l'institution le jeudi 25 octobre 2024.

## 9.6. Suivi des principales conclusions et recommandations

Les différentes recommandations des audits internes et externes ont aussi fait l'objet de suivi

au cours de l'exercice 2024. La situation au 31/12/2024 est la suivante :

- **Audit Interne**

Entités	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
Les agences	929	785	49	95	85%
La direction	156	148	3	5	95%
<b>Total</b>	<b>1 085</b>	<b>933</b>	<b>52</b>	<b>100</b>	<b>86%</b>

**Commentaire :** Au 31/12/2024, sur 929 recommandations à l'endroit des agences, 785 sont exécutées avec succès, soit 85% de réalisation. La direction a, quant à elle, exécuté 148 recommandations sur 156 pour un taux d'exécution de 95%. Sur toute l'année 2024, le taux de réalisation des recommandations par les agences et la direction est de 86% soit 933 exécutées sur 1 085 recommandations.

Les recommandations les plus importantes non encore exécutées concernent :

- **Au niveau des agences :** La gestion des groupes à effectif réduit dans les agences ; la gestion des groupes par des bureaux incomplets ; gestion des impayés dans les agences dus d'une part au détournement d'objet de crédit par certaines bénéficiaires

et d'autre part des crédits par personnes interpolées ; les incohérences de cycles sur les dossiers de crédits et des incohérences constatées entre montant total des dossiers de crédits étudiés et accordés sur certains procès-verbaux et la somme arithmétique du montant de ces crédits.

- **Au niveau de la direction :** La détermination et la notification par écrit du taux effectif global (TEG) aux bénéficiaires ; des bénéficiaires non liés à leur groupe dans PERFECT dus au non-respect de la procédure d'ouverture de compte dans la base ; l'absence de sauvegarde des dossiers de crédit digitaux (Dogakaba) sur un serveur en interne.

- **Audit Externe**

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Partiellement exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2019	6	6	0	0	100%
2020	4	4	0	0	100%
2021	11	11	0	0	100%
2022	07	05	1	1	72%
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>93%</b>

**Commentaire :** En fin décembre 2024, les 21 recommandations des audits externes de 2019 à 2021 sont exécutées à 100% ; celles de 2022 sont réalisées à 72% soit cinq (5) sur sept (7) recommandations. Globalement, vingt-six (26) recommandations sont exécutées sur vingt-huit (28) formulées, soit 93% des recommandations exécutées avec succès.

Les recommandations majeures des audits externes qui ne sont pas encore exécutées concernent :

- L'optimisation du système d'archivage dans les agences ;
- L'encaissement des fonds de dotations et subvention à Mivo Énergie.

- **Contrôle de la DMF**

Année	Nombre de recommandations	Exécutées	Non exécutées	Taux d'exécution
2017	81	81	0	100%
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

**Commentaire :** Les 81 recommandations, formulées par la Direction de la Microfinance (DMF) à l'endroit

d'ASSILASSIME Solidarité, à l'issue de son contrôle en 2017, ont été exécutées en totalité.

## 9.7. Dispositions internes de LBC/FT

ASSILASSIME Solidarité s'est dotée des outils nécessaires pour mener à bien les activités de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et du Financement de Terrorisme (LBC-FT) conformément aux dispositions de loi n°2018-004 du 04 mai 2018 relative à la LBC-FT. Le département en charge de la LBC-FT dispose à ce jour des outils et procédures suivants :

- Un manuel de procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement de Terrorisme (LBC-FT)
- Une charte d'Audit interne qui décline la position du responsable LBC/FT et lui assure une indépendance opérationnelle pour l'exécution de sa mission ;
- Un module de sensibilisation du personnel sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le

Financement du Terrorisme utilisé lors des séances de formations et de sensibilisation du personnel ;

- Un logiciel de LBC-FT lié au serveur du Siège et configuré avec la base de données PERFECT de toutes les agences. Ce logiciel, déployé par Entrepreneurs du Monde, se lance automatiquement à chaque démarrage du serveur où est hébergée la base de données PERFECT dans les agences et permet de détecter les personnes/opérations suspectes.
- Un manuel de contrôle interne utilisé lors des missions d'audit en agence afin de s'assurer que les aspects LBC-FT sont correctement adressés et exécutés par les agents dans les agences (responsables d'agences, caissiers, comptable, animateurs).

## 9.7.1. Contrôle de mise en œuvre des dispositifs internes de LBC-FT

Il s'agit ici de s'assurer de l'application des dispositifs internes LBC-FT et du respect des procédures de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et du Financement du Terrorisme. Au cours de l'année, nous avons procédé à la vérification de conformité dans toutes les agences d'Assilassimé-Solidarité. Les procédures observées sont les suivantes :

- Vérification de l'utilisation des détecteurs de faux billets à tous les guichets et par tous les animateurs sur le terrain ;
- Vérification de la présence du logiciel LBC-FT intégré à Perfect sur tous les ordinateurs des caissiers d'Assilassimé pour identifier toutes les opérations suspectes à la caisse ;
- L'identification systématique des bénéficiaires à leur adhésion à travers les pièces d'identité, à

leur photo et à leur connaissance avant de l'octroi de crédit à travers une visite à leur domicile et à leur lieu d'activité. Aussi, grâce à la plateforme DOGAKABA, une géolocalisation du domicile et/ou du lieu d'activité de la bénéficiaire est faite et intégrée au dossier de crédit ;

- L'appartenance des bénéficiaires débiteurs à un groupe membre d'Assilassimé bien connu de l'animateur et des autres membres du groupe ;
- L'absence d'un lien avec une PPE et avec une personne effective ;
- La déclaration systématique de toute opération de dépôt sur compte supérieure ou égale à deux (2) millions conformément à nos procédures ;
- La connaissance par le personnel des dispositifs internes et de la loi relative à la LBC/FT ;

## 9.7.2. Déclarations de versements suspects

Suivant les dispositions d'ASSILASSIME Solidarité, tout versement supérieur ou égal à deux millions (2.000.000) de francs CFA doit être systématiquement déclaré au service audit interne pour investigations et déclaration à la CENTIF si nécessaire. Au cours de nos différentes missions, les auditeurs s'assurent que ce plafond est rigoureusement respecté. Par ailleurs,

la mission s'assure que tous les versements suspects comme des dépôts consécutifs dans la même semaine qui ne reflète pas l'activité des bénéficiaires ou des versements effectués par une PPE ou un bénéficiaire effectif font l'objet de suivi rigoureux ou sont si possible déclarés conformément aux procédures en vigueur.

## 9.7.3. Résultats obtenus

À l'issue des vérifications, nous avons noté que le personnel opérationnel des agences est conscient de l'importance de son rôle dans la lutte contre le Blanchiment

et le Financement du terrorisme. Cependant le contrôle effectué dans les agences a suscité de notre part les observations suivantes.

Faiblesses relevées dans le respect des procédures	Agences concernées
Incohérences de noms de certains bénéficiaires sur leur pièce d'identité par rapport au nom se retrouvant sur les dossiers de crédit	Aného; Baguida; Adidogomé
Insuffisance constatée dans l'archivage des fiches d'adhésion	Kégué ; Aného ; Agoè
L'utilisation de carte d'identité expirée pour l'ouverture de compte des bénéficiaires	Kégué ; vakpo ; Agoè ; Adidogomé
Absence de formation des caissiers sur l'utilisation du logiciel LBC-FT	Kégué; Amlamé; Agoè; Baguida; Sanguera
Absence de signature de l'animateur sur les fiches d'adhésion des bénéficiaires	Baguida; Sanguera
Absence de signature de l'animateur sur les fiches de profil des bénéficiaires	Vakpo
Absence de date et du visa du caissier sur certaines fiches d'adhésion	Adidogomé; Sanguera
Absence de logiciel LBC-FT sur le poste du caissier	Amlamé

## 9.7.4. Perspectives de LBC/FT pour l'année 2024

La planification des activités de l'année 2024 est illustrée dans le tableau ci-dessous :

N°	Objectifs	Actions	Timing	Responsable
1	Respecter les obligations légales en faisant le reporting aux autorités	Rédiger le rapport LBC-FT et l'envoyer aux autorités compétentes dans le délai.	18/02/2025	Responsable LBC-FT
2	Sensibiliser le personnel sur les dispositions LBC/FT	Formation sur la mise en place du programme interne LBC FT + les nouvelles réglementations	2e trimestre 2025	Référents outils EdM
3		Formation sur politique procédure et programme LBCFTFP et formation sur le logiciel sancheck + identification des opérations de retraits et de dépôt suspectes	2e trimestre 2025	Référents outils EdM
4		Former les caissiers sur l'utilisation de la plateforme sancheck	En continu sur toute l'année	Responsable LBC-FT
5		Former les caissiers sur le processus de déclaration des informations suspectes	En continu sur toute l'année	Responsable LBC-FT
6		Sensibiliser le personnel des agences sur les dispositions réglementaires relatives à LBC/FT	En continu sur toute l'année	Responsable LBC-FT
5	Déclarer chaque cas suspect	Déclarer à la CENTIF d'éventuels cas d'opérations ou de personnes suspectes identifiées à chaque caisse d'Assilassimé.	En continu sur toute l'année	Responsable LBC-FT
6	Respecter les obligations LBC-FT	Évaluation du respect des obligations de la LBC-FT dans toutes les agences et point de service de l'institution	Toute l'année conformément au planning validé par le CA d'Assilassimé	Audit interne

## 9.8. Relation avec les autorités et les partenaires chargés de l'audit externe

ASSILASSIME Solidarité maintient une bonne relation avec les autorités et elle se donne le devoir de se conformer aux textes et instructions mis en place par les autorités de tutelle afin de régir le fonctionnement des SFD. Elle a envoyé régulièrement au cours de l'année 2024 et dans les délais requis, les rapports de contrôle trimestriels de l'exercice 2024, les états de suivi des recommandations des audits internes et externes, le rapport annuel de contrôle global, le

rapport annuel de LBC/FT/FP, le bilan des activités de l'exercice et toutes autres informations demandées.

Sur le plan de contrôle externe, ASSILASSIME Solidarité a confié la réalisation de l'audit des comptes de l'exercice au Cabinet ACR-Togo avec qui elle entretient une chaleureuse relation.

## 9.9. Difficultés rencontrées en 2024

Au cours de l'exercice 2024, le service Audit interne n'a rencontré aucune difficulté majeure pouvant entacher son indépendance dans l'exercice des diligences. Aucune atteinte à l'objectivité et à l'indépendance des

auditeurs n'a été enregistrée. Cependant, l'effectif des auditeurs n'a pas favorisé de ratisser large lors des différents contrôles.

## 9.10. Perspectives de l'audit interne et développements futurs

---

Afin d'atteindre les objectifs que s'est assignés le département pour le compte de l'exercice 2025, les perspectives en jeu sont ci-dessous citées :

- L'exécution d'un audit de gouvernance au siège en vue de s'assurer de la conformité avec les textes, les lois et la réglementation en vigueur dans le secteur ;
- L'évaluation du risque de fraude dans les agences ;
- La réalisation des audits de portefeuille de crédit des animateurs dans les agences par échantillonnage raisonné tenant compte du niveau de risque d'impayés ;
- La réalisation des missions d'inspection dans les agences en vue de s'assurer de la conformité avec les textes, les lois et la réglementation en vigueur dans le secteur.
- L'évaluation du processus d'achat au siège de l'institution ;
- La sensibilisation du personnel sur les différents niveaux de contrôle dans les agences ;

## 10. LES PERSPECTIVES D'ASSILASSIME SOLIDARITÉ POUR L'ANNÉE 2025

L'Année 2025 doit marquer pour ASSILASSIME Solidarité, l'enrage social et environnemental, le renforcement de l'autosuffisance opérationnelle et la réussite de notre transformation institutionnelle.

La consolidation de l'utilisation de l'ensemble de nos solutions digitales et le renforcement de nos applications supports, reste un défi majeur pour lequel nos partenaires de solution informatique, doivent nous soutenir pour assurer et améliorer de façon continue notre offre de service existant.

Sur le plan des ressources humaines, ASSILASSIME Solidarité se donne pour objectifs d'améliorer le cadre de vie au travail, de rendre effectif le plan de formation et de gestion de carrière réactualisé. Les responsables feront preuve d'un management bienveillant dans la gestion de leurs équipes dans le but de renforcer la cohésion d'équipe.

L'humain étant au centre de la vision et de la mission d'ASSILASSIME Solidarité, en interne une place plus importante sera accordée à la promotion du genre, au dialogue social ou les représentants du personnel joueront pleinement leur rôle ; à l'externe, nos bénéficiaires seront au cœur de nos actions et décisions comme le démontre la mise en place par les administrateurs, du comité de gestion de la performance sociale et environnementale (GPSE), ainsi que l'ambition inculquée à toute l'équipe d'œuvrer à l'attente de la médaille

d'argent à la certification au PPC FULL (principe de Protection des Clients) horizon 2026.

Au plan opérationnel, l'attention sera mise sur des solutions permettant d'améliorer notre portefeuille de crédit par sa relance et l'intensification des actions de recouvrement faites de façon humaine, mais rigoureuse en considération de notre cible et de l'impérieux respect de notre méthodologie.

La mutuelle de santé LAMESSIN NYO lancée en 2023 continuera son enrage au sein d'ASSILASSIME Solidarité ; des ajustements seront tout de même attendus courant 2025 pour une meilleure adaptation aux réalités de nos bénéficiaires.

2025, c'est une année de relance de nos activités, une année de fierté retrouvée pour le personnel, une année où nos services sociaux et environnementaux seront confirmés, une année, nous l'espérons de transformation institutionnelle.





## DEUXIÈME PARTIE

# Annexes

## ANNEXE 1 : LES PLANS DE FORMATIONS DE L'ANNÉE 2024

- Plan de formation d'intégration classique-urbain A

AGENCES		TOKOIN-SANGUERA-VAKPO-BAGUIDA-KEGUE-ANEHO-ATAKPAME		
Ordre d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
1	Sensibilisations initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
2	Sensibilisations initiales	SI2A	Importance de l'épargne régulière/ GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
	Sensibilisations initiales	SI2B	Fonctionnement et avantage du service GASSIASSI	Faciliter les transactions de tout genre aux bénéficiaires d'Assilassimé Solidarité
3	Sensibilisations initiales	SI3	Rôles et responsabilités des membres du bureau	Élire le bureau et les sensibiliser aux tâches et responsabilités
4	Sensibilisations initiales	SI4	Accès et gestion d'un fonds de crédit	Mesurer la capacité de remboursement et acquérir les notions sur la gestion du crédit
5	Sensibilisations initiales	SI5	Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement	Savoir lire le contrat et l'échéancier et comprendre les implications
6	Sensibilisations initiales	SI6	Droits des bénéficiaires	Comprendre ses droits en tant que partenaires
7	Sensibilisations initiales	REVSI	Conclusion des sensibilisations initiales	Rappeler les messages clés de chaque module de sensibilisation initiale
8	Économie & Gestion	ECO 12	Éviter le surendettement	Faire découvrir les mauvaises pratiques qui conduisent au surendettement et amener les participants à découvrir les bonnes pratiques qui permettent d'éviter le surendettement.
9	Social & Santé	GENR2	La relation parents-enfant	Améliorer et/ou renforcer la relation des parents avec leurs enfants.
10	Social & Santé	SOC6	Cérémonies ruineuses	Sensibiliser aux risques de faillite à cause de l'organisation de cérémonies
11	Économie & Gestion	ECO2a	La séparation du budget familial et du budget de l'activité	Prioriser les dépenses en fonction de leur importance.

- **Plan de formation d'intégration classique-urbain B**

AGENCES		ADIDOGOME ET AGOE		
Ordre d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
1	Sensibilisations initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
2	Sensibilisations initiales	SI2A	Importance de l'épargne régulière/ GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
	Sensibilisations initiales	SI2B	Fonctionnement et avantage du service GASSIASSI	Faciliter les transactions de tout genre aux bénéficiaires d'Assilassimé Solidarité
3	Sensibilisations initiales	SI3	Rôles et responsabilités des membres du bureau	Élire le bureau et les sensibiliser aux tâches et responsabilités
4	Sensibilisations initiales	SI4	Accès et gestion d'un fonds de crédit	Mesurer la capacité de remboursement et acquérir les notions sur la gestion du crédit
5	Sensibilisations initiales	SI5	Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement	Savoir lire le contrat et l'échéancier et comprendre les implications
6	Sensibilisations initiales	SI6	Droits des bénéficiaires	Comprendre ses droits en tant que partenaires
7	Sensibilisations initiales	REVSI	Conclusion des sensibilisations initiales	Rappeler les messages clés de chaque module de sensibilisation initiale
8	Social & Santé	SOC13	Promotion de la mutuelle de santé LAMESIN NYO	Promouvoir l'adhésion à la mutuelle de santé LAMESIN NYO parmi les bénéficiaires d'Assilassimé.
9	Social & Santé	GENR2	La relation parents-enfant	Améliorer et/ou renforcer la relation des parents avec leurs enfants.
10	Social & Santé	SOC6	Cérémonies ruineuses	Sensibiliser aux risques de faillite à cause de l'organisation de cérémonies
11	Économie & Gestion	ECO2a	La séparation du budget familial et du budget de l'activité	Prioriser les dépenses en fonction de leur importance.

- Plan de formation d'intégration classique rurale

Agences		ANIE-AMLAME		
Ordre d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
1	Sensibilisations initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
2	Sensibilisations initiales	SI2A	Importance de l'épargne régulière/GASSIASSI	Adopter une culture de l'épargne régulière et d'épargne par GASSIASSI
	Sensibilisations initiales	SI2B	Fonctionnement et avantage du service GASSIASSI	Faciliter les transactions de tout genre aux bénéficiaires d'Assilassimé Solidarité
3	Sensibilisations initiales	SI3	Rôles et responsabilités des membres du bureau	Élire le bureau et les sensibiliser aux tâches et responsabilités
4	Sensibilisations initiales	SI4	Accès et gestion d'un fonds de crédit	Mesurer la capacité de remboursement et acquérir les notions sur la gestion du crédit
5	Sensibilisations initiales	SI5	Contrat de prêt et lecture de l'échéancier de remboursement	Savoir lire le contrat et l'échéancier et comprendre les implications
6	Sensibilisations initiales	SI6	Droits des bénéficiaires	Comprendre ses droits en tant que partenaires
7	Sensibilisations initiales	REVSI	Conclusion des sensibilisations initiales	Rappeler les messages clés de chaque module de sensibilisation initiale
8	Agriculture	AGRO6-2	Bien gérer mon Crédit Agricole	Développer son activité par une utilisation efficace de son Crédit Agricole.
9	Social & Santé	GENR2	La relation parents-enfant	Améliorer et/ou renforcer la relation des parents avec leurs enfants.
10	Économie & Gestion	ECO2a	La séparation du budget familial et du budget de l'activité	Prioriser les dépenses en fonction de leur importance.
11	Agriculture	AGRO6-3	Bien gérer l'argent de ma production	Établir un plan de gestion de l'argent issu de la production

- **Plan de formation classique urbain**

AGENCE(S)/ BRANCH(ES)		TOKOIN, ADIDOGOME, AGOE, BAGUIDA, VAKPOSSITO, KEGUE, SANGUERA, ANEHO			
1 <sup>er</sup> mois d'animation	Période d'anima- tion	Thématique	Réfé- rence du module	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Du 1er janvier au 26 janvier 2024	Économie & Gestion	ECO10	Diversifier ses activités	Diversifier ses activités
Février	Du 29 janvier au 23 février 2024	Mise à jour / régularisation des carnets d'épargne des bénéficiaires suite à la rémunération de leur dépôt à vue (intérêts créditeurs)			
Mars	Du 26 février au 22 mars 2024	Sensibilisa- tions initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
Avril	Du 25 mars au 19 avril 2024	Social & Santé	SOC 4	Les hépatites	– Sensibiliser les bénéficiaires aux modes de contamination et de prévention des hépatites.
Mai	Du 22 avril au 17 mai 2024	Économie & Gestion	ECO3	Le calcul du prix de vente	Définir le seuil de rentabilité.
Juin	Du 20 mai au 14 juin 2024	Social & Santé	SOC18	Les bilans de santé	Rappeler l'importance des bilans de santé.
Juillet	Du 17 juin au 12 juillet 2024	Économie & Gestion	ECO7	La relation avec le client	Accueillir, répondre aux besoins de la clientèle et la fidéliser
Août	Du 15 juillet au 9 août 2024	Genre	GENR5	Les enjeux de la gestion de l'hygiène menstruelle	Sensibiliser sur les enjeux liés à la gestion de l'hygiène menstruelle.
Septembre	Du 12 août au 6 septembre 2024	Sensibilisa- tions initiales	SI3	Les responsables de groupe et élection du bureau	Connaître les tâches et les responsabilités des membres du bureau
Octobre	Du 09 septembre au 4 octobre 2024	Économie & Gestion	ECO6	Promouvoir ses produits	Valoriser sa marchandise
Novembre	Du 7 octobre au 1er novembre 2024	Genre	GENR3	La scolarisation des filles	Amener les bénéficiaires à échanger autour de la scolarisation des filles
Décembre	Du 4 novembre au 29 novembre 2024	Social & Santé	SOC1	Sécurité routière - partie 1	Résumer les causes principales des accidents de la route
Décembre	Du 2 décembre au 27 décembre 2024	Révision/ rattrapage des formations non faites au cours de l'année			

• Plan de formation classique agro

AGENCE(S)/BRANCH(ES)		AMLAME, ANIE			
1 <sup>er</sup> mois d'animation	Période d'animation	Thématique	Référence du module	Titre du module	Objectif principal
Janvier	Du 1er janvier au 26 janvier 2024	Agriculture	AGRO6-2	Bien gérer mon Crédit Agricole	Développer son activité par une utilisation efficace de son Crédit Agricole.
Février	Du 29 janvier au 23 février 2024	Mise à jour / régularisation des carnets d'épargne des bénéficiaires suite à la rémunération de leur dépôt à vue (intérêts créditeurs)			
Mars	Du 26 février au 22 mars 2024	Sensibilisations initiales	SI1	Méthodologie Aménovi	Présenter la méthodologie aménovi aux bénéficiaires
Avril	Du 25 mars au 19 avril 2024	Agriculture	AGRO2-3a	Limiter les pertes en eau sur leur parcelle	Limiter les pertes en eau sur leur parcelle.
Mai	Du 22 avril au 17 mai 2024	Agriculture	AGRO3-5	Maraîchage: Préparation du sol et semis	Expérimenter les bonnes pratiques de préparation du sol et de semis.
Juin	Du 20 mai au 14 juin 2024	Social & Santé	SOC18	Les bilans de santé	Rappeler l'importance des bilans de santé.
Juillet	Du 17 juin au 12 juillet 2024	Économie & Gestion	EC07	La relation avec le client	Accueillir, répondre aux besoins de la clientèle et la fidéliser
Août	Du 15 juillet au 9 août 2024	Genre	GENR5	Les enjeux de la gestion de l'hygiène menstruelle	Sensibiliser sur les enjeux liés à la gestion de l'hygiène menstruelle.
Septembre	Du 12 août au 6 septembre 2024	Sensibilisations initiales	SI3	Les responsables de groupe et élection du bureau	Connaître les tâches et les responsabilités des membres du bureau
Octobre	Du 9 septembre au 4 octobre 2024	Économie & Gestion	EC06	Promouvoir ses produits	Valoriser sa marchandise
Novembre	Du 07 octobre au 1er novembre 2024	Agriculture	AGRO4-8	Aviculture : Augmenter mon gain	Augmenter les revenus générés par son activité avicole.
Décembre	Du 4 novembre au 29 novembre 2024	Social & Santé	SOC1	Sécurité routière - partie 1	Résumer les causes principales des accidents de la route
Décembre	Du 2 décembre au 27 décembre 2024	Révision/ rattrapage des formations non faites au cours de l'année			

## ANNEXE 2 : LES ÉTATS STATISTIQUES ET LES ÉTATS FINANCIERS

EXPEDITEUR		STATISTIQUES	DESTINATAIRE	
<b>SIGLE : ASSILASSIME SOLIDARITE</b>		TRIMESTRIELLES	<b>DMF</b>	
BP : 13 979	SIEGE : LOME		BP : 35251 Lomé	
TEL : 22 51 12 34		Situation au 31/12/2024	CASEF 2 <sup>e</sup> Etage, Portes 226	
E-MAIL : assilassime.solidarite@entrepreneursdumonde.org			Tél : 22 40 87 55	
Statut juridique : Association			Fax : 22 21 09 05	
			E-mail : casimec2009@yahoo.fr	
Type d'organisation : Associative			Site web: www.finances.gouv.tg	
	2023		2023	2024
				Var %
<b>NOMBRE DE MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>				
<b>Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) + (2)</b>		<b>112 926</b>	<b>120 762</b>	<b>6,94%</b>
<i>Nombre de personnes physiques non membres de groupements (1) = (a)+(b)</i>		111 197	118 954	6,98%
* <b>Hommes (a)</b>		10 556	11 495	8,90%
* <b>Femmes (b)</b>		100 641	107 459	6,77%
<i>Nombre de personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)</i>		1 729	1 808	4,57%
<b>Nombre de groupements de personnes physiques-bénéficiaires</b>				
<i>Nombre total des membres des groupements de personnes physiques -bénéficiaires (a)+(b)</i>		<b>111 197</b>	<b>118 954</b>	<b>6,98%</b>
* <b>Hommes (a)</b>		10 556	11 495	8,90%
* <b>Femmes (b)</b>		100 641	107 459	6,77%
<b>EFFECTIF DES DIRIGEANTS ET DU PERSONNEL EMPLOYÉ</b>				
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent				
Nombre de membres du Conseil de surveillance		4	4	-
Nombre de membres du Comité de Crédit		14	14	-
<b>Effectif total des employés (1)+(2)</b>		<b>164</b>	<b>150</b>	<b>19,71%</b>
* Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance (1))		15	14	6,67%
* Autres employés (2)		149	136	-8,72%
Agents nationaux sous contrat à durée indéterminée		85	97	14,12%
Agents nationaux sous contrat à durée déterminée		64	39	-39,06%
Personnel expatrié sous contrat à durée indéterminée				
Personnel expatrié sous contrat à durée déterminée				
<b>NOMBRE DES DEPOSANTS</b>		<b>98 254</b>	<b>75 627</b>	<b>-23,03%</b>

Nombre total de déposants (1)+(2)	98 254	75 627	-23,03%
Nombre de déposants - personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	96 633	74 012	-23,41%
* Hommes (a)	9 426	7 573	-19,66%
* Femmes (b)	87 207	66 439	-23,81%
Nombre de déposants - personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, association, etc.) (2)	1 621	1 615	-0,37%
<b>NOMBRE DE CREDIT EN COURS</b>			
<b>Nombre de crédit en cours (1)+(2)</b>	<b>31 177</b>	<b>27 172</b>	<b>-12,84%</b>
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	31 177	27 172	-12,84%
* Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	27 094	23 570	-13%
* Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	4 083	3 602	-11,78%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physique, entreprise associations, etc.) (2)			
<b>REPARTITION DES CREDITS SELON LEUR OBJET</b>			
Crédits immobiliers			
Crédits d'équipement			
Crédits à la consommation	32 220 000	27 180 000	-15,64%
Crédits de trésorerie	9 566 388 000	8 491 380 000	-11,24%
Autres crédits			
<b>NOMBRE DE CREDITS EN SOUFFRANCE</b>			
<b>Nombre de crédits en souffrances (1)+(2)</b>	<b>1 460</b>	<b>1 957</b>	<b>34,04%</b>
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	1 460	1 957	34,04%
* Nombre de crédit en souffrance sur les hommes (a)	109	197	80,73%
* Nombre de crédit en souffrance sur les femmes (b)	1 351	1 760	30,27%
Nombre de crédits en souffrance sur les personnes morales (groupement de personne physique, entreprises associations, etc.) (2)			
<b>INDICATEURS SUR LA SURVEILLANCE</b>			
Nombre d'institutions affiliées*			
Nombre d'institutions affiliées contrôlées*			
Nombre de réunions tenues par le Conseil de Surveillance*			-
Nombre d'agences ou de points de services**	11	11	-
Nombre de rapports de contrôle interne**	17	46	170,59%
<b>NOMBRE DE STRUCTURES DE BASE (Caisses Autorisées)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	-
Nombre de points de services, d'antennes ou d'agences	10	10	-

## I.DONNÉES GÉNÉRALES

Tableau n°1.1 : Nombre de membres, bénéficiaires ou clients (en unités)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre total de membres, bénéficiaires ou clients (les groupements sont comptés sur une base unitaire) (1) +(2)	98 254	75 627	-23,03%
Nombre de personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	96 633	74 012	-23,41%
Hommes (a)	9 426	7 573	-19,66%
Femmes (b)	87 207	66 439	-23,81%
Nombre de personnes morales (groupement de personnes physiques, entreprises, associations, etc.)(2)	1 621	1 615	0,37%
Nombre de groupements de personnes physiques bénéficiaires (3) = (c)+(d)			
Hommes (c)	9 426	7 573	-19,66%
Femmes (d)	87 206	66 439	-23,81%

Tableau n°1.2 : Effectif des dirigeants et du personnel employé (en unités)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de membres du Conseil d'Administration ou de l'organe équivalent	4	4	-
Nombre de membres du Conseil de Surveillance (*)	0	0	-
Nombre de membres du Comité de Crédit (*)	14	14	
Nombre de membres des autres comités créés par le SFD (**)	3	3	-
Effectif total des employés (3) = (1) + (2)	164	150	19,81%
Dirigeants (employés exerçant des fonctions de direction ou de gérance) dont : (1)	15	14	-
- nationaux			
- personnel expatrié			
Autres employés (2) = (a) - (b) + (c)	149	97	14,12%
Agents permanents (a)	85	39	-39,06%
Agents contractuels (b)	64	97	14,12%
Personnel expatrié (c)			

(\*) A renseigner par les institutions coopératives ou mutualistes d'épargne et de crédit

(\*\*) A préciser

### 1.3 Données sur la gouvernance

#### Tableau sur l'état des rémunérations des dirigeants et du personnel de l'institution

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Masses salariales globales en FCFA [1]	442 525 121 47 189 557 395 335 564	503 262 491 65 733 274 437 529 217	4,40% -18,75% 8,07%
- Personnel dirigeant (Directeur Général et son adjoint, Directeurs de service) ;			
- autre personnel.			
Montant des frais généraux en FCFA	666 057 097	735 534 350	6,49%
Ratio Masse salariale rapportée aux frais généraux	66,44%	68%	-1,96%
Proportion salaire du Directeur Général rapporté aux frais généraux	6,51%	8,93%	37,17%

#### Tableau sur les remboursements de frais des dirigeants élus

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Indemnités de fonctions versées aux administrateurs non-salariés [2] en FCFA			0
Frais de tenue des réunions des organes et des assemblées en FCFA	744 699	1 864 498	150,37%
- Perdiem	744 699	300 001	-59,71%
- Transport	0	0	0
- Hébergement	0	0	0
- Téléphone	0	0	0
- Carburant	0	0	0
- Autres	0	1 564 497	-

[1] Salaire, appointements, indemnités, gratifications et primes occasionnelles ou périodiques versés au personnel, les rémunérations des administrateurs salariés, les cotisations aux régimes de retraite, etc.

[2] S'applique aux sociétés (SA, SARL)

### III. DONNÉES SUR LES OPÉRATIONS DE COLLECTE DE DÉPÔTS

Tableau n°3.1 : Evolution du montant des dépôts (en FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation %
Montant total des dépôts des membres, bénéficiaires ou clients (1) +(2)	2 394 467 818	2 512 447 831	<b>8,46%</b>
Montant des dépôts des personnes physiques membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	2 334 388 339	2 147 507 197	<b>-8%</b>
• Montant des dépôts des hommes (a)	236 331 210	232 347 049	<b>-1,69%</b>
• Montant des dépôts des femmes (b)	2 098 057 129	1 915 160 148	<b>-8,72%</b>
Montant des dépôts des personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	60 079 479	364 940 634	<b>507,43%</b>

Tableau n°3.3 : Evolution du nombre de déposants (membres, bénéficiaires clients ayant un dépôt dans les livres du SFD) et des comptes inactifs

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre total des déposants (1) + (2)	98 254	75 627	<b>-23,03%</b>
Nombre de déposants personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	96 633	74 012	<b>-23,41%</b>
• Nombre de déposants hommes (a)	9 426	7 573	<b>-19,66%</b>
• Nombre de déposants femmes (b)	87 207	66 439	<b>-23,81%</b>
Nombre de déposants personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	1 621	1 615	<b>0,37%</b>
Nombre de comptes inactifs			
Montant des soldes des comptes inactifs			
Nombre total des comptes	98 254	75 627	<b>-23,03%</b>

Tableau n° 3.4 : Evolution du capital social \*

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Montant du capital social (en milliers de FCFA)	0	0	-

\* pour les sociétés de capitaux

## IV. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES

**Tableau n°4.1 :** Evolution du montant annuel des prêts accordés\* (en milliers de FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Montant des prêts accordés (1) + (2)	9 598 608 000	8 518 560 000	<b>11,25%</b>
Montant des prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	9 598 608 000	8 518 560 000	<b>11,25%</b>
Montant des prêts accordés aux hommes (a)	941 524 500	806 206 000	<b>-14,37%</b>
Montant des prêts accordés aux femmes (b)	8 657 083 500	7 712 354 000	<b>-10,91%</b>
Montant des prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-

\* il s'agit du montant des prêts accordés dans l'année

**Tableau n°4.2 :** Evolution du nombre de prêts accordés dans l'année (en unité)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de prêts accordés (1) + (2)	48 015	39 435	<b>-7,75%</b>
Nombre de prêts accordés aux personnes physiques non membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	48 015	39 435	<b>-7,75%</b>
Nombre de prêts accordés aux hommes (a)	5 182	4 261	<b>6,36%</b>
Nombre de prêts accordés aux femmes (b)	42 833	35 174	<b>-9,20%</b>
Nombre de prêts accordés aux personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	0	0	-
Montant moyen des prêts accordés (somme des prêts rapportées au nombre de prêts accordés)	199 909	216 015	<b>8,06%</b>

**Tableau n° 4.3 :** Engagements par signature (en milliers de FCFA)

Nature de l'engagement donné	Année (n-1)	Année (n)	Variation (%)
Engagement de financements donnés en faveur des institutions financières	0	0	
Engagement de financements donnés en faveur des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des institutions financières	0	0	
Engagement de garanties d'ordre des membres, bénéficiaires ou clients	0	0	

**Tableau n° 4.4 :** Encours de crédit au 31 décembre (en FCFA)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Encours total de crédits (1) + (2)	4 300 434 716	3 953 497 270	-8,07%
Encours de crédits sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a)+(b)	4 300 434 716	3 953 497 270	-8,07%
Encours de crédits sur les hommes (a)	498 741 320	434 623 233	-2,58%
Encours de crédits sur les femmes (b)	3 801 693 396	3 518 874 037	-7,44%
Encours de crédits sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc) (2)	0	0	-

**Tableau n°4.5 :** Nombre de crédits en cours au 31 décembre (en unité)

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de crédits en cours (1) +(2)	31 177	27 172	-12,85%
Nombre de crédits en cours sur les personnes physiques non-membres d'un groupement (1) = (a) + (b)	31 177	27 172	-12,85%
– Nombre de crédits en cours sur les hommes (a)	4 083	3 602	-11,78%
– Nombre de crédits en cours sur les femmes (b)	27 094	23 570	-13%
Nombre de crédits en cours sur les personnes morales (groupements de personnes physiques, entreprises, associations, etc.) (2)	-	-	-

**Tableau n° 4.8 :** Opérations de crédit sur les ressources affectées

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Nombre de crédits accordés sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits accordés sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-
Nombre de crédits en cours sur ressources affectées	-	-	-
Montant des crédits en cours sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	-	-	-

**Tableau 4.9 : Gestion du portefeuille de crédit**

Indicateurs	
Encours des créances en souffrance (en milliers de FCFA)	
Taux brut des créances en souffrance <sup>1</sup>	
Taux de remboursement des crédits accordés <sup>2</sup>	
Taux de recouvrement des créances en souffrance <sup>3</sup>	
Encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées (en milliers de FCFA)	
Taux brut de créances en souffrance sur ressources affectées <sup>4</sup>	
Taux de remboursement des crédits accordés sur ressources affectées <sup>5</sup>	
Taux de recouvrement des créances en souffrance sur ressources affectées <sup>6</sup>	
Montant des crédits passés en perte (en milliers de FCFA)	
Taux de perte sur créances <sup>7</sup>	

<sup>1</sup> rapport entre l'encours brut des créances en souffrance et le total de l'encours brut des crédits<sup>2</sup> rapport entre les échéances remboursées et le montant attendu au cours de l'année<sup>3</sup> rapport entre le montant des créances en souffrance recouvrées et le montant total des créances en souffrance<sup>4</sup> rapport entre l'encours brut des créances en souffrance sur ressources affectées et le montant total de l'encours brut des crédits sur ressources affectées.<sup>5</sup> rapport entre le montant des échéances des crédits sur ressources affectées effectivement remboursées et le total des échéances attendues sur les crédits sur ressources affectées<sup>6</sup> rapport entre le montant recouvré sur créances en souffrance sur ressources affectées et le total des créances en souffrance sur ressources affectées<sup>7</sup> rapport entre le montant des crédits passés en perte et le total de l'encours des crédits de la période**Tableau n°4.6 : Evolution de l'encours des crédits par terme**

Court terme	Moyen et long terme	Encours total des crédits en milliers de FCFA (2023)		Validation de l'encours des crédits à court terme	Validation de l'encours des crédits à moyen et long terme
		Encours total des crédits en milliers de FCFA (2022)	Moyen et long terme		
3 918 908 780	34 588 490	3 674 234 660	61 256 713	6,66%	-43,54%

**Tableau n°4.7 : Encours des crédits des agents relevant des Autorités de contrôle (Ministère chargé des Finances, BCEAO et commission Bancaire de l'UMOA)**

Prénoms et nom	Encours total des crédits (en FCFA)	Structure dont relève l'emprunteur
NEANT		

## V. DONNÉES SUR LES AUTRES ACTIVITÉS AUTORISÉES

### 5.1 Activités de transfert rapide d'argent

#### Informations d'ordre général :

- nom et adresse du représentant (Banque, Poste) ;

ORABANK-TOGO Place de l'indépendance, Angle avenue des Nîmes et Nicolas Grunitzky. Boite postale. 65 Lomé – TOGO. Téléphone. 00 (228) 22 21 36 41

- nom et adresse de la société représentée (western union, money gram, etc.) ;

- nombre d'opérations exécutées au cours l'année :

A l'émission

A la réception

**Tableau n°5.1** : Opération de transferts (en milliers de FCFA)

Rubriques	2023	2024	Variation (%)
Transfert reçus (1)	17 448 526		-
UEMOA	-		-
Autres pays africains	270 640		-
Union européenne	8 080 041		-
Etats Unis	8 655 690		-
Autres pays	442 160		-
Transferts émis (2)	244 780		-
UEMOA	22 000		-
Union européenne	46 780		-
Etats Unis			-
Autres pays	176 000		-
<b>Solde des transferts (3) = (1) + (2)</b>	<b>17 693 306</b>		-

### 5.2 Activités de micro assurance

#### Information d'ordre général :

- Nombre de bénéficiaires ;
- Catégories de prestations offertes : à détailler

**Tableau n° 5.2** : Opérations de micro assurances (en milliers de FCFA)

Rubriques	2023	2024	Variation (en %)
Montant des primes émises			
Assurance-vie		NEANT	
Assurance non vie			

**Tableau n° 5.3 : Opérations de change**

Devises concernées	Montant des devises achetées	Contrevaleur en FCFA des devises achetées	Montant des devises vendues	Contre-valeur en FCFA des devises vendues
<b>EURO (EUR)</b>				
<b>Dollar des EU (USD)</b>				
<b>Franc Suisse (CHF)</b>				<b>NEANT</b>
<b>Livre Sterling (GBP)</b>				
<b>Autres</b>				

## VI. AUTRES INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

**Tableau n°6.1 : Tarification des opérations avec la clientèle (\*)**

Indicateurs	2023	2024
Taux d'intérêt créditeur minimum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt créditeur maximum servi sur les dépôts des membres, bénéficiaires ou clients	0	0
Taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	6,00%	6,00%
Taux d'intérêt nominal débiteur maximum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients	18%	18%
Taux d'intérêt effectif global (**)	22,85%	22,85%

(\*) : Communiquer le taux d'intérêt annuel

(\*\*) : Indiquer le mode de détermination

**Tableau n°6.2 :** Réparation des crédits selon leurs objets (en milliers de FCFA)

Objet du crédit	2023	2024	Variation (%)
Crédits immobiliers			
Crédits d'équipement			
Crédits à la consommation	32 220 000	27 180 000	-15,64%
Crédits en trésorerie	9 566 388 000	7 870 080 000	-17,73%
Autres crédits (commerces alimentaires, non alimentaires, mixtes, restauration et prestation de service)			

**Tableau 6.3 :** Dons et œuvres sociales

Références du bénéficiaire	Nature du don ou des œuvres sociales	Evaluation financières (en FCFA)
NEANT		

**Tableau 6.4 :** Répartition sectorielles des crédits accordés (\*) en milliers de FCFA

Secteurs d'activité	2023	2024	Variation (%)
Agriculture, sylviculture et pêche	669 926 000	621 300 000	-7,26%
Industries extractives	0	0	
Industries manufacturières	0	0	
Bâtiment et travaux publics	0	0	
Commerce, restaurants, hôtels	8 895 462 000	7 897 260 000	-11,22%
Électricité, gaz, eau	0	0	
Transports, entrepôts et communications	0	0	
Assurances, services* aux entreprises	0	0	
Immobilier	0	0	
Services divers	33 220 000	0	-100%

\* La sectorisation retenue dans ce tableau est celle prévue par le référentiel comptable spécifique des SFD

## VII. OPERATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERE

**Tableau n°7 :** Opérations avec les autres institutions financières (établissement de crédit, SFD, autres institutions financières) et les partenaires au développement

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Encours des placements auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)			
Encours des emprunts auprès des autres institutions financières (en milliers de FCFA)	1 697 950 662	1 610 209 458	-6,13%
Montant total des emprunts obtenus dans l'année auprès des autres institutions financières	774 842 684	524 432 068	114,55%
Taux d'intérêt moyen des emprunts obtenus dans l'année auprès des institutions financières	7,5%	7,50%	0,00%
Ressources affectées (en milliers de FCFA)			
Subventions d'exploitation reçues (en milliers de FCFA)	100 000		-100%
Subventions d'équipement reçues (en milliers de FCFA)	-	-	-

Non applicable car la structure n'est pas un réseau.

## IX. FONCTIONNEMENT ET VIE DES ORGANES

**Tableau n°9 :** Nombre de réunions tenues au cours de l'année

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Par l'assemblée Générale	1	1	-
Par le conseil d'Administration ou l'organe équivalent	4	4	-
Par le Conseil de Surveillance (*)	-	-	-
Par le Comité de Crédit (*)	-	-	-
Par les autres comités (**)	-	-	-

(\*) A renseigner par les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit

(\*\*) A préciser

## X. PERFORMANCES FINANCIÈRES

**Tableau n°10 :** Indicateurs de performances financières

Indicateurs	2023	2024	Variation (%)
Marge d'intérêt en milliers de FCFA	782 758 273	670 307 815	-14,37%
Produit financier net en milliers de FCFA	745 251 410	633 650 522	-14,97%
Résultat net en milliers de FCFA	11 275 049	-135 590 528	1 102,57%
Taux de marge nette <sup>1</sup>	1,44%	-21%	-15,58%

<sup>1</sup> Le taux de marge nette est égal au rapport entre le résultat net et la marge d'intérêt.

## SITUATION PATRIMONIALE (Version développée)

CODE POSTE	ACTIF	Brut	Amort. Prov.	Décembre-24	DÉCEMBRE-23	CODE POSTE	PASSIF	DÉCEMBRE-23	DÉCEMBRE-23
<b>A01</b>	<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>1 013 236 722</b>		<b>1 013 236 722</b>	<b>720 463 410</b>	<b>F01</b>	<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>1 623 599 330</b>	<b>1 708 098 059</b>
A10	Valeur en caisse	128 922 805		128 922 805	71 815 553	F1A	Comptes ordinaires créditeurs		
A11	Billets et monnaies	128 922 805		128 922 805	71 815 553	<b>F2A</b>	Autres comptes de dépôts créditeurs		
<b>A12</b>	<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>581 632 054</b>		<b>581 632 054</b>	<b>648 647 857</b>	<b>F2B</b>	Dépôts à terme reçus		
<b>A2A</b>	<b>Autres comptes de dépôts débiteurs</b>	<b>300 000 000</b>		<b>300 000 000</b>		<b>F2C</b>	Dépôts de garantie reçus		
A2H	Dépôts à terme constitués	300 000 000		300 000 000		F2D	Autres dépôts reçus		
A2I	Dépôts de garantie constitués					<b>F3A</b>	Comptes d'emprunts	<b>1 610 209 458</b>	<b>1 697 950 662</b>
A2J	Autres dépôts constitués					F3E	Emprunts à moins d'un an		
<b>A3A</b>	<b>Comptes de prêts</b>					F3F	Emprunts à termes	<b>1 610 209 458</b>	<b>1 697 950 662</b>
A3B	Prêts à moins d'un an					<b>F50</b>	Autres sommes dues aux institutions financières		
A3C	Prêts à terme					F55	Ressources affectées		
<b>A60</b>	<b>Créances rattachées</b>	<b>2 681 863</b>		<b>2 681 863</b>		<b>F60</b>	Dettes rattachées	<b>13 389 872</b>	<b>10 147 397</b>
<b>A70</b>	<b>Prêts en souffrance prêts immobilisés</b>					<b>G01</b>	<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>2 524 543 231</b>	<b>2 394 510 968</b>
	Prêts immobilisés					<b>G10</b>	Comptes ordinaires créditeurs	993 736 389	1 110 931 950
A71	Prêts en souffrance de 6 mois au plus					G15	Dépôts à terme reçus	300 503 000	2 403 000
A72	Prêts en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus					<b>G2A</b>	Comptes d'épargne à régime spécial		
A73	Prêts en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					G30	Autres dépôts de garantie reçus	1 218 208 442	1 281 134 518

<b>B01</b>	<b>OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	3 988 948 118	112 777 242	3 876 170 876	4 244 796 534	G35	Autres dépôts reçus
B2D	Crédits à court terme	3 688 135 828		3 688 135 828	4 059 945 351	G60	Emprunts
B2N	Comptes ordinaires					G70	Autres sommes dues
B30	Crédits à moyen terme	32 826 950		32 826 950	49 744 670	G90	Dettes rattachées
B40	Crédits à long terme					H01	<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>
B65	Créances rattachées	35 450 848		36 305 760	H10		Versements restant à effectuer
<b>B70</b>	<b>Crédits en souffrance</b>	<b>232 534 492</b>	<b>112 777 242</b>	<b>119 757 250</b>	<b>98 800 753</b>	<b>H40</b>	<b>Créditeurs divers</b>
	Crédits immobilisés			194 350	H6A	Comptes d'ordre et divers	
B71	Crédits en souffrance de 6 mois au plus	36 095 145	8 250 458	27 844 687	25 119 220	H6B	Compte de liaison
B72	Crédits en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	88 455 554	41 263 091	47 192 463	36 901 628	H6C	Comptes de différences de conversion
B73	Crédits en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	107 983 793	63 263 593	44 720 100	36 585 555	H6G	Comptes de régularisation-passif
<b>C01</b>	<b>OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES</b>	<b>117 135 723</b>	<b>11 672 682</b>	<b>105 463 041</b>	<b>112 176 520</b>	<b>H6P</b>	Comptes d'attente Passif
C10	Titres de placement					K01	<b>VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>
<b>C30</b>	<b>Comptes de stocks</b>	<b>15 070 419</b>		<b>15 070 419</b>	<b>13 770 469</b>	<b>K20</b>	Titres de participation
C31	Stocks de meubles					L01	<b>PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS</b>
C32	Stocks de marchandises					L10	Subventions d'investissement
C33	Stocks de fournitures	15 052 819		15 052 819	13 744 069	L20	Fonds affectés
C34	Autres stocks et assimilés	17 600		17 600	26 400	L21	Fonds de garantie
C40	Débiteurs divers	74 168 695	11 672 682	62 496 013	72 122 393	L22	Fonds d'assurance
C55	Créances rattachées					L23	Fonds de bonification
C56	Valeur à l'encaissement avec crédit immédiat					L24	Fonds de sécurité

C59	Valeur à rejeter				L25	Autres fonds affectés	
C6A	Comptes d'ordre et divers	27 896 609	27 896 609	26 283 658	L27	Fonds de crédit	928 615 262
C6B	Comptes de liaison				L30	Provisions pour risques et charges	18 560 279
C6C	Comptes de différence de conversion				L31	Provisions pour charges de retraite	2 516 312
C6G	Comptes de régularisation actif	27 896 609	27 896 609	25 687 328	L32	Provisions pour risque d'exécution des engagements par signature	
C6Q	Comptes transitoires				L33	Autres provisions pour risques et charges	16 043 967
C6R	Comptes d'attente actif			596 330	L35	Provisions réglementées	
D01	VALEURS IMMOBILISEES	315 575 592	234 607 624	80 967 968	108 727 993	L36	Provisions pour risques afférents aux opérations de crédits à moyen et long termes
D1A	Immobilisations financières	1 000 000		1 000 000	L37	Provision spéciale de réévaluation	
D10	Prêts et titres subordonnés				L41	Emprunts et titres émis subordonnés	
D1E	Titres de participation	1 000 000		1 000 000	L43	Dettes rattachées aux emprunts et titres émis subordonnés	
D1L	Titres d'investissement				L45	Fonds pour risques financiers généraux	
D1S	Dépôts et cautionnements	13 550 000	13 550 000	8 850 000	L50	Primes liés au capital	
D23	Immobilisations en cours				L55	Réserves	48 923
D24	Incorporielles				L56	Réserve générale	48 923
D25	Corporelles				L57	Réserves facultatives	
D30	Immobilisations d'exploitation	301 025 592	234 607 624	66 417 968	98 877 993	L58	Autres réserves
D31	Incorporielles	90 350 750	78 932 830	11 417 920	27 979 615	L59	Écart de réévaluation des immobilisations
D36	Corporelles	210 674 842	155 674 794	55 000 048	70 898 378	L60	Capital
D40	Immobilisations hors exploitation				L61	Capital appelé	
D41	Incorporielles				L62	Capital non appelé	

			<b>L65</b>	<b>Fonds de dotation</b>		
D45	Corporelles				52 137 721	52 137 721
Z03	Immobilisations acquises par réalisation de garantie		L70	Report à nouveau (+ou -)	9 552 352	-1 722 697
D46	Incorporelles		L75	<b>Excédent des produits sur les charges</b>		
D47	Corporelles		L80	<b>Résultat de l'exercice (+ou -)</b>	-135 590 528	11 275 049
<b>D50</b>	<b>Crédits bail et opérations assimilées</b>		L81	Excédent ou déficit en instance d'approbation		11 275 049
D51	Crédits bail		L82	Excédent ou déficit de l'exercice	-135 590 528	
D52	L.o.a.					
D53	Location vente					
<b>D60</b>	<b>Créances rattachées</b>					
<b>D70</b>	<b>Créances en souffrance</b>					
D71	Créances en souffrance de 6 mois au plus					
D72	Créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus					
D73	Créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus					
<b>E01</b>	<b>ACTIONNAIRES ASSOCIES OU MEMBRES</b>					
E02	Actionnaires, associés ou membres, capital non appelé					
E03	Actionnaires, associés ou membres, capital appelé non versé					
<b>E05</b>	<b>EXCEDENT DE CHARGES SUR LES PRODUITS</b>					
<b>E90</b>	<b>TOTAL ACTIF</b>	5 434 896 155	359 057 548	5 075 838 607	4 932 166 582	<b>L90</b> <b>TOTAL PASSIF</b>
						5 075 838 607
						4 932 166 582

CODE POSTE	CHARGES	décembre-24	décembre-23	CODE POSTE	PRODUITS	décembre-24	décembre-23
<b>R08</b>	<b>CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>99 554 595</b>	<b>83 476 091</b>	<b>V08</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES</b>	<b>6 916 384</b>	<b>4 830 708</b>
<b>R1A</b>	<b>Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs</b>			<b>V1A</b>	<b>Intérêt sur comptes ordinaires débiteurs</b>		
<b>R1B</b>	Organe financier			V1B	Organe financier		
<b>R1C</b>	Caisse centrale			V1C	Caisse centrale		
<b>R1D</b>	Trésor Public			V1D	Trésor public		
<b>R1E</b>	CCP			V1E	CCP		
<b>R1F</b>	Banques et correspondants			V1F	Banques et correspondants		
<b>R1H</b>	Établissements Financiers			V1H	Établissements financiers		
<b>R1I</b>	<b>SFD</b>			<b>V1I</b>	<b>SFD</b>		
<b>R1K</b>	Autres institutions financières			V1K	Autres institutions financières		
<b>R1L</b>	<b>Intérêts sur autres comptes de dépôts créditeurs</b>			<b>V1L</b>	<b>Intérêt sur autres comptes de dépôts débiteurs</b>	<b>6 916 384</b>	<b>4 830 708</b>
<b>R1N</b>	Dépôts à terme reçus			V1Q	Intérêts sur dépôts à terme constitués	6 916 384	4 830 708
<b>R1P</b>	Dépôts de garantie reçus			V1R	Intérêts sur dépôts de garantie constitués		
<b>R1Q</b>	Autres dépôts reçus			V1S	Intérêts sur autres dépôts constitués		
<b>R2A</b>	<b>Intérêts sur compte d'emprunts</b>	<b>99 554 595</b>	<b>83 476 091</b>	<b>V2A</b>	<b>Intérêt sur comptes de prêts</b>		
<b>R2F</b>	Intérêts sur emprunts à moins d'un an			V2C	Intérêts sur prêts à moins d'un an		

R2G	Intérêts sur emprunts à terme	99 554 595	83 476 091	V2G	Intérêts sur prêts à terme
R2R	<b>Autres intérêts</b>			<b>V2Q</b>	<b>Autres intérêts</b>
R2T	Divers intérêts			V2S	Divers intérêts
R2Z	<b>Commissions</b>			<b>V2T</b>	<b>Commissions</b>
R3A	<b>CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>	<b>25 179 400</b>	<b>12 583 900</b>	<b>V3A</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS</b>
R3C	<b>Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients</b>	<b>25 179 400</b>	<b>12 583 900</b>	<b>V3B</b>	<b>Intérêt sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients</b>
R3D	Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	13 050 500	12 566 700	V3G	Intérêts sur crédits à court terme
R3F	Intérêts sur dépôts à terme reçus	12 128 900	17 200	V3M	Intérêts sur crédits à moyen terme
R3G	Intérêts sur comptes d'épargne à régime spécial			V3N	Intérêts sur crédits à long terme
R3H	Intérêts sur dépôts de garantie reçus			V3R	Autres intérêts
R3J	Intérêts sur autres dépôts reçus			V3T	Divers intérêts
R3N	<b>Intérêts sur emprunts et autres sommes dues</b>			<b>V3X</b>	<b>Commissions</b>
R3Q	<b>Autres intérêts</b>			<b>Z31</b>	<b>MARGE D'INTERETS DEFICITAIRE</b>
R3T	<b>Commissions</b>			<b>Z32</b>	<b>TOTAL PRODUITS D'INTERETS</b>
Z21	<b>MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE</b>	<b>670 307 815</b>	<b>782 758 273</b>	<b>V4B</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES</b>
Z22	<b>TOTAL CHARGES D'INTERETS</b>	<b>124 733 995</b>	<b>96 059 991</b>	<b>V4C</b>	Produits et profits sur titres de placement
R4B	<b>CHARGES SUR OPERATIONS SUR TITRES ET SUR OPERATIONS DIVERSES</b>	-		V4D	Intérêts sur crédits accordés au personnel non membre
R4C	Charges et pertes sur titres de placement			V4E	Produits sur opérations diverses
R4K	Charges sur opérations diverses			V4F	Commissions
R4N	<b>Commissions</b>			<b>V5B</b>	<b>PRODUITS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>

<b>R5B</b>	<b>CHARGES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	-	<b>V5C</b>	<b>Produits sur prêts et titres subordonnés</b>
<b>R5C</b>	Frais d'acquisition		V5D	Dividendes et produits assimilés sur titres de participation
<b>R5D</b>	Étalement de la Prime		V5F	Produits et profits sur titres d'investissement
<b>R5E</b>	<b>CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>	-	<b>V5G</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES</b>
<b>R5G</b>	Charges sur opérations de crédit-bail	-	<b>V5H</b>	Produits sur opérations de crédit-bail
<b>R5H</b>	Dotations aux amortissements		V5J	Loyers
<b>R5J</b>	Dotations aux provisions		V5K	Reprises de provisions
<b>R5K</b>	Moins-values de cession		V5L	Plus-values sur cession
<b>R5L</b>	Autres charges		V5M	Autres produits
<b>R5M</b>	<b>Charges sur opérations de location avec option d'achat</b>	-	<b>V5N</b>	<b>Produits sur opérations location avec option d'achat</b>
<b>R5N</b>	Dotations aux amortissements		V5P	Loyers
<b>R5P</b>	Dotations aux provisions		V5Q	Reprises de provisions
<b>R5Q</b>	Moins-value de cession		V5R	Plus-values sur cession
<b>R5R</b>	Autres charges		V5S	Autres produits
<b>R5S</b>	<b>Charges sur opérations de location-vente</b>	-	<b>V5T</b>	<b>Produits sur opérations de location-vente</b>
<b>R5T</b>	Dotations aux amortissements		V5V	Loyers
<b>R5U</b>	Dotations aux provisions		V5W	Reprises de provisions
<b>R5V</b>	Moins-values de cession		V5X	Plus-values sur cession
<b>R5X</b>	Autres charges		V5Y	Autres produits
<b>R5Y</b>	<b>Charges sur emprunt et titres subordonnés</b>		<b>V6A</b>	<b>PRODUITS SUR OPERATIONS DE CHANGE</b>
				2 231 560

<b>R6A</b>	<b>CHARGES SUR OPERATIONS DE CHANGE</b>	-	<b>V6B</b>	<b>Gains sur opération de change</b>		<b>2 231 560</b>
<b>R6B</b>	Pertes sur opérations de change		V6C	Commissions		
<b>R6C</b>	Commissions		V6F	PRODUITS SUR OPERATIONS HORS BILAN		
<b>R6F</b>	<b>CHARGES SUR OPERATIONS HORS BILAN</b>		<b>V6K</b>	<b>Produits sur engagements de financement donnés aux Institutions financières</b>		
<b>R6K</b>	Charges sur engagements de financement reçus des institutions financières		V6L	Produits sur engagements de financement donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		
<b>R6M</b>	Charges sur engagements de garanties reçus des institutions financières		V6N	Produits sur engagements de garantie donnés aux institutions financières		
<b>R6L</b>	Charges sur engagements de financements reçus des membres, clients ou bénéficiaires		V6P	Produits sur engagement de garantie donnés aux membres, bénéficiaires ou clients		
<b>R6P</b>	Charges sur engagements de garanties reçus des membres, clients ou bénéficiaires		V6Q	Produits sur engagement sur titres		
<b>R6S</b>	Charges sur engagements sur titres		V6R	Produits sur autres engagement donnés		
<b>R6T</b>	Charges sur autres engagements reçus		V6S	Produits sur opérations effectuées pour le compte de tiers		
<b>R6V</b>	<b>CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</b>	<b>48 930 798</b>	<b>43 570 296</b>	<b>V6U</b>	<b>PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS</b>	<b>12 273 505</b>
<b>R6W</b>	Charges sur les moyens de paiement		V6V	Produits sur des moyens de paiement		1 138 961
<b>R6X</b>	Autres charges sur prestations de services financiers	48 930 798	43 570 296	V6W	Autres produits sur prestation de services financiers	11 134 544
<b>R7A</b>	<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCIERES</b>			<b>V7A</b>	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION FINANCIERE</b>	
<b>R7B</b>	Moins-values sur cessions d'éléments d'actif		V7B	Plus-values sur cession d'éléments d'actif		2 747 409
<b>R7C</b>	Transferts de produits d'exploitation financière		V7C	Transfert de charges d'exploitation financières		
<b>R7D</b>	Diverses charges d'exploitation financière		V7D	Divers produits d'exploitation financière		
<b>Z23</b>	<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS</b>		<b>Z33</b>	<b>AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	<b>36 657 293</b>	<b>37 506 863</b>
<b>Z24</b>	<b>AUTRES CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	<b>48 930 798</b>	<b>37 506 863</b>	<b>AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS</b>		
<b>Z25</b>	<b>MARGE D'INTERET BENEFICIAIRE</b>	<b>670 307 815</b>	<b>782 758 273</b>	<b>Z35</b>	<b>MARGE D'INTERET DEFICITAIRE</b>	

<b>Z26</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS NET</b>	633 650 522	745 251 410	Z36	<b>CHARGE FINANCIERE NETTE</b>	
<b>Z27</b>	<b>ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS</b>	<b>6 736 763</b>	<b>2 633 358</b>	<b>V8A</b>	<b>VENTES ET VARIATION DE STOCK</b>	<b>467 000</b> 405 000
<b>R8G</b>	Achats de marchandises	379 200	315 200	V8B	Marge commerciale	
<b>R8J</b>	Stocks vendus			V8C	Vente de marchandises	467 000 405 000
<b>R8L</b>	Variations de stocks de marchandises	6 357 563	2 318 158	V8D	Variations négatives de stocks de marchandises	
<b>Z28</b>	<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>735 534 350</b>	<b>666 057 097</b>	<b>Z37</b>	<b>PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION</b>	<b>91 789 500</b> 38 752 500
<b>S02</b>	<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>503 262 491</b>	<b>442 525 121</b>	<b>W4A</b>	<b>PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION</b>	<b>91 789 500</b> 38 652 500
<b>S03</b>	Salaires et traitements	408 660 961	375 871 800	W4B	Redevances pour concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	
<b>S04</b>	Charges sociales	91 071 230	59 392 979	W4D	Indemnités de fonction et rémunération administrateurs, gérants reçues	
<b>S05</b>	Rémunérations versées aux stagiaires	3 530 300	7 260 342	W4G	Plus- value de cession	
<b>S1A</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>401 004</b>	<b>449 500</b>	<b>W4H</b>	<b>Sur immobilisation incorporelles et corporelles</b>	
<b>S1B</b>	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	294 000	324 000	W4J	Sur immobilisation financières	
<b>S1C</b>	Autres impôts, taxes et prélevements assimilés versés à l'administration des impôts	107 004	125 500	W4K	Revenus des immeubles hors exploitation	
<b>S1D</b>	Impôts directs			W4L	Transferts de charges d'exploitation non financière	
<b>S1G</b>	Impôts indirects			W4M	Charges refacturées	
<b>S1H</b>	Droits d'enregistrement et de timbre	107 004	125 500	W4N	Charges à répartir sur plusieurs exercices	
<b>S1J</b>	Impôts et taxes divers			W4P	Autres transferts de charges	
<b>S1K</b>	Autres impôts, taxes et prélevements assimilés versés aux autres organismes			W4Q	Autres produits divers d'exploitation	91 789 500 38 652 500
<b>S2A</b>	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION</b>	<b>231 870 855</b>	<b>223 082 476</b>	<b>W50</b>	<b>PRODUCTION IMMOBILISEE</b>	
<b>S2B</b>	Services extérieurs	71 295 585	64 099 037	<b>W51</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	

<b>S2C</b>	Redevance de crédit-bail			W52	Immobilisations incorporelles	
<b>S2D</b>	Loyers	23 005 688	21 208 997	<b>W53</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	100 000
<b>S2F</b>	Charges locatives et de copropriété			<b>X50</b>	<b>REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX</b>	
<b>S2H</b>	Entretien et réparation	7 022 433	8 159 981	<b>X51</b>	<b>REPRISES D'AMORTISSEMENT ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS</b>	
<b>S2J</b>	Primes d'assurance	26 596 801	24 691 645	X54	Reprises d'amortissements des immobilisations	
<b>S2M</b>	Frais de formation de personnel	6 397 151	6 213 777	X56	Reprises de provisions sur immobilisations	
<b>S2K</b>	Études et recherches			<b>X6B</b>	<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATION SUR CREANCES AMORTIES</b>	149 363 908
<b>S2L</b>	Divers	8 273 512	3 824 637	<b>X6C</b>	<b>Reprises de provisions sur créances en souffrance</b>	78 186 289
<b>S3A</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>154 733 851</b>	<b>157 960 663</b>	<b>X6D</b>	<b>Reprises de provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus</b>	<b>62 492 649</b>
<b>S3B</b>	Personnel extérieur à l'institution	46 129 514	42 178 111	X6E	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	29 900 765
<b>S3C</b>	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	17 010 167	23 398 347	X6F	Reprises de provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	38 209 341
<b>S3E</b>	Publicité, publications et relations publiques	2 820 775	1 149 742	X6G	Reprises de provisions pour dépréciations des autres éléments d'actifs	8 354 930
<b>S3G</b>	Transports de biens	314 666	233 500	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	9 185 530
<b>S3J</b>	Transports collectifs de personnel			X6J	Récupération sur créances amorties	1 220 693
<b>S3L</b>	Déplacements, missions et réceptions	10 567 368	11 272 454	X6I	Reprise de provisions réglementées	453 450
<b>S3M</b>	Achats non stocks de matières et fournitures	64 698 365	67 232 519	<b>X80</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>27 105 442</b>
<b>S3N</b>	Frais postaux et frais de télécommunication	13 192 996	12 496 010	<b>X81</b>	<b>PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>4 596 252</b>
<b>S3P</b>	Divers					1 337 983
<b>S4A</b>	<b>CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION</b>	<b>5 841 419</b>	<b>1 022 756</b>			
<b>S4B</b>	Redevance pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires					

<b>S4D</b>	Indemnités de fonction versées		
<b>S4I</b>	Frais de tenue d'assemblée	1 984 498	744 639
<b>S4K</b>	Moins-value de cession sur immobilisations	-	
<b>S4L</b>	Sur immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>S4M</b>	Sur immobilisations financières		
<b>S4P</b>	Transferts de produits d'exploitation non financière	-	
<b>S4Q</b>	Produits rétrocédés		
<b>S4R</b>	Autres transferts de produits		
<b>S4S</b>	Autres charges diverses d'exploitation non financière	3 856 921	278 057
<b>DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES FINANCIERS GÉNÉRAUX</b>			
<b>T50</b>			
<b>T51</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>48 155 770</b>	<b>55 866 123</b>
<b>T53</b>	Dotations aux amortissements de charges à répartir		
<b>T54</b>	Dotations aux amortissements des immobilisations d'exploitation	48 155 770	55 866 123
<b>T55</b>	Dotations aux amortissements des immobilisations hors exploitation		
<b>T56</b>	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours		
<b>T57</b>	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations d'exploitation		
<b>T58</b>	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations hors exploitation		
<b>T6B</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOUPABLES</b>	<b>245 246 416</b>	<b>151 667 695</b>
<b>T6C</b>	<b>Dotations aux provisions sur créances en souffrance</b>	<b>151 436 055</b>	<b>117 799 961</b>
<b>T6D</b>	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de 6 mois au plus	59 398 130	45 967 590

<b>T6E</b>	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 6 mois à 12 mois au plus	49 935 248		40 025 288
<b>T6F</b>	Dotations aux provisions sur créances en souffrance de plus de 12 mois à 24 mois au plus	42 102 377		31 807 083
<b>T6G</b>	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	11 672 682		8 354 930
<b>T6H</b>	Dotations aux provisions pour risques et charges	18 560 279		9 185 530
<b>T6J</b>	Dotations aux provisions réglementées			
<b>T6K</b>	Perdes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	52 617 758		12 822 940
<b>T6L</b>	Perdes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	10 959 642		7 904 074
<b>T80</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	430 491		293 970
<b>T81</b>	<b>PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>	6 459 362		5 591 303
<b>T82</b>	<b>IMPOTS SUR LES EXCEDENTS</b>			
<b>L80A</b>	<b>EXCEDENT</b>	11 275 049	<b>L80A</b> DEFICIT	135 590 528
<b>T84</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	1 216 227 945	<b>X84</b> TOTAL PRODUITS	1 216 227 945
				1 037 414 622

**TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES**

**DIMF 2005**

**Etat: TOGO**

**Etablissement : ASSILASSIME**

**Date d'arrêté : 2024/12/31**  
**D:BG0**

**D:BG0**

**F:01/001**

**P: A**

**N.S.:**

**M:1**

**(en Francs CFA)**

<b>Code</b>	<b>LIBELLES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Amortissements/ Provisions</b>	<b>Montants nets</b>
	<b>ACTIFS</b>			
<b>B02</b>	Créances sur les membres, bénéficiaires ou clients	<b>3 953 497 270</b>	<b>112 777 242</b>	<b>3 840 720 028</b>
B2D	Crédits à court terme	3 688 135 828	0	3 688 135 828
B30	Crédits à moyen terme	32 826 950	0	32 826 950
B40	Crédits à long terme	0	0	0
B70	Crédits en souffrance	232 534 492	112 777 242	119 757 250
<b>D50</b>	<b>Crédit-bail et opérations assimilées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
D51	Crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
D52	Location avec option d'achat	0	0	0
D53	Location-vente	0	0	0
D70	Créances en souffrance sur crédit-bail et opérations assimilées	0	0	0
	<b>PASSIF</b>	<b>1 294 239 389</b>	<b>0</b>	<b>1 294 239 389</b>
<b>G02</b>	<b>Dettes l'égard des membres, bénéficiaires ou clients</b>	<b>1 294 239 389</b>	<b>0</b>	<b>1 294 239 389</b>
G10	Comptes ordinaires créateurs	993 736 389	0	993 736 389
G15	Dépôts à terme reçus	300 503 000	0	300 503 000
G2A	Comptes d'épargne à régime spécial	0	0	0
G60	Emprunts	0	0	0
G70	Autres sommes dues	0	0	0

## ETAT DE L'ENCOURS DES CREDITS DES DIX (10) DEBITEURS LES PLUS IMPORTANTS

DIMF 2012

Etat: TOGO

Date d'arrêté :

2024/12/31

D:BFO

Etablissement :

ASSILASSIME

P: A N.S

F: 01/001

M: 1

( en Francs CFA)

## PRENOMS/NOMS/N° D'IDENTIFICATION

N°	Nom & Prénoms	Numéros de membre	Numéros de compte	Durée initiale du crédit	Durée restante à courir	Montant Brut En CFA
1	ABALO Abla florence	A0401450	25121101A040145001	12 mois	12 mois	5 000 000
2	DJAMA Lawouhalo	A0305004	25121101A030500401	12 mois	12 mois	4 024 000
3	MOGORE Fati	A0301216	25121101A0000002101	18 mois	17 mois	3 806 000
4	KEKOU VICTOIRE	A0113642	25121101A011364201	12 mois	5 mois	3 382 800
5	TOSSOU GAMELIE JEANNE	A0601896	25121101A060189601	12 mois	6 mois	3 230 900
6	BAKA Déouna	A0304453	25121101A030445301	18 mois	9 mois	3 002 000
7	SEMENOU Enyonam	A0101909	25121101A010190901	12 mois	6 mois	3 000 000
8	DJIKOUNOU Amele Gloria	A0112330	25121101A011233001	12 mois	7 mois	3 000 000
9	OUMAROU-ABDOU LAYE AISHETOU	A0112292	25121101A011229201	14 mois	8 mois	2 804 300
10	EDOUSSE NODJKO	A0311256	25121101A031125601	12 mois	6 mois	2 769 900
<b>TOTAL</b>						<b>34 019 900</b>

## ETAT D'AFFECTION DU RESULTAT

DIMF 2016

Etat:TOGO

Etablissement : ASSILASSIME

Date d'arrêté: 2024/12/31

D: F:01/001

P: A

NS: M:1

( en Francs CFA)

Code	LIBELLES	Proposition de répartition	Répartition effective
	<b>DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER</b>		
<b>L80</b>	Résultat de l'exercice (+/-)	-135 590 528	
<b>L70</b>	Report à nouveau (+/-)	9 552 352	
<b>770</b>	<b>RESULTAT AFFECTER</b>	<b>-135 590 528</b>	
	<b>AFFECTATION DU RESULTAT BENEFICIAIRE</b>		
<b>772</b>	Réserve générale		
<b>773</b>	Réserves facultatives	-	
<b>774</b>	Autres réserves	-	
<b>776</b>	Report à nouveau bénéficiaire		
<b>777</b>	Autres affectations	-	
	<b>AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE</b>		
<b>776</b>	*Report à nouveau déficitaire		
<b>778</b>	*Prélèvements sur les réserves		
<b>779</b>	Autres		







**Anié**, au sud du grand marché d'Anié,  
à 400 m du côté de la nationale N°1  
Tél : 9712 5151

**Atakpamé**, quartier Agbonou Kpotame  
non loin du lycée d'Agbonou  
Tél : 9679 9797

**Amou**, quartier Amlame 2  
agence en face de l'antenne de TOGOCEL  
Tél : 7960 3595

**Tokoin hôpital** en face vers  
l'École Nationale des Sages Femmes  
Tél : 9657 8585

**Vakpossito** en face  
du marché  
Tél : 9350 1825

**Marché de Hedzranawe**,  
Quartier Tingame  
Tél : 9657 7272

**Adidogome**, Carrefour Lapampa  
en face de la maison Apsonic  
Tél : 7960 3995

**Carrefour Sanguera** dans  
le von de l'école IPG  
Tél : 9741 4279

**Baguida** en face de  
l'école primaire catholique  
Tél : 9328 0993

**Agoè**, Carrefour commando  
en allant vers Kossigan  
Tél : 9238 0538

**Aneho**, quartier Adjido en face du marché  
ABLODE (Ablodéssi)  
Tél : 9689 5151

